VOS FINANCES PERSONNELLES: 7e FASCICULE D'UNE SÉRIE DE 8

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 19 FÉVRIER 2000 www.lesoleil.com



PRIMEURS
L'ÉCLIPSE DE DAN BIGRAS ET DE LAURENCE JALBERT
PAGE D1

ÉCRANS
CHARLES BINAMÉ BOUCLE LA BOUCLE
PAGE G1



DÉTONATION AU-DESSUS DU SAINT-LAURENT, EN 1950

La vérité explose

Ottawa admet que les É.-U. avaient la permission de transporter et d'entreposer des bombes nucléaires au Canada

RAYMOND GIROUX
Le Soleil

■ OTTAWA — Le ministre de la Défense nationale, M. Art Eggleton, vient de confirmer pour la première fois de source canadienne qu'un avion B-50 des forces de l'air américaines a décollé de la base de Goose Bay «emportant avec lui le corps désarmé d'une bombe Mark IV», c'est-à-dire d'une bombe nucléaire, et perdu cette bombe au-dessus du Saint-Laurent en 1950.

Les autorités du temps avaient prétendu qu'il s'agissait de trois bombes conventionnelles de 500 livres chacune.

Affrontant des problèmes de moteur, le pilote avait suivi les consignes et largué sa cargaison à la mer après s'être assuré «au moyen d'un examen visuel et du radar» qu'aucun navire ne circulait sur le fleuve à ce moment.

Les autorités avaient prétendu que c'était des bombes de 500 livres

«Peu avant 16 heures, il a jeté le corps de la bombe au milieu du Saint-Laurent, d'une altitude de 10 000 pieds. Puisqu'il s'agissait d'une pièce d'une arme nucléaire, les 2000 kilos d'explosifs qui servaient à provoquer l'implosion du matériel fissile ont été utilisés pour détruire la bombe à une altitude de 2500 pieds.»

Voir BOMBE en A 2 ➤

Tragique accident à Stoneham



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Un garçon de 16 ans repose dans le coma à l'hôpital de l'Enfant-Jésus après avoir perdu la maîtrise de sa planche à neige et heurté un arbre hier, sur les pistes du centre de ski Stoneham. L'adolescent faisait partie d'un groupe de 150 élèves du collège de Lévis. Ses compagnons, ci-dessus, ont mis tristement fin à leur journée de plein air. À lire en page A 3.

ENTREVUE

Monsieur a dit «non» à Madame

Lisette Lapointe a tenté de convaincre Parizeau de ne pas démissionner



ANNE-MARIE VOISARD
Le Soleil

MONTRÉAL — Jacques Parizeau en a fait à sa tête. S'il avait écouté sa conseillère spéciale et épouse, Lisette Lapointe, il n'aurait pas démissionné après le référendum d'octobre 95, du moins pas si vite. «J'ai tenté de le convaincre de rester encore un peu», dit l'ex-première dame du Québec qui avoue avoir trouvé dur de retomber dans ses pantoufles.

Analysant la suite des événements, elle reste persuadée que «ce n'était pas une bonne décision». Surtout que «49 1/2 %... 60 % des francophones ont voté oui». Un long silence. La blessure est rouverte. «La solution pour un souverainiste, c'est la souveraineté.»

Le hasard a voulu que Lisette Lapointe rencontre LE SOLEIL le jour où Jean-François Lisée faisait les manchettes avec son livre *Sortie de secours*, lequel incite à tenir un référendum qui porterait sur autre chose que la souveraineté. Mme Parizeau n'est pas d'accord. «Ce qu'il propose, je n'y crois pas.» Pour ne rien cacher, elle n'a guère d'affinités avec cet ancien stratège du Parti québécois, qui a, lui-même, proposé ses services à Monsieur. Clair et net. «Ce n'est pas Jacques Parizeau qui est allé le chercher.» Et s'il est resté, après son départ, c'est qu'«il sentait que Lucien Bouchard s'en venait».

UN AIR À LA TINTIN

Cela dit, elle lui reconnaît d'emblée «un grand talent, une plume extraordinaire», à cet ancien journaliste devenu conseiller de premiers ministres. Elle le voit comme quelqu'un de «très puissant, sous son air inoffensif à la Tintin». Mais il devait la juger, lui, «fortement emmerdante», parce qu'elle ne se privait pas de rappeler que, dans un cabinet politique, on est au service du patron, en l'occurence son mari. À la pla-

Voir MADAME en A 2 ➤



COLL. SPÉCIALE, ANDRÉ PICHETTE

«La solution pour un souverainiste, c'est la souveraineté»

AUTRE TEXTE
❑ **Rien que la vérité** Page A 17

Le juge Cartier se récuse

«Du monde va venir vomir sur vous tantôt», dit-il à la plaignante

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le juge André Cartier a accepté de se récuser après avoir reconnu un accusé coupable de voies de fait et de deux menaces de mort. Le juge s'est immédiatement rendu à la demande de l'avocat de la défense, Me Herman Bédard, qui n'a pas du tout apprécié des propos du magistrat sur des témoins qu'il n'avait pas encore entendus.

«Du monde va venir vomir sur vous tantôt», a dit le juge à la plaignante qui venait de terminer son témoignage. Le magistrat a tenu ses propos avant même d'avoir entendu les sept témoins de la défense.

Une partie de la dispute entre la plaignante et l'accusé, Michel Prévost, s'est déroulée dans un bar de Lévis. Le juge Cartier a demandé à la dame si elle est une cliente régulière du bar. La dame répond négativement, mais ajoute que l'accusé est lui un client régulier. Le magistrat a alors dit: «Lui il est le gros client, ils vont venir le protéger.»

L'accusé aura droit à un second procès

Me Bédard a fait défiler les sept témoins, amis de l'accusé, clients du bar, serveuse, qui sont tous venus contredire la version de la plaignante. Certains témoins ne s'entendaient pas toutefois sur l'objet de la dispute. Pour certains, il s'agissait d'une affaire de chicane entre voisins de palier dans une maison de chambres. Un autre croyait à une mésentente pour une dette de 20$

Voir JUGE en A 2 ➤



LA MÉTÉO



Maximum -6, minimum -18

Ensoleillé en après-midi. Demain: ennuagement. Détails **page A 15**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, No 51
FLORIDE, 2,35 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75$ PLUS TAXES
1,50$ PLUS TAXES
SAMEDI
6 27657 00076 6

Mont-Sainte-Anne
Skieurs en rafales jusqu'à 22h00
sbq1457875

NOMINATIONS


Marc Lestage


Jacques Drapeau


Richard Hénault

La direction de l'information a le plaisir d'annoncer trois changements d'affectation à l'intérieur du Service de la rédaction. Marc Lestage, journaliste d'expérience jusqu'à récemment attitré au pupitre général, occupe depuis lundi un poste de reporter aux Affaires urbaines. Richard Hénault, qui a fait sa marque pendant 11 ans au palais de justice, remplace son confrère au pupitre général. Jacques Drapeau, qui s'est signalé depuis 18 mois avec ses reportages du dimanche sur «Les années 2000», devient journaliste à la section Questions d'argent.

JUGE
Aucun doute raisonnable

Suite de la Une

alors que pour un autre témoin, il s'agissait d'une affaire de jalousie.

Après avoir entendu tous les témoins avec « politesse et patience » selon les termes du juge, il a déclaré l'accusé coupable. Le juge Cartier a dit n'avoir rien retenu des propos des témoins de la défense.

Le magistrat a aussi dit ne pas croire ni le témoignage de l'accusé, ni ceux des témoins. « Aucun témoin n'a soulevé un doute raisonnable dans mon esprit », a dit le juge Cartier.

Le procès se déroulait jeudi après-midi et le juge devait rendre sentence hier matin. C'est à ce moment que Me Bédard s'est dit profondément choqué par les propos tenus par le juge la veille.

Il a demandé au juge Cartier de se récuser, ce que le magistrat a accepté immédiatement.

L'accusé est détenu depuis le 23 janvier et devra maintenant subir un deuxième procès.

C'ÉTAIT HIER

1989 — Pierre Harvey remporte la compétition internationale de ski de fond Gatineau 55.

1988 — Le Canada remporte sa première médaille des Jeux de Calgary : la skieuse Karen Percy, de Banff, termine au troisième rang de la descente féminine.

1987 — Jim Bakker démissionne comme président de PTL (Praise The Lord) après qu'on eût révélé qu'il avait déjà eu des relations sexuelles avec sa secrétaire.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale ..... 3 à 16
Contexte ..... 17 à 19
Opinions 20
Le Québec et le Canada ..... 21 à 29
Le Monde ..... 30 à 32

CAHIER B

Questions d'argent ..... 1 à 14
Bourses ..... 6 à 8
Décès ..... 11 et 13

CAHIER C SPORTS

Maurice Dumas 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements. 7

CAHIER D

Primeurs ..... 1 à 14
Votre agenda 13

CAHIER E

Carrières et professions ..... 1 à 12

CAHIER F

Habitat/ Déco ..... 1 à 8
Annonces classées ..... 9 à 32
Mot fléché 20
Horoscope 20
Méga grille ..... 25 et 26

CAHIER G

Écrans ..... 1 à 10
Agenda cinéma 9

CAHIER H

Partir ..... 1 à 8

CAHIER I

Bonne Table ..... 1 à 8

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page B 3

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES RETOURNES

BOMBE
Pas d'ogive dans le fleuve

Suite de la Une


Paul Crête


Art Eggleton

Non, par conséquent, il n'y a pas d'ogive nucléaire à la traîne au fond du Saint-Laurent au large de Rivière-du-Loup, s'il faut en croire une lettre que vient d'adresser M. Eggleton au député bloquiste de Kamouraska, Paul Crête, et dont le SOLEIL a obtenu copie.

Ce dernier s'était inquiété l'automne dernier d'un article du *Bulletin of Atomist Scientist* relançant une controverse vieille de 40 ans sur une explosion survenue au-dessus du fleuve et qui était demeurée camouflée dans les secrets du Pentagone depuis ce temps.

Selon les lignes de conduite du Commandement américain, « les éléments radioactifs nécessaires pour transformer celle-ci en bombe nucléaire, noyaux de plutonium ou d'uranium, avaient été retirés et n'étaient pas à bord de l'appareil », écrit le ministre.

De plus, « l'absence de ces éléments rendait toute explosion nucléaire impossible. L'explosion qui a eu lieu au-dessus du Saint-Laurent peut être décrite comme l'explosion d'une bombe conventionnelle et ne pose aucune inquiétude sur les plans de l'environnement et de la radioactivité ».

Les citoyens de deux rives avaient entendu, le 10 janvier de cette année-là, une explosion sourde au-dessus du fleuve et aperçu un épais nuage jaune pâle. Suivit « un véritable grondement de tonnerre », selon un témoin de l'époque. L'incident s'est déroulé en pleine hystérie de guerre froide entre l'Union soviétique et les alliés occidentaux.

La missive de deux pages du ministre, accompagnée de documents officiels du ministère des Affaires extérieures, démontre toutefois hors de tout doute que si les Américains avaient la permission d'entreposer des bombes nucléaires au Canada et de les transporter au-dessus du pays pendant une période de six semaines, très peu de personnes le savaient.

Dès le lendemain de l'incident relaté dans les quotidiens de l'époque, le 11 novembre, des officiels du ministère des Affaires extérieures se préparaient à exiger « une explication complète et immédiate de l'incident ». Le Canada, selon eux, n'avait pas autorisé les États-Unis à transporter des bombes « actives » au-dessus du pays.

Trois jours plus tard, tout penaud, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, A.D.P. Heeney, expliquait dans une autre note au dossier qu'il n'avait pas porté plainte auprès de l'ambassadeur américain parce qu'il venait d'apprendre que l'aviation canadienne, la RCAF, était parfaitement au courant de l'opération. Le haut fonctionnaire écrivait dans son rapport qu'il lui était impossible de maintenir la ligne dure en faisant semblant qu'il ne savait rien de ces vols entre Goose Bay, à Terre-Neuve, et les États-Unis.

Le député de Kamouraska se dit rassuré de la réponse ministérielle, dans un premier temps. L'incident démontre toutefois à ses yeux qu'il faut toujours obtenir des garanties de sécurité.

Le secret qui a entouré l'opération montre, selon M. Crête, un certain cynisme de la part des gouvernements et prouve qu'il n'y a aucune garantie que de tels événements ne se reproduisent pas de nos jours.

Le débat sur l'importation du plutonium russe et américain pour sa transformation à la centrale nucléaire de Chalk River, en Ontario, s'inscrit dans cette perspective d'insécurité.

MADAME
Députée du Québec

Suite de la Une

ce de *Sortie de secours*, elle note qu'elle se serait attendue à ce que Jean-François Lisée donne une suite à ses précédents ouvrages, *Le Tricheur* et *Le Naufrageur*, lesquels visaient le gouvernement de Robert Bourassa.

Bref, c'était loin d'être précisément l'harmonie. Encore que « les députés m'adoraient », dit-elle. Son bureau était celui de saint Jude. De partout, on écrivait à Lisette Lapointe. Elle se voyait comme « la députée du Québec ». Les trois premiers mois, plus de 2000 lettres sont entrées. Conseillère spéciale bénévole. Pivot du Secrétariat à l'action communautaire autonome, sa création. « Je n'aurais pas pu rester assise dans mon salon. »

Il n'était pas facile cependant de concilier ce rôle avec celui du personnage public. « Tu ne peux pas toujours sortir avec la même petite robe. » Sans compter que les interventions étaient parfois mal interprétées. « Est-ce que c'est Mme Lapointe, qui veut ça, ou Monsieur ? »

Quoi qu'il en soit, cette année de tourbillon qui a suivi l'élection de septembre 94 en fut une de bonheur. « La politique, c'est ma vie. » Les réceptions du jeudi à la résidence du 1080, des Braves, baptisée l'Élysette, quel souvenir ! La vente aux enchères, annoncée pour le 29 février, mais qui n'aura pas lieu finalement, l'incertitude, ça lui fait « mal au cœur ; c'est comme si elle était pestiférée, cette maison », lance l'ancienne hôtesse tout en observant, au passage, que « le gouvernement est retourné à Montréal ».

Sous son règne, Jacques Parizeau ouvrait sa porte à M. et Mme Tout-le-monde. « On avait l'heure juste, sans filtre. » Un jour, elle lui a proposé : « Qu'est-ce que tu penserais, si j'invitais les chauffeurs de taxi ? » Ils sont venus 75, accompagnés, donc 150, sur leur trente et un. C'est le party qui a fini le plus tard.

L'influence de Lizette Lapointe n'est donc pas une invention de l'esprit. « Je lui ai donné quelques trucs et conseils... » « J'ai toujours été une bonne *coach* », glisse-t-elle, en prenant soin de préciser que « mon mari n'aime pas ça », cette façon de parler. Quant à la manière de s'approcher des gens, un peu distante d'après certains, elle dit que c'est parfois la timidité qui donne cette impression. Mais pour avoir changé, ça oui, certainement. Quelqu'un en doute ? Un des grands amis de Jacques Parizeau est, savez-vous qui ? Le chanteur Claude Dubois.

Depuis leur départ de la Capitale, ils ont tissé, dit-elle, de nouveaux liens proches du milieu culturel. Théâtre, poésie, spectacle de Dan Bigras... « Mon mari », comme elle le désigne très souvent, sans jamais l'appeler par son prénom, Monsieur, si on préfère, avait l'habitude des quatuors à cordes plus que de la musique contemporaine.

Autres temps, autres mœurs. Lisette Lapointe s'est éloignée de la politique. Elle prend une pause. Mais elle n'a pas l'intention, prévient-elle, de lancer la serviette.

FOURNITURES DE BUREAU
Denis
Branchez-vous sur nos RABAIS!

brother TÉLÉCOPIEUR PERSONAL FAX 275
PAPIER THERMAL
• ALIMENTATION AUTOMATIQUE DE 10 FEUILLES
• COMPOSITION RAPIDE DE 25 NUMÉROS
• RÉCEPTION AVEC SONNERIE DISTINCTIVE
NOTRE PRIX 159.99

brother TÉLÉCOPIEUR INTELLIFAX 770
PAPIER ORDINAIRE
• ALIMENTATION AUTOMATIQUE DE 10 FEUILLES
• JUSQU'À 20 PAGES DE MÉMOIRE
• CASSETTE DE 100 FEUILLES
NOTRE PRIX: 229,99$ 199.99 APRÈS RABAIS POSTAL DE 30$

brother TÉLÉCOPIEUR INTELLIFAX 1270
PAPIER ORDINAIRE
• ALIMENTATION AUTOMATIQUE DE 20 FEUILLES
• JUSQU'À 20 PAGES DE MÉMOIRE
• CASSETTE DE 200 FEUILLES
NOTRE PRIX: 279,99$ 249.99 APRÈS RABAIS POSTAL DE 30$

brother TÉLÉCOPIEUR MFC 970 MC MULTI-FONCTIONNEL
PAPIER ORDINAIRE
40% PLUS RAPIDE
• IMPRIMANTE, COPIEUR, TÉLÉCOPIEUR, SCANNER, RÉPONDEUR
• ALIMENTATION AUTOMATIQUE DE 10 FEUILLES
• JUSQU'À 20 PAGES DE MÉMOIRE
• TÉLÉCOPIEUR HAUTE VITESSE, 14,4K
NOTRE PRIX: 349,99$ 299.99 APRÈS RABAIS POSTAL DE 50$

FAUTEUIL ERGONOMIQUE DE LUXE
BRAS EN ERGOGEL
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT, GRIS OU BOURGOGNE
• BRAS EXTRA LARGES AJUSTABLES EN HAUTEUR
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
PRIX SUGG.: 439$ 199.99*

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 156$ 79.99* MODÈLE SANS BRAS
PRIX SUGG.: 196$ 99.99* MODÈLE AVEC BRAS

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
• AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 72$ 29.99*
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 114$ 49.99*

POSTE INFORMATIQUE
FINI ACAJOU OU HÊTRE
• DIMENSIONS: 30" L X 20" P X 53" H
PRIX SUGG.: 163$ 89.99*

POSTE INFORMATIQUE
FINI CERISIER ITALIEN
• DIMENSIONS: 24" L X 58" P X 41" H
PRIX SUGG.: 409$ 199.99*

QUÉBEC
1415, BOUL. CHAREST OUEST
682-3113
AUSSI À
ANJOU BROSSARD LAVAL
ST-JÉRÔME TROIS-RIVIÈRES OTTAWA
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
LIVRAISON GRATUITE MÊME LE SAMEDI**
OUVERT 7 JOURS
OFFRES EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 FÉVRIER 2000. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE.
* ASSEMBLAGE REQUIS **TERRITOIRES LIMITÉS

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

CAP-DE-LA-MADELEINE

Suspect arrêté pour les meurtres Bondu-Robidoux

Une simple infraction au code de la route entraîne son interception par la police

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un homme de 25 ans originaire de Louiseville, Dominic Noël, a été accusé, hier, au palais de justice de Trois-Rivières, des meurtres de Rosaire Robidoux et de Mercedez Bondu, survenus le 12 janvier, dans leur commerce de Cap-de-la-Madeleine.

Ce sont les policiers de Mascouche qui ont procédé à l'arrestation du suspect à la suite d'une banale interception pour une infraction au code de la sécurité routière.

En procédant à leurs vérifications habituelles, les agents ont constaté que Noël était au volant d'un véhicule volé et qu'il était en liberté illégale.

Il avait négligé de se rapporter à la maison de transition où il devait séjourner après avoir purgé une partie d'une peine de trois ans de pénitencier qui lui avait été imposée à la suite d'une série de vols.

En fouillant la voiture avant de la remiser, les policiers ont découvert, dans le coffre, un fusil de calibre .12 provenant du commerce spécialisé dans la vente d'articles de chasse et pêche que possédait le couple et où s'est déroulé le drame.

Des expertises devraient confirmer qu'il s'agit bien de l'arme qui a servi à commettre les meurtres.


Dominic Noël

Les enquêteurs s'en tiennent toujours, pour l'instant, à l'hypothèse du vol qui a mal tourné. À l'arrivée des policiers, des billets de banque jonchaient le sol entre le comptoir et la sortie.

Noël se serait rendu une première fois au commerce, en compagnie d'un de ses amis, quelques semaines avant le drame. La description qu'avaient fournie les autorités policières après avoir fait appel à la population était, semble-t-il, assez juste. « Plusieurs caractéristiques correspondent au portrait robot que nous avons diffusé quelques jours après le meurtre », a expliqué l'agent Daniel Lamirande, porte-parole de la Sûreté du Québec à Trois-Rivières.

AUTRES ACCUSATIONS

En plus du double meurtre, Dominic Noël, un individu dont le dossier judiciaire est bien garni, a été accusé de vol qualifié et de vol de véhicule.

Rosaire Robidoux, 64 ans, et Mercedez Bondu, 65 ans, de paisibles commerçants au passé sans histoire, avaient été retrouvés sans vie, dans la soirée du 12 janvier.

Le meurtrier avait pris la fuite avec leur véhicule qui avait été retrouvé, quelques heures plus tard, sur le stationnement de la Place du marché à Trois-Rivières.

Cette sordide histoire, jumelée au meurtre du luthier Antonio Blanchette à Trois-Rivières, deux jours plus tard, pour lequel Claude Milot, 36 ans, a été accusé le 24 janvier, avait soulevé bien des inquiétudes en Mauricie.


LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
M. François Tavenas, recteur de l'Université Laval et président du Comité Québec Capitale, a lancé un appel à la ministre de la Santé. On le voit ici avec M. Jean Lemieux, vice-président du conseil d'administration du CHUQ.

INVESTISSEMENTS EN SANTÉ

Une région négligée

François Tavenas exige plus d'équité

JEAN MARTEL
Le Soleil

■ QUÉBEC— Le président du Comité Québec Capitale et recteur de l'Université Laval, François Tavenas, considère que la région de Québec n'est pas traitée équitablement en ce qui concerne les investissements dans le domaine des soins et services de santé.

La région, a-t-il dit, attend l'annonce des budgets qui lui permettront de faire face aux exigences de la qualité et de l'accessibilité en matière de santé.

Il a lancé, hier, un autre appel à la ministre de la Santé, Pauline Marois, afin de maintenir dans la région des soins et des services de haute qualité.

Selon M. Tavenas, depuis plusieurs mois des investissements importants en santé ont été annoncés à Montréal et dans plusieurs autres villes de la province. Pendant ce temps, la région de la capitale est toujours en attente. Pourtant, les besoins sont bien identifiés.

Le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) a besoin d'investissements de 410 milions $ pour l'organisation de ses services : le centre mère-enfant du CHUL, le développement des soins généraux et spécialisés de l'hôpital Saint-François d'Assise et la concentration des services surspécialisés de niveau tertiaire à l'Hôtel-Dieu de Québec.

L'hôpital Laval a déjà fait part de ses besoins de l'ordre de 85 millions $ pour remplir sa mission d'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie. De son côté, le CHA (Centre hospitalier affilié universitaire incluant l'Enfant-Jésus et Saint-Sacrement) a besoin d'investissements, dont 30 millions $ en équipement.

M. Tavenas a dit qu'il s'inquiète qu'aucune annonce n'ait été faite jusqu'ici pour maintenir dans la région de Québec les soins et les services hospitaliers au niveau des standards les plus élevés.

Les risques sont grands, a-t-il ajouté, de voir des équipes de spécialistes et de chercheurs de haut niveau se démobiliser ou prendre le chemin d'autres villes. Si la région de la capitale veut demeurer compétitive par rapport aux autres grands centres de soins, des investissements ne doivent pas tarder.

STONEHAM

Un adolescent est blessé grièvement lors d'un accident de planche à neige

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

QUÉBEC — Un adolescent de 16 ans repose dans le coma, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à la suite d'un accident de planche à neige survenu sur une pente de la station Stoneham, hier matin.

Le jeune homme se trouvait avec un groupe de 150 étudiants du Collège de Lévis. Il aurait perdu la maîtrise de sa planche et aurait heurté un arbre en bordure de la piste numéro sept, de calibre intermédiaire.

L'accident s'est produit au bas de la piste, dans une section considérée très sécuritaire où la pente est beaucoup moins abrupte, ce qui laisse croire que l'adolescent ne filait pas à une vitesse excessive.

Inconscient et souffrant d'un important traumatisme crânien, il a été transporté à l'hôpital. Au moment d'écrire ces lignes, il n'avait toujours pas repris conscience. Les médecins ne craindraient toutefois pas pour sa vie.


COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET
Le jeune homme était inconscient lors de son transport à l'hôpital.

Il semble que le jeune planchiste était seul, en retrait du groupe, au moment de l'accident. Personne parmi ceux qui l'accompagnaient n'aurait vu ce qui s'est vraiment passé.

Les dirigeants du centre de ski n'ont pas voulu commenter l'accident.

PROCÈS DE JACQUES FONTAINE

Meurtre prémédité ou homicide involontaire ?

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Jacques Fontaine a-t-il commis un meurtre prémédité le 15 février à Vanier, ou a-t-il commis un homicide involontaire ? Les deux théories se sont opposées, hier, lors des plaidoiries des avocats après plus de deux semaines de procès.

Selon Me Nadine Dubois, procureure de la Couronne, Fontaine a prémédité le meurtre en transportant l'arme au garage, en demandant à un ami de la charger et à la future victime de passer au garage. Celui qui a été abattu de sept balles de calibre .22 devait apporter des pièces d'un appareil de radio amateur que Fontaine avait acheté un peu plus tôt.

Me Dubois a fait remarquer les versions différentes quant à la possession de l'arme, selon différents témoignages entendus. Ainsi, Fontaine possède l'arme depuis un an, depuis une semaine, ou peut l'avoir acheté la veille, sur la Rive-Sud.

Pour la défense, l'accusation contre Fontaine devrait être réduite de meurtre prémédité à homicide involontaire parce que l'accusé était dans un état second le jour du meurtre, intoxiqué par une forte consommation de marijuana. Me Sébastien Saint-Laurent a fait entendre un psychiatre qui a témoigné en ce sens. Une théorie évidemment contestée par la Couronne.

Le meurtre dont Fontaine est accusé a été commis dans la matinée du 15 février 1999, dans un garage de la rue Turcotte, à Vanier.

SEPT BALLES

La preuve a révélé que la victime a d'abord reçu une balle dans une jambe alors qu'elle était à l'intérieur du garage. Elle a alors voulu fuir les lieux. Fontaine s'est mis à sa poursuite et lui a tiré une deuxième balle avant qu'elle soit sortie du garage. La victime a reçu cinq autres projectiles alors qu'elle se trouvait dans la rue, tentant de fuir.

Le juge Jacques Lévesque donnera ses directives au jury, composé de six hommes et six femmes, mardi matin. Les jurés entreprendront leurs délibérations par la suite.



SAINTE-FOY

Autre jeune garçon sollicité

Un autre cas de jeune enfant qui se fait aborder par un automobiliste aux allures louches a été signalé, mercredi midi, près de l'école primaire Saint-Yves, à Sainte-Foy. Un jeune garçon de première année a été interpellé, au coin des rues Sauvé et Ménard, par un homme qui était au volant d'une voiture quatre portes blanche. L'individu se serait penché par la fenêtre et aurait tenté de saisir le jeune par l'épaule. Après être tombé par terre, ce dernier a réussi à prendre la fuite et a gagné son domicile pour avertir ses parents qui ont alerté les policiers. Les enquêteurs de la police de Sainte-Foy, qui n'ont pu jusqu'à maintenant établir de description du suspect, ne relient pas cette histoire à celle survenue dans des circonstances similaires à Sillery, la semaine dernière. Une jeune fille avait alors été abordée par un homme qui voulait la faire monter dans sa minifourgonnette, près de l'école primaire Saint-Michel. F.S.

RAGUENEAU

Embouti par un camion

Une conductrice de 32 ans, sa mère de 55 ans et son jeune bambin de trois ans ont été blessés, hier matin, alors que la petite voiture dans laquelle ils prenaient place a été emboutie par un camion, sur la route 138, à Ragueneau, près de Baie-Comeau. Il semble, selon ce qu'ont révélé les policiers, que la femme ait voulu tourner à gauche. Le camion qui la suivait, conduit par un jeune homme de Sainte-Anne-de-Beaupré, n'a jamais vu la manœuvre et n'a pu les éviter. Les enquêteurs croient que la poudrerie pourrait avoir joué un rôle dans l'accident. Les trois victimes ont été transportées à l'hôpital. La femme de 55 ans a subi les blessures les plus sérieuses mais on ne craint toutefois pas pour sa vie. F.S.

BELLECHASSE

Identité connue

L'identité de l'homme qui est décédé jeudi, après avoir été heurté par une voiture alors qu'il traversait la route 277 à Sainte-Claire de Bellechasse, a été dévoilée par la Sûreté du Québec. Il s'agit d'Yvan Méthot, 64 ans, de Sainte-Claire. Occupé par son téléphone cellulaire, la victime marchait distraitement vers son véhicule quand il a été frappé de plein fouet par une voiture. L'automobiliste impliqué n'a jamais eu le temps de freiner ou de l'éviter. F.S.

LAC-SAINT-CHARLES

Attention au fraudeur

Le maire de Lac-Saint-Charles, Jean-Claude Bolduc, tient à mettre ses concitoyens en garde contre un homme d'une cinquantaine d'années qui sollicite les gens en utilisant une lettre arborant le logo de la Ville et sa signature. L'individu dit recueillir de l'argent pour une maison destinée aux femmes et aux enfants maltraités. « Je n'ai jamais signé cette lettre ou donné la permission à qui que ce soit de faire du porte à porte pour cet organisme », a expliqué le maire. Plusieurs personnes ont téléphoné à la municipalité pour signaler la présence de ce solliciteur qui serait, semble-t-il, assez insistant. Toute personne qui détient de l'information concernant cette histoire peut communiquer avec le service de police de la Haute-Saint-Charles en téléphonant au 849-2811. F.S.

SAINTE-FOY

Gagliano d'accord pour le terminal

De passage hier dans la région de Québec, le ministre fédéral des Travaux publics, Alfonso L. Gagliano, s'est dit d'accord avec le projet de construire à Québec un terminal pour les bateaux de croisières. Toutefois, il ne s'est pas prononcé sur l'endroit où devrait être érigé le terminal : à la Pointe-à-Carcy, comme le veulent les autorités du Port de Québec, ou à la Gare maritime Champlain, comme le veut le maire de Québec. M. Gagliano attend les résultats de la consultation ; il verra les consensus qui se dégageront et les arguments des intervenants. En ce qui concerne l'Aquarium du Québec, le ministre a dit que le dossier cheminait normalement. Enfin, il a précisé que c'est à la fin de l'été ou au début de l'automne que l'aéroport de Québec serait remis aux autorités locales. Au cours de la journée, le ministre a rencontré des représentants de la chambre de commerce de Sainte-Foy et des travailleurs autonomes qui lui ont remis un mémoire sur leur situation dans le monde du travail. J.M.

Faites votre deuil, ça presse

La femme d'affaires Nour Sayem donne quelques conseils aux immigrants

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

■ QUÉBEC—« Ne perdez pas de temps avec votre deuil d'étranger ! Débarrassez-vous-en le plus vite possible si vous voulez vous intégrer à votre nouveau pays. »

C'est en ces termes que la femme d'affaires Nour Sayem interpellait les immigrants de Québec, cette semaine, lors d'une conférence organisée par les Services d'orientation et d'intégration au travail de Québec (SOIT), à l'occasion d'une journée portes ouvertes tenue à ses locaux de Saint-Roch, rue de L'Église.

Cette Libanaise d'origine est la patronne d'Ag-Bio Centre, une entreprise agro-alimentaire qu'elle a fondée il y a plusieurs années, après avoir d'abord tourné un peu en rond à Montréal, puis au Lac-Saint-Jean. « J'ai perdu 10 ans à faire mon deuil d'immigrante, a dit la femme de 55 ans. Ce n'est vraiment pas le meilleur moyen de s'assimiler. »

« J'ai perdu 10 ans à faire mon deuil d'immigrante, dit la Libanaise d'origine. Ce n'est vraiment pas le meilleur moyen de s'assimiler »

ASSIMILER ?

Ce mot, assimiler, devait tout de suite faire bondir une auditrice de la salle — environ 60 personnes y prenaient place —, ce qui est pratiquement inévitable dès qu'il frotte des oreilles immigrantes. « Je préférerais qu'on parle d'intégration, s'il vous plaît ! »

— Bien sûr, de se soumettre Nour Sayem. Je voulais plutôt parler d'intégration. Disons que le mot assimilation s'appliquerait plutôt à un enfant de deux ans, par exemple.

La femme d'affaires a exhorté ses semblables à tirer parti des cordes sensibles des Québécois, plutôt que de s'entêter à les heurter. « Ça ne sert à rien de les inviter à manger à la maison le week-end, quand ils ont passé la semaine à manger hors de chez eux... Ils sont particulièrement ouverts à toutes sortes de choses dans le temps des Fêtes, à partir du 12 décembre, par exemple... Si l'heure n'existe pas dans certaines cultures, elle existe au Québec ; soyez donc ponctuels... Exprimez rapidement ce que vous avez à dire, beaucoup de monde ici est pressé... »

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le directeur du personnel de Métro Gagnon, une chaîne d'alimentation familiale qui compte 12 supermarchés dont neuf à Québec, est venu leur donner le même genre de conseils. Il a rappelé, par exemple, que les 10 premières secondes d'une entrevue sont souvent déterminantes, lorsqu'il s'agit de postuler un emploi.

Jean-Pierre Giguère a par ailleurs reconnu que les employeurs de Québec ne sont peut-être pas suffisamment portés à embaucher des immigrants. Mais il devait en revanche ajouter qu'il reçoit très peu de candidatures sérieuses de leur part.

« Peut-être est-ce parce que beaucoup d'immigrants s'estiment trop diplômés pour travailler comme caissiers ou commis d'épicerie ? » s'est-il demandé.

Réponse d'une immigrante : « Ou plutôt parce que nous avons peur d'être refusés ! »

Pourtant, leur disait Nour Sayem quelques instants plus tôt, un immigrant doit être forcément entreprenant de tempérament, « pour ainsi se retrousser les manches et quitter son pays. »

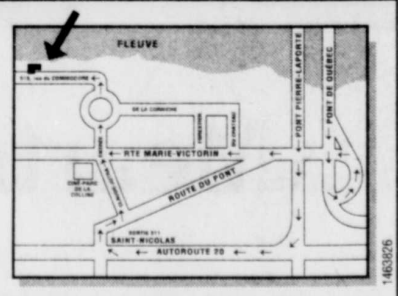
5 jours 5$ Pour des articles de 100$ et moins. Pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.
LE SOLEIL
Annonces classées 686-3311

griffe 2000 FABRICVILLE L'événement
À NE PAS MANQUER! COMMENCE LE DIM. 20 FÉV JUSQU'AU DIM. 27 FÉV.
Double Double Escompte à travers tous nos magasins
DES MILLIONS DE MÈTRES DE MARCHANDISES À LIQUIDER
PRIX COUR. DÉJÀ RÉDUITS DE 50% OBTENEZ UN RABAIS ADDITIONNEL de 50%
VASTE SÉLECTION DE TISSUS MODE ET DE TISSUS À TENTURES
Rayon au complet ARTICLES DE COUTURE PRIX COUR. DÉJÀ RÉDUITS DE 20% RABAIS ADDITIONNEL de 20%
Fin de semaine double escompte
Vendredi et samedi TOUTE LA JOURNÉE! Tous les Articles de COUTURE 50% de rabais sur le prix cour. Prix cour. jusqu'à 12,99 ch. C'EST PAYANT! Non-membres: 40% de rabais
JEUDI le 24 fév. 18h à la fermeture
Entoilages ESCOMPTE ELITE 15% RABAIS ADDITIONNEL de 15% C'EST PAYANT! Non-membres: 15% de rabais sur prix cour.
TOUS LES Ensembles de douillettes et formes de coussins ESCOMPTE ELITE 20% RABAIS ADDITIONNEL de 20% C'EST PAYANT! Non-membres: 20% de rabais sur prix cour.
VENDREDI le 25 fév. 18h à la fermeture
Bourre de fibre et matelassée 2 pour le prix de 1 au prix cour. C'EST PAYANT! Non-membres: 33⅓% de rabais sur prix cour.
VASTE CHOIX DE Quincaillerie de décoration • APPLIQUES MURALES • GLANDS • GARNITURES • PÔLES EN BOIS ESCOMPTE ELITE 20% RABAIS ADDITIONNEL de 20% C'EST PAYANT! Non-membres: 20% de rabais sur prix cour.
SAMEDI ET DIMANCHE les 26 et 27 fév. - TOUTE LA JOURNÉE!
DOUBLURE Toute la marchandise régulière ESCOMPTE ELITE 15% RABAIS ADDITIONNEL de 15% C'EST PAYANT! Non-membres: 15% de rabais sur prix cour.
TOUS les imprimés en polyester pour draperies, marquisettes et chintz de Singapour ESCOMPTE ELITE 20% RABAIS ADDITIONNEL de 20% C'EST PAYANT! Non-membres: 20% de rabais sur prix cour.
Le symbole 'Elite- c'est payant' indique les prix membres Elite. Pour des raisons d'espace, certains articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
griffe 2000 FABRICVILLE 2740 boul. Laurier, Ste. Foy (418) 651-3489
lundi au mercredi, 9h30 à 17h30 • jeudi et vendredi, 9h30 à 21h • samedi, 9h à 17h • dimanche, 12h à 17h
325 Soumande, Vanier (418) 686-3072
lundi et mardi, 9h30 à 18h
mercredi au vendredi, 9h30 à 21h
samedi, 9h à 17h
dimanche, 12h à 17h

À SAINT-NICOLAS
Visitez-la et obtenez 2$ de rabais sur votre admission à EXPO habitat 2000*
La Maison EXPOhabitat 2000
518, rue du COMMODORE, autoroute 20, sortie 311



HEURES DE VISITE
Pendant le Salon : aux mêmes heures d'ouverture que le salon EXPO habitat 2000
Après le Salon : les samedis et dimanches de 13 h à 17 h, dès le samedi 26 février jusqu'au dimanche 12 mars ou sur rendez-vous
Une construction de QUESTCO INC. Entrepreneur général 687-4334
en collaboration avec



Roc Pointe Promoteur 836-5555 · Ville de Saint-Nicolas Ville bilingue 831-2877 · Desjardins Financement 831-2674 · Décoration Nicole Cayer 843-9190 · Groux-Maçonnex Briques • Pierres • Pavés Brique et pierre 622-8500 · alba · DELTA Robinetterie 655-3827 ou 1 800 575-7575 · Miville Ventilation 626-5845 · Fenêtres 655-6196 · Armoires Alexandre Design Armoires de cuisine 878-5552 · les TOITURES R.L.C. inc. Murs préfabriqués et fermes de toit 878-4060 · Bois Select Planchers de bois franc 847-0661 · JP Groulx Rembiais et terrassement 832-8216 · EMCO DISTRIBUTION Fournitures plomberie et chauffage 681-4671 · LE MOBILIER INTERNATIONAL Mobilier 684-0666 · Mobilier 871-2221 · Système alarme 871-7676 · MAAX Bains et douches 1 800 463-6229
Nos remerciements aux partenaires et fournisseurs de la Maison EXPO habitat 2000

EN PRIMEUR ! ET POUR UNE DURÉE LIMITÉE
Le Pentium III 500MHz intel System PC
ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ EN AVRIL 2000 SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT*
LE NATIONAL DE QUÉBEC LE SUPER CLUB DE L'ORDINATEUR
Surveillez nos chroniques à l'émission PointCOM sur TéléMag 24
PRÊT ÉTUDIANT DE 3000$ ACCEPTÉ ! OUVERT 7/7 JOURS
PORTABLES EN MAGASIN
LE ROCKET
Pentium III-500MHz intel System PC
■ Intel Pentium III 500MHz ■ CARTE MÈRE INTEL ORIGINALE SE 440 BX2 ■ 128Mo SDRAM PC-100MHz ■ Moniteur 17" SVGA .27 INCLUS ■ Disque dur 13Go Fujitsu Ultra ATA-66 ■ CARTE VIDÉO VOODOO III 3000 16MO AGP ■ Boîtier AOpen ATX ■ Lecteur disquette 3,5" ■ CD-Rom 52X ■ Fax-Modem AOpen 56 K V90 PCI
■ Carte de son Yamaha 32 voix ■ Clavier bilingue AOpen PS/2 ■ Souris Logitech AOpen PS/2 ■ Haut-parleurs 120 W ■ 1 mois gratuit à Internet ■ Garantie 2 ans pièces et M.O. ■ Livraison, installation et formation à domicile GRATUITES ! ** ■ ... PLUS LA « SURPRISE DU MOIS » !
intel inside
996$ ou 68.45 / 36 mois
Service de réparation à domicile pour toutes marques d'ordinateurs et périphériques
DES MARQUES RECONNUES AU PRIX DES CLONES
865, boul. Charest Ouest • (418) 686-6366
■ Sans frais : 1-877-686-6366 ■ www.lenationaldequebec.com
■ À Rimouski : 170, St-Germain Ouest (418) 722-0414
■ Carrefour Chicoutimi 1915, boul. Talbot (418) 549-ORDI (6734)
■ À Saint-Georges : 8752, boul. Lacroix (418) 227-7797
■ À Baie-Comeau : Centre commercial Laflèche (418) 589-CLUB (2582)

Quand j'ai les bleus bebé, quand j'ai les bleus !



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

«Quand j'ai les bleus bebé, quand j'ai les bleus...» Non je ne croque pas de 222 ! J'écoute le docteur Mailloux. Pour communier à l'immense douleur humaine. Tout ce cortège de mal-aimés, de gens poqués qui se livrent sans retenue. Qui racontent leur vie sans amour, leur enfance blessée. Toutes ces victimes de tripoteux d'enfants, de mononcles à la main baladeuse, de mères incompétentes, de pères absents. Tout cet étalage d'angoisses, d'inquiétudes, de turpitudes. Tous ces adultes fragiles qui n'ont pas grandi. Qui cherchent à donner un sens à leur vie.

Au cas où vous ne le sauriez pas, ce docteur Mailloux officie tous les après-midi à la radio. Il n'est pas seul en ondes. Il forme, avec Manon Lépine, un duo étrange. Ce sont les Popeye et Olive de la «psy» !

Lui, il n'a pas la langue empêtrée dans sa barbichette. Il fesse dans le tas. En deux temps trois mouvements, rien que sur une ripompette, il fait le tour d'une question et dévoile ses positions.

— Avez-vous suivi des cours de moumouneries, demande-t-il l'autre jour à une femme qui faisait un récit emberlificoté de ses relations amoureuses.

Elle, ce serait plutôt l'oreille qu'elle a fine et sensible ! Mais elle a aussi de la jasette, de l'empathie et de la jugeote. Son seul défaut, c'est d'aimer tartiner ses discours de mots de deux piastres et quart et de maximes pas toujours heureuses. «On est loin de la coupe aux lèvres», disait-elle l'autre jour. Elle est capable de tenir tête au bon docteur quand il dérape. Car il est rapide sur la gâchette. Et il s'emporte. Malheur à celui qui ose le contredire. Mais il faut reconnaître qu'il a un tour incroyable pour débusquer les motivations. Pour déterrer les histoires inavouables qui empoisonnent l'existence. Pour toucher le bobo qui fait mal. Pour suggérer des moyens de guérison.

Des fois les gens ont de toutes petites voix. Des fois, ils ont le motton dans la gorge. Des fois, il commencent à se raconter avec assurance et finissent le caquet bas, désarçonnés, surpris des chemins imprévus que le doc leur fait emprunter. Des fois, ils ont l'air terriblement soulagés. Comme s'ils recevaient l'absolution.

Mais quand les gens ouvrent leur âme en direct à la radio, en s'identifiant par leur prénom, en décrivant avec précision leur situation, je suis étonnée de voir avec quelle impudeur ils étalent leurs problèmes. Avec quelle candeur ils se racontent sans paraître se soucier de l'impact de révélations souvent très graves, qui mettent en cause des proches susceptibles d'être identifiés. Comme cet amant. Comme cette conjointe. Comme ce fils. Comme ce prêtre. Raconter sa vie intime (et celle des autres) dans un cabinet privé, passe toujours. Mais cracher le morceau, en direct à la radio?

*****

Un gars de 40 ans, actif dans la pastorale, «impliqué, toutte le kit» est en ligne. On le sent terriblement mal dans sa peau. Il se tortille. Il raconte à mi-mots qu'il a des relations sexuelles avec un prêtre. Le doc réussira à tout savoir. Même ce qu'il a avoué en confession à son amant. Puis, il finira par lui demander: «Et avec lui, aimez-vous ça?

—Oui. «Vous êtes bien quand vous le faites?

—Oui.«Lui aussi? Alors, allez en paix. Et assumez le reste!»

—Une mère s'inquiète: son fils fouille dans ses tiroirs. Il joue avec ses bas, ses soutien-gorge. Elle le surprend en train d'enfiler ses bobettes. Et il est en érection. Ayoille! «Demandez-vous comment votre mari était. Ça va vous aider à mieux comprendre votre fils!»

—Mon fils de 31 mois a une fixation sur la tondeuse. Il veut tout le temps la voir, la toucher.

— Je n'ai pas le même groupe sanguin que mon père et ma mère. Ils sont du groupe A. Moi je suis AB. Je ne suis pas la fille de mon père. Dois-je les confronter?

— Un homme et sa conjointe ont appris d'un médium que l'un des deux mourra en 2010. Le bonhomme est traumatisé. «Vous avez payé 150$ pour vous faire dire des âneries. Vous avez été puni! Souffrez. Vous vous êtes comporté en imbécile. Il y a un prix à payer pour se conduire en enfant de quatre ans.» Et vlan!

— Un gars raconte qu'il a été rejeté par sa mère. Son père a fait un enfant à la soeur de sa mère. Puis, il a vécu avec la tante et son père. Il a été rejeté par sa tante. Rejeté par son père. Rejeté par sa blonde parce qu'il s'est fait une confidente dans un bar. «Vous avez le piton du rejet facile! Si votre blonde a trouvé ce prétexte, c'est de ses affaires», dit-il en liquidant l'histoire en moins de deux.

— Parce que sa fillette de trois ans fait encore sa crotte dans sa culotte, une mère est dans tous ses états. «Elle le fait juste avec moi. Pas avec la gardienne....»

— Le jour de la mort de sa mère, une femme se rue à la pharmacie, achète du shampooing colorant, de la crème pour la peau, un masque désincrustant. Elle avait avec sa génitrice une relation pourrie. Aurait-elle voulu embellir sa relation? (Wow! C'est un peu dur à avaler comme explication!)

— Une femme en larmes raconte que sa mère de 82 ans fait des crises d'anxiété, l'appelle à tout moment à l'aide. Il faudrait peut-être lui trouver un foyer?

— Une patineuse artistique a été poussée à la compétition par son père qui lui donnait lui-même des piqûres de vitamines. Un femme a épousé un policier qui la dénigre sans cesse mais qui devient gentil quand il veut du sexe. Une autre qui pèse 290 livres engraisse chaque fois qu'elle fait des thérapies....«Vous avec tendance à vous mentir à vous-même, Madame!»

— Une jeune femme exprime la colère qu'elle ressent à l'endroit de sa mère qui s'est rendue complice de son père abuseur... Mais soudain, on entend la musique. Babye! Allez hop! On accélère. C'est l'heure du message du commanditaire.

*****

Oui, tout un catalogue de petites et de grandes misères. Tout un défilé de malheurs, vite évoqués, vite explorés entre deux annonces de glucosamine, de sandwichs au poulet à 69 cents de Burger King, de spiruline, de crèmes nettoyantes ou revitalisantes, d'ampoules régénératrices au bois de Panama et autres trucs exotiques.

Tous ces conflits mère-fille-mari-cousin-voisin-ex-conjoint-famille reconstituée. Tous ces cas d'abandon, d'inceste. Toutes ces relations humaines mal tricotées. Tous ces parents sans allure. Toutes ces vies gâchées.

Devant pareil étalage de douleurs, je mesure l'étendue de mon bonheur. Ah que ma vie est simple! Ah que ma vie est douce!

Quand j'ai les bleus bebé, quand j'ai les bleus... j'écoute le docteur Mailloux. Puis je tourne le bouton. Et le silence se remplit de petites joies.

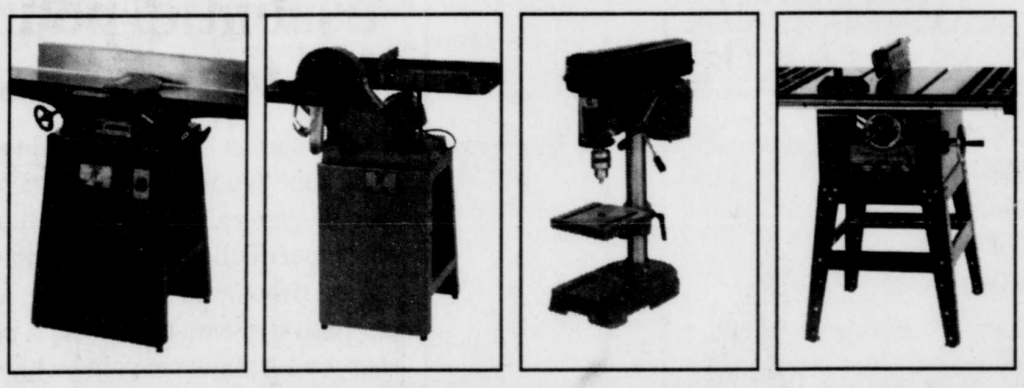
NORDIQUES COUPE LES PRIX

Porter-Cable ultrapuissant



219 99 ou 19 70 par mois

Couple maximum 330 po/lb
Surpasse la plupart des 14,4 V
Batteries 12 V - 2.0 A/h pour plus d'autonomie
2 vitesses variables
Comprend perceuse,
2 batteries de grande capacité, chargeur avancé avec diagnostic et coffret.



Dégauchisseuse
3 couteaux de 6 pouces
2 tables ajustables de 41 pouces
Moteur 1 ch, support inclus
N° 1021C
379 $ ou 33 94 par mois

Ponceuse combinée
Moteur 3/4 ch,
Ruban 6 x 48
Disque de 9 po,
Support inclus
N° 1061C
279 $ ou 24 99 par mois

Perceuse à colonne
Mandrin 1/2 po, 5 vitesses.
De 700 à 3000 tours à la min
Hauteur 29 5/16 po.,
Moteur 1/4 ch
N° 1000C
159 $ ou 14 24 par mois

Banc de scie 10 po
Table 27 x 40 po, Moteur 2 ch 18A-115 V/9A-230V à entraînement par courroie Construction robuste en fonte et acier. Guide de refente en aluminium pour plus de précision
499 $ ou 44 69 par mois

1464637

613, 1er Avenue, Québec
525-4811
Sans frais: 1 800 463-4811 Télécopieur: (418) 525-7377

*TPS et TVQ en sus. Financement au taux de 13.5% pour une période de 12 mois sous réserve de l'acceptation du crédit.

HEURES D'OUVERTURE
Du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 18 h; pièces d'auto de 8 h 30 à 21 h
les jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 21 h;
le samedi de 9 h à 17 h.

Défi BARNABÉ
VOIR PAGE I-12
Dos de section Bonne Table
1462112

La Caravelle
30e anniversaire
Table d'hôte 4 services 30$/2 pers.
• Salons privés avec foyer
• Service de valet gratuit
68 1/2, rue St-Louis, Québec
Réservations: 694-9022
1464863

Diabétiques recherchés

L'Unité de recherche sur le diabète du Centre hospitalier universitaire de Québec, Pavillon CHUL, offre la possibilité de participer à l'évaluation d'un nouveau médicament pour le diabète aux personnes diabétiques remplissant les conditions suivantes:

1. Être agé(e) de 60 ans ou plus.
2. Être traité(e) pour le diabète uniquement au moyen d'une sulfonylurée (exemples: Diabeta, Euglucon, Glyburide, Diamicron, Orinase, Mobenol, Tolbutamide).
3. Avoir un poids stable.

Les personnes intéressées pourront obtenir plus de renseignements et vérifier leur éligibilité en appelant à 654-2741.

Gilles Tancrède, M.Sc.
André Nadeau, MD

Ce projet de recherche (20.05.01) a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUQ, Pavillon CHUL.

Regroupement Québécois pour Personnes avec Acouphènes

Le programme d'habituation aux acouphènes par une thérapie sonore



Comment cette approche parvient à réduire les dérangements occasionnés par les acouphènes

Conférencier: Richard Larocque, audiologiste chez Audio-Conseil
Quand: Le dimanche 20 février 2000, à 13h30
Où: L'Institut RDPQ - 775, rue St-Viateur, Charlesbourg, près l'Externat St-Jean-Eudes, 650, av. Bourg-Royal
Entrée: 2$ pour les membres du RQPA, 3$ pour les non-membres
Information: tél.: 623-4122 ou 656-0370
1464765

SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ DES PIEDS
DU 20 AU 26 FÉVRIER
CONSULTATION GRATUITE

C'est de sa faute!



Votre colonne vertébrale, vos genoux et d'autres parties de votre corps sont souvent blâmés pour les maux dont vous souffrez. Pourtant, les vrais coupables sont peut-être vos PIEDS...

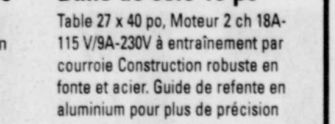
Nos orthésistes du pied sont des professionnels qui évaluent avec précision la condition de vos pieds.

DES SOLUTIONS EFFICACES SERONT PROPOSÉES POUR ACCROÎTRE VOTRE CONFORT SANS DÉLAISSER L'ESTHÉTIQUE.

LABORATOIRE POULIOT
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
CONSULTATION GRATUITE
Rendez-vous 652-0100
JS-1463122

PAM*?
Ça ne se mange pas, mais c'est bon pour votre portefeuille...
686-3344 1 800 463-2362

*Paiement Automatique Mensuel
17 84$ par mois, taxes incluses
Livraison 7 jours, par camelot



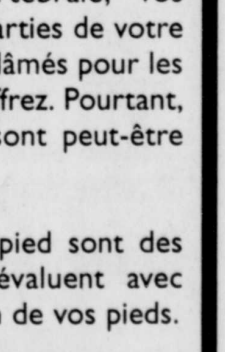
Destination Cégep de Limoilou
Choisir l'Asie ou l'Amérique latine pour étudier en Sciences humaines

COLLÈGE DE LIMOILOU
C E G E P
Campus de Charlesbourg 7600, 3e Avenue Est, Charlesbourg (Québec) G1H 7L4
Information : 418.624.3629 • www.climoilou.qc.ca
Campus de Québec 1300, 8e Avenue, Québec (Québec) G1J 5L5
Information : 418.647.6604 • www.climoilou.qc.ca

Un programme préuniversitaire qui colore les activités parascolaires ainsi que les stages de fin d'études.

L'Asie et son aire d'influence présente le monde asiatique dans la perspective des Sciences humaines au Campus de Charlesbourg. Ce profil s'ajoute aux autres profils offerts : Économie-administration, International et Psychologie-sociologie.

L'Amérique latine est explorée sur le plan des Sciences humaines au Campus de Québec. Ce volet s'intègre aux profils : Économie-administration, International et Psychologie-sociologie.



dep-4025B7



LE SOLEIL, PASCAL RATTÉ

Me Pierre Leclerc et la fille de la victime, en octobre, aux premiers jours de l'enquête du coroner.

MÉTHODE DE RESTRICTION DES MOUVEMENTS

Pas de règle claire du ministère

QUÉBEC — Malgré 25 décès en dix ans, causés par l'usage de la contention en milieu hospitalier, et un changement radical dans la philosophie des soins, le ministère de la Santé et des Services sociaux tarde à donner des orientations claires qui permettraient de donner un coup de barre pour réduire l'utilisation des méthodes de restriction des mouvements des gens confus et agités.

Sensibilisé au fait que les mesures de contention doivent être minimales et exceptionnelles, le ministère de la Santé et des Services sociaux a pourtant apporté en juin 1998 une modification à la loi pour obliger les établissements à adopter un protocole d'application des moyens de contention.

L'article de loi indique que ces protocoles doivent tenir compte des orientations données par le ministère... C'est là que le bât blesse : on attend toujours ces orientations que le ministère ne paraît pas pouvoir produire prochainement, constatait le personnel du coroner Gabriel Garneau qui poursuivait hier l'enquête sur le décès de Mme Georgette Lebrun, qui s'est délivrée d'une contention en octobre 1998 avant de se jeter par une fenêtre de l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Préoccupé par l'usage inapproprié de la contention, le procureur de la famille Lebrun, Me Pierre Leclerc, déplorait lui aussi l'inaction du ministère.

En attendant, ce sont des organismes de la base tels le Centre hospitalier régional de Lanaudière, qui semble un pionnier en la matière, et le Collège des médecins qui ont pris l'initiative de produire des avis pour réduire et mieux gérer l'usage de la contention dans le respect de la sensibilité moderne qui insiste sur l'humanisation des soins et sur le respect des droits civils inscrits dans les chartes des droits de la personne.

L'avis du collège des médecins indique que, loin d'être problématique, la réduction de l'utilisation de la contention ne fait pas augmenter le nombre de chutes et de blessures. Ce sont pourtant les raisons les plus importantes pour en justifier l'emploi. Les observations sont au contraire que la contention augmente le risque de chutes et de blessures plus graves. Plus encore, dans un document élaboré en 1996 par l'Association des hôpitaux du Québec, on signale que les effets néfastes, tant physiques que psychologiques, de la contention entraînent une augmentation du nombre d'heures de soins au lieu de diminuer la charge de travail des soignants !

COLLÈGE DES MÉDECINS

Le Collège des médecins s'est aussi intéressé au fait que les poursuites intentées au Canada relativement aux contentions portent sur leur usage inapproprié plutôt que sur le fait de ne pas avoir appliqué cette mesure.

Les principes généraux mis de l'avant par le collège sont à l'effet d'utiliser la contention comme une mesure exceptionnelle et de façon temporaire, lorsque la sécurité du patient ou celle d'autrui sont menacées. Chaque cas devrait être examiné au mérite et le personnel devrait chercher à traiter les causes d'un comportement dérangeant avant d'envisager de restreindre les mouvements d'une personne. Le consentement libre et éclairé de la personne (ou des gens qui en sont responsables) doit être recherché sauf en situation d'urgence.

L'avis du collège précise encore que l'usage de la contention doit être prescrit par le médecin et noté au dossier ; celui-ci doit indiquer le motif et la durée de son utilisation ainsi que le type de surveillance requise. **M.C.**

ENQUÊTE DU CORONER SUR LA MORT DE GEORGETTE LEBRUN

La contention devrait être une mesure de dernier recours

Marie Caouette
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'usage de la contention dans un établissement hospitalier n'est pas un indicateur d'une bonne qualité des soins. C'est un infirmier cadre, M. Robin Gagnon, attaché à l'hôpital régional de Lanaudière, qui faisait cette affirmation, hier, à la reprise de l'enquête du coroner Gabriel Garneau sur le décès de Mme Georgette Lebrun, qui est morte pendant son hospitalisation à l'Enfant-Jésus en octobre

Les infirmières travaillant sur les unités de soins aigus telle la chirurgie sont « mal outillées » face à des cas d'errance ou de fugue ; leur routine est plutôt d'administrer des soins et des traitements, selon ce témoin expert qui a rédigé une thèse de maîtrise sur ce sujet. Mme Lebrun souffrait de confusion postopératoire après une intervention chirurgicale en ORL. Elle a été contentionnée deux nuits de suite et a eu le réflexe de fuguer chaque fois.

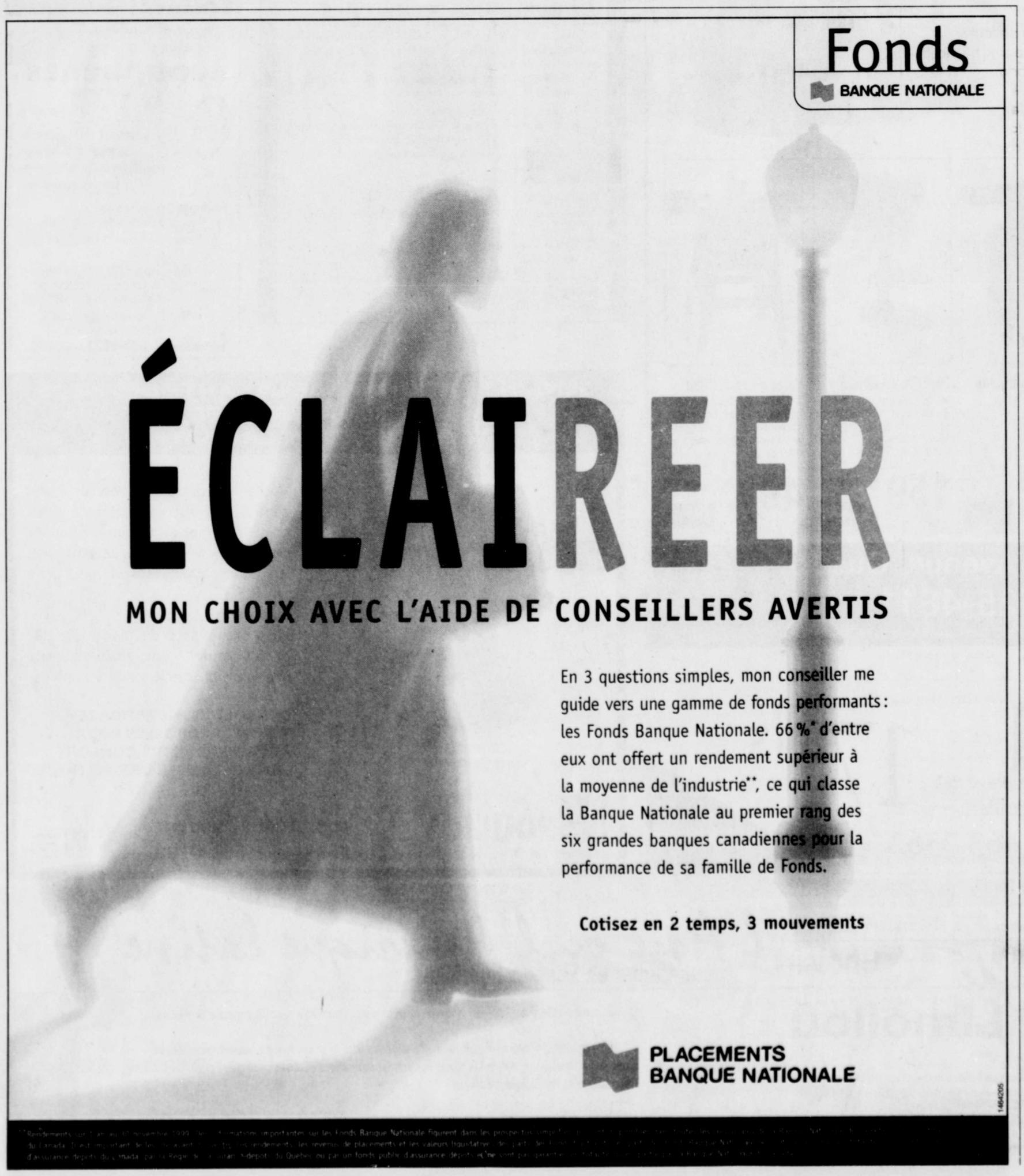
Le réflexe des infirmières qui manquent de connaissance dans ce domaine est d'aller chercher une ceinture de contention sur la tablette pour régler les cas de patients agités, illustrait M. Gagnon, contrairement à l'infirmière de psychiatrie ou en soins prolongés qui saura gérer autrement la situation. Face à un cas de confusion qui se prolonge après une chirurgie, les infirmières devraient s'interroger sur la cause et consulter le médecin.

La contention devrait être la mesure de dernier recours, après qu'on a tout fait et tout essayé. Elle ne devrait pas être utilisée comme un moyen visant à suppléer au manque de personnel pour surveiller des personnes confuses ou agitées. Les ordonnances permanentes dont sont munis les hôpitaux, pour utiliser la contention sans prescription médicale en cas d'urgence, devraient viser à éviter le risque d'un usage excessif. Elles devraient être très claires et baliser son usage selon des critères bien définis, disait M. Gagnon.

L'expert du coroner qui a eu l'occasion de réviser une abondante littérature sur la contention a eu le commentaire suivant à la lecture de l'ordonnance permanente de l'Enfant-Jésus. « J'ai jamais vu ça. » L'objectif d'éviter les chutes qui y est indiqué lui apparaissait « un peu vague » et plus propice à un grand usage de la contention qu'à une réduction de ce moyen de contrainte.

M. Gagnon énumérait une série de moyens dont les hôpitaux peuvent se doter pour éviter le recours à la contention : une alarme à la porte de la chambre du patient pour signaler une sortie, son transfert dans une chambre voisine du poste de garde, un service de garde privée prescrit sur ordonnance médicale, le recours à la famille pour surveiller son malade ou même l'installation du patient confus au poste de garde.

L'usage de la contention peut produire des effets contraires à celui recherché, signalait-il, aussi le patient peut vouloir se détacher ou son état d'agitation peut augmenter. M. Gagnon a aussi observé au cours de sa recherche que les infirmières ne se transmettent pas toute l'information utile au moment des changements de quart. Les indications concernant les cas de contention ne font pas partie des échanges verbaux.



ON CHERCHE UN FOYER

Un service essentiel pour les tout-petits

■ Lorsqu'on est au début de sa vie, tout jeune, on requiert et reçoit généralement une attention particulière. Nos parents nous procurent des soins affectueux et constants car, à cet âge, on est tellement vulnérable et fragile.

Cette chaleur qu'on reçoit, cette attention, cette affection et cette réponse à tous nos besoins s'avèrent nécessaires au développement de chaque personne. Se sentir aimé et protégé par ses parents nous permet de développer une estime de soi, une confiance en soi et aux autres afin que l'on puisse grandir en harmonie avec notre entourage. C'est tout un bagage positif, qui donne à l'enfant les outils pour réussir à l'école et plus tard, devenir un adulte responsable.

Dans un monde idéal, ce devrait être l'héritage de tous les enfants. Malheureusement, il arrive parfois, encore trop souvent, que dès le très bas âge, des enfants soient séparés de leurs parents pour toutes sortes de raisons. Ces enfants devront alors être placés pour une courte période ou encore à plus long terme.

Nous sommes donc à la recherche de familles ou de personnes seules pouvant offrir à ces tout petits la sécurité, l'affection et tous les soins requis. Bien entendu, vous devez avoir une grande disponibilité afin de représenter une figure stable auprès de l'enfant. Pour assumer ce rôle, un des conjoints devra être à la maison. Si possible, il serait souhaitable d'ouvrir également votre porte aux petits frères ou aux petites soeurs, afin d'éviter encore d'autres cruelles séparations.

Si vous désirez offrir ce service « essentiel » à ces tout jeunes enfants, nous tiendrons compte de vos intérêts et possibilités. Il s'agit pour vous, si vous résidez sur la Rive Nord de Québec, de nous contacter en demandant :

LA COORDINATION RÉGIONALE DES RESSOURCES: *Centre jeunesse de Québec (418) 661-6951, poste 1302*

FESTIVAL D'ÉTÉ

Le dg part pour New York

JEAN-SIMON GAGNÉ
Le Soleil

QUÉBEC — Le directeur général du Festival d'été de Québec, Michel Létourneau, quitte ses fonctions pour devenir commissaire de la Saison du Québec à New York, en 2001. Premier bilan de sept années mouvementées.

Sept ans après son arrivée au Festival d'été de Québec, Michel Létourneau laisse derrière lui un événement méconnaissable. Pour le meilleur, affirmeront plusieurs. Pour le pire, diront certains, qui aimaient le haïr. Avec les années, pourtant, même ses détracteurs avaient fini par s'habituer à ce personnage atypique dont les coups de gueules tranchaient dans le paysage plutôt pépère de Québec. Au moment du vote de la loi fédérale restreignant la commandite d'événements par les compagnies de tabac, on l'avait entendu dire que « par les temps qui courent, l'absurde se promène à tous les coins de rue ». Presque au même moment, lors d'une soirée privée, on l'avait vu accompagner Moustaki à la batterie. À Québec, devant des parterres de commanditaires en complet bleu-marine, ce genre de choses étonnent un peu, vous savez.

Sous la houlette de Michel Létourneau, le Festival a incontestablement pris le virage de la commandite et de la croissance. En 1992, l'événement traînait un déficit chronique de plus de 150 000 dollars, avec une programmation comprenant environ 250 spectacles. Aujourd'hui, le Festival en propose le double tout en affichant plus de 460 000 dollars de surplus. Le chiffre d'affaires a lui aussi doublé, passant de 2,6 millions en 1993 à 5,5 millions l'an dernier. Mais tout cela a eu un prix. L'événement a été rebaptisé Festival d'été Du Maurier, les commanditaires sont devenus omniprésents et le macaron est désormais obligatoire pour avoir accès au site. Jadis *happening* convivial par excellence, le Festival possède désormais des sections VIP. Une véritable hérésie pour les puristes.

Au moment où Michel Létourneau quitte ses fonctions, l'organisation de l'événement apparaît solide, mais plusieurs chantiers demeurent en plan. Par dessus tout, le commanditaire majeur de l'événement, Du Maurier, pourrait se retirer dès l'an prochain, à cause des lois anti-tabagisme. M. Létourneau assure cependant que les principales questions de commandites devraient être réglées lors de son départ en mai. « Il n'est pas exclus que Du Maurier reste fortement impliqué sous une autre forme » ajoute-t-il. En tous cas, nous voulons un commanditaire majeur. » Au cours des prochains mois, il faudra aussi jongler avec le bail de neuf mois consenti au Festival par le propriétaire de l'immeuble abritant le défunt bar-spectacle d'Auteuil. Faut-il y voir les bases d'un lieu de spectacles permanent? L'avenir le dira. Tout comme la tenue d'un mini-festival d'automne aux alentours de l'Halloween, qui pourrait s'inspirer d'événements comme le Carnaval de Venise ou de la Fête de la lumière suisse.

Michel Létourneau est devenu, hier, commissaire général du Québec chargé de la saison du Québec à New York. Il assumera aussi l'accueil des différentes saisons de pays étrangers qui visiteront le Québec au cours des prochaines années. « C'est devenu une façon de faire pour plusieurs pays. La France par exemple, a déjà accueilli des saisons du Brésil ou du Maroc », explique-t-il.

En attendant la nomination de son successeur au festival, M. Létourneau continuera d'assurer ses anciennes fonctions par intérim. Une dernière déclaration, avant de partir, à propos du festival? Oui. À propos des déménagements incessants des scènes principales. « Il faut cesser d'être des itinérants qui font la navette d'un endroit à l'autre et proclamer notre vocation urbaine, dit-il. Pas plus, pas moins. »

Des statues d'Alphonse et Dorimène Desjardins

JEAN-SIMON GAGNÉ
Le Soleil

QUÉBEC — Deux imposantes statues d'Alphonse Desjardins et de son épouse Dorimène seront érigées au mois de juin à l'intersection de la côte du Passage et du boulevard de la Rive-Sud, à Lévis. L'ensemble servira à souligner la création de la première caisse populaire Desjardins, il y cent ans.

Les deux statues de bronze seront surmontées par une arche de granit de douze pieds de haut, suggérant une porte, ou à tout le moins un passage. « Le couple Desjardins s'y croisera en échangeant un regard, peut-être avant d'aller vaquer à ses activités quotidiennes », suggère le projet initial. L'œuvre, que l'on coulera bientôt à Inverness, a été réalisée par la sculpteur Pascale Archambault, à qui l'on doit notamment une série de personnages au Monument national, à Montréal. Dans le jargon administratif, on précise que les statues atteindront 130 % de la taille réelle de leur sacro-saint modèle, le couple Desjardins. Ça veut dire que la représentation de feu Alphonse mesurera plus de sept pieds, tandis que celle de son épouse Dorimène aura quelques pouces de moins.

Quatre mois avant leur dévoilement, les œuvres soulèvent déjà une mini controverse. Le 22 septembre dernier, le sculpteur et dessinateur Raoul Hunter prétend qu'un comité de sélection lui a offert 100 000 dollars pour réaliser le projet. « Je leur ai expliqué qu'il y a dix ans, j'avais été payé 125 000 $ pour une seule statue devant le manège militaire, explique-t-il. Je ne pouvais quand même pas en faire deux pour 100 000 dollars, avec des délais très courts, par dessus le marché. Juste les travaux de fonderie, ça coûte environ 30 000 dollars par statue, et ça ne comprend pas tout le reste », assure-t-il. Quelques mois plus tard, Raoul Hunter a eu la désagréable surprise d'apprendre que le contrat a été attribué pour la somme de... 120 000 dollars. Depuis, un doute habite M. Hunter. Pourquoi avoir offert 20 000 dollars de plus à un autre sculpteur? Tout ça est-il vraiment *fair-play*?

Le président du comité de sélection, le directeur du Musée du Québec, John Porter, attribue la controverse à un malentendu. Tout en précisant que ses fonctions lui imposent un devoir de réserve, il estime que le comité a estimé que les attentes de M. Hunter dépassait le budget disponible. « Je comprends la déception de M. Hunter, mais ce genre de choses arrivent parfois dans les concours public. » Le porte-parole du mouvement Desjardins, André Chapleau, abonde dans le même sens. « Le comité a interprété la réaction de M. Hunter comme un non catégorique. Nous avions parlé d'un ordre de grandeur de 100 000 dollars pour l'œuvre. Ça laissait la place à une certaine augmentation. Malgré toute l'estime que nous avons pour M. Hunter, le comité a agi avec toute la rigueur et le professionnalisme voulus. Il a fait son choix parmi six candidats ».

L'installation de la future « arche Desjardins » nécessitera d'importants travaux d'aménagement dans ce que les résidants nomment habituellement le parc Desjardins. La ville de Lévis y investira quelque 10 000 dollars, le reste étant assuré par Desjardins. L'annonce officielle devrait être faite au cours des prochaines semaines.

LES FROMAGES ENDIMANCHÉS DE L'ASTRAL

Fromages et porto le dimanche, c'est chic !
Seulement 49,95 $ pour 2 personnes.
L'Astral vous propose une toute nouvelle table d'hôte de cinq services, incluant fromages et porto.
Tous les dimanches à partir du 20 février, monsieur Luc Mailloux vous fera découvrir ses fromages au lait cru, dont le Saint-Basile de Portneuf.
Ils seront accompagnés d'un porto de la **maison Graham's.**
Vous terminerez le week-end en beauté !

BAR • RESTAURANT ROTATIF
L'ASTRAL

HÔTEL LOEWS LE CONCORDE QUÉBEC
RÉSERVATIONS : (418) 647-2222 POSTE 3226
1225, cours du Général-De Montcalm, Québec
1464790

ARTISANAT D'HAÏTI
ARTICLES RELIGIEUX
CENTRE MISSIONNAIRE
Auxiliaires franciscaines
1210, av. Champfleury, Limoilou (Québec)
(418) 667-7537
(paroisse St-Pascal-de-Maizerets)



LE LIVRE DU PÈRE PASCAL LABELLE, cap.
fondateur de l'Institut des Auxiliaires franciscaines
(possibilité de commander par la poste)



- *Superbes sculptures et masques*
- *Crèches magnifiques*
- *Belles peintures*
- *Cassettes vidéo et audio d'Haïti*
- *Revues de Mgr Margron*
- *Livres de recettes créoles typiques d'Haïti*
- *Cartes de souhaits personnalisées avec vos photos préférées*
- *Articles religieux*
- *Épinglettes du grand Jubilé de l'an 2000 (4 modèles)*

Service de montage par ordinateur
Cartes de souhaits, affaires, etc.

Ouvert à l'année
Dimanche, lundi et mardi, fermé
Du mercredi au vendredi,
de 13h à 16h30
Samedi,de 11h à 16h

Merci de nous aider à les aider...



Ou envoyez vos dons par la poste au
Centre missionnaire des Auxiliaires franciscaines
a/s Huguette Paradis, a.f.
1210, Champfleury, Québec G1J 4L4
Tél.: (418) 667-7537
1463987

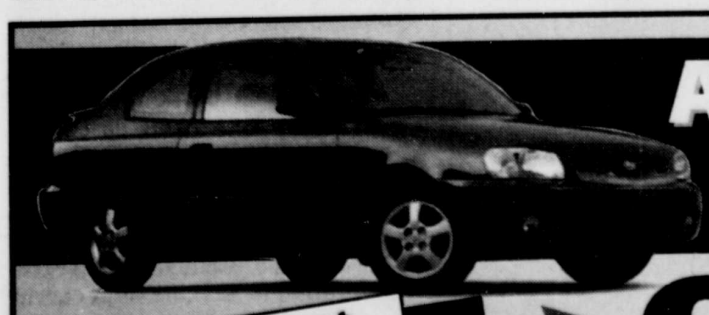
Multipliez vos ventes
SÉMINAIRE : « LES STRATEGIES MARKETING DES GAGNANTS »
Découvrez les outils pour augmenter vos ventes et apprenez les techniques pour surpasser la compétition :
- 15 principes essentiels en marketing
- comment réaliser une publicité qui vend vraiment
- provoquez un comportement d'achat immédiat
- comment sélectionner les bons médias de diffusion
- 30 trucs des publicitaires professionnels et bien plus...

Transformez vos dépenses publicitaires en investissement



le 25 février et le 24 mars à l'Université Laval
Réservez dès maintenant, places limitées
(418) 650-9204
Sur les heures régulières de bureau
www.seminaire-marketing.qc.ca
supérieurs
COMMUNICATION MARKETING
1460403

SÉQUESTRE
Cassidy DEPUIS 1801 Ltée
LES PORTES OUVRENT JEUDI
LE PLUS GRAND FOURNISSEUR CANADIEN DES RESTAURANTS, DES HÔTELS ET DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE AU DÉTAIL
TOUT EST RÉDUIT DE
30 A 50%
de rabais du prix d'origine de Cassidy
EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET AU GAZ
VERRERIE, PORCELAINE, CRISTAL, CHAUDRONS ET CASSEROLES, MOULES À PÂTISSERIE, VAISSELLERIE, SERVICES DE TABLE, COUVERTS, USTENSILES DE CUISINE ET ACCESSOIRES, ARTICLES DE NETTOYAGE, CADEAUX...
SILVER GIANT · TRUE · CARLISLE · GARLAND · Libbey · Syracuse · ONEIDA · Rubbermaid · HOBART · ZWILLING J.A. HENCKELS · TRAEX · CAMBRO · VULCAN · BROWNE · VOLLRATH · Hamilton Beach
LES PORTES OUVRENT JEUDI
EMPLACEMENT DE L'ENTREPÔT
1240 Charest Blvd
du lundi au vendredi de 8 à 18 heures
samedi de 9 à 16 heures
MODES DE PAIEMENT: COMPTANT, VISA, MASTERCARD, DÉBIT
CENTURY SERVICES INC.
Encanteurs, Liquidateurs, Évaluateurs
JS-1464842



ACCENT 2000
Seulement 179 $* par mois
0 $ comptant
0 $ transport préparation
0 $ dépôt sécurité
* Location 48 mois. Sous réserve de l'acceptation du service du crédit. Frais d'acquisition en sus.
**Transport et préparation en sus. Voir conditions*



SONATA 2000
299 $** par mois
0 $ comptant
Ste-Foy HYUNDAI
2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy
GARANTIE 5 ans 100 000 km
HYUNDAI UNE ÈRE NOUVELLE
Internet: www.hyundaiquebec.com
(418) 654-9292
1462865

POLICE DE LÉVIS ET CHAUDIÈRE-ETCHEMIN

Un pas de plus vers la fusion

Pierre Pelchat
Le Soleil

LÉVIS — Annoncé au début de novembre, le projet de fusion des corps de police de Lévis et de Chaudière-Etchemin franchira une autre étape la semaine prochaine.

Au cours d'une réunion, les représentants des villes concernées mettront la touche finale au mandat qui sera confié à une firme de consultants chargée de recueillir et d'analyser toutes les données pertinentes sur les deux services de police, que ce soit sur l'effectif, les conventions collectives, les cours municipales, le service de premiers répondants, la protection contre les incendies.

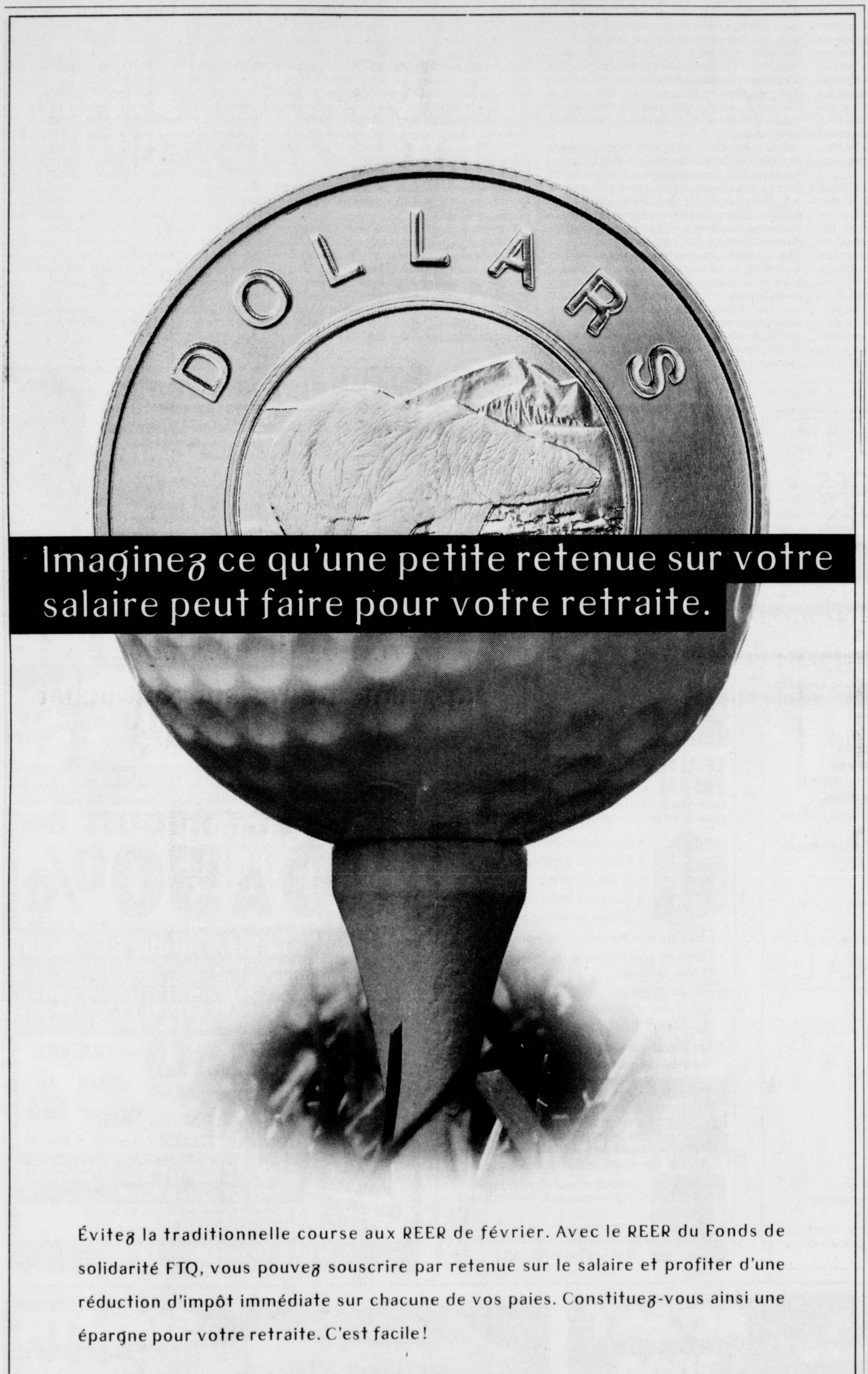
« Les consultants devraient prendre un mois et demi ou deux mois pour produire leur rapport », a indiqué le président de la Régie de Chaudière-Etchemin, Jean-Luc Daigle. De là à penser qu'un regroupement pourrait être chose faite dès cette année, le maire de Saint-Romuald n'a pas écarté cette possibilité.

Avant les Fêtes, M. Daigle avait affirmé qu'il y avait une très grande ouverture à la proposition de Lévis d'unifier les deux corps policiers. La ville du maire Garon voit dans ce projet une occasion de réduire les coûts d'acquisition de nouveaux équipements.

Le président de la Régie de Chaudière-Etchemin avait toutefois posé deux conditions pour la réalisation de l'étude de regroupement, soit le maintien de la qualité des services et le non dépassement des coûts actuels.

Questionné sur la possibilité d'un regroupement avec les services policiers de la Rive-Nord, le maire de Saint-Romuald a relancé la balle dans le camp des maires de l'autre rive. « Pour nous, il est important que les maires de la Rive-Nord s'entendent entre eux avant d'entreprendre des discussions pour un regroupement », a-t-il affirmé.

La Régie de Chaudière-Etchemin dessert les 75 000 habitants des villes de Saint-Romuald, Saint-Jean-Chrysostome, Charny, Breakeyville, Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Saint-Étienne-de-Lauzon. Pour leur part, les policiers de Lévis couvrent les territoires de Pintendre, Saint-Henri, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy et Lévis où résident plus de 50 000 personnes.



REMORQUAGE

Le garagiste Yvon Pilote reçoit un appui de taille

Pierre Pelchat
Le Soleil

LÉVIS — Le garagiste Yvon Pilote, de Saint-Étienne-de-Lauzon, vient d'obtenir un nouvel appui des élus municipaux de sa ville, de Saint-Nicolas et de Saint-Rédempteur dans sa bataille avec la Régie de police de Chaudière-Etchemin concernant le remorquage des automobiles.

Ces trois municipalités ont demandé à l'organisme intermunicipal d'annuler le contrat de remorquage accordé à l'entreprise Jac-Nic de Saint-Jean-Chrysostome. Après avoir analysé le dit contrat valide jusqu'au 31 décembre 2001, les dirigeants de ces villes en sont arrivés à la conclusion que cette entente pouvait être annulée en vertu d'un article du contrat.

Si la Régie accepte de donner suite à cette requête, les conseils municipaux ont demandé à la Régie de police de procéder à un autre appel d'offres qui prévoierait une deuxième fourrière du côté ouest de la rivière Chaudière. De cette façon, les entreprises de remorquage de Saint-Étienne, Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur auraient plus de chances de soumissionner de façon compétitive.

Dans l'appel d'offres précédent, l'entreprise de remorquage devait avoir une place d'affaires du côté est de la Chaudière, soit à Charny, Saint-Romuald ou Saint-Jean-Chrysostome et exploiter une fourrière à moins de 10 kilomètres du poste de police situé à Saint-Romuald. Ces critères écartaient à toutes fins utiles les garagistes de Saint-Étienne, Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur, bien que la Régie de Chaudière-Etchemin y assure depuis trois ans le service de police. Pour les élus de Chaudière-Ouest, cette façon de faire est inéquitable.

Le président de la Régie et maire de Saint-Romuald, Jean-Luc Daigle, a indiqué qu'une réponse serait formulée à l'endroit des trois conseils municipaux à la prochaine réunion du conseil d'administration de l'organisme intermunicipal qui aura lieu le 9 mars. « Même s'il y a une clause dans le contrat qui nous permet de l'annuler sans donner de raison, nous avons quand même l'obligation d'agir de bonne foi. Nous analyserons tous les aspects de la demande des trois villes avant de prendre une décision », a-t-il commenté. Il y a quelques semaines, le garagiste Yvon Pilote, qui a déjà eu un contrat de remorquage avec la Régie de police de Chaudière-Ouest, s'était publiquement plaint du traitement discriminatoire de la Régie de Chaudière-Etchemin. La Régie de Chaudière-Ouest a été intégrée à celle de Chaudière-Etchemin en 1997. L'entente ne prévoyait toutefois pas le maintien d'une fourrière du côté ouest.

Bourses Killam

Le Conseil des arts du Canada vient d'annoncer le nom de 16 chercheurs qui mériteront une des bourses Killam. Le comité de sélection a notamment retenu le projet de Serge Courville, professeur de géographie historique à l'Université Laval, sur le discours de colonisation du XIXe siècle au Québec. M. Courville veut montrer à quel point le discours québécois est une réplique du discours britannique pour la colonisation de l'Australie ou de l'Afrique du Sud, et comment le rêve colonial québécois était un contrepoids au rêve américain. Des pamphlets présentaient d'ailleurs le Nord québécois comme « la nouvelle Californie pour nos jeunes Canadiens ». Les bourses Killam défraient les salaires de chercheurs en sciences naturelles et humaines, génie et santé,

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Cartes sur table

Redécoupages en vue dans quelques villes

MARC LESTAGE
Le Soleil

QUÉBEC — Le moment est venu pour Québec, Sainte-Foy et 87 autres municipalités de décider s'il y a assez, pas assez ou trop de conseillers élus autour du maire, lors des réunions du conseil.

L'exercice constitue une figure imposée par le Directeur général des élections durant l'année qui précède un scrutin municipal. L'avis de révision a été transmis il y a quelques jours. Le très officiel document était accompagné de plusieurs caisses de documents qui se révèlent être une liste complète des « électeurs » du territoire.

Pour cette révision, les municipalités doivent travailler à l'intérieur d'un cadre relativement serré. Ainsi, il est entendu que chaque ville doit avoir un minimum de six conseillers, mais pas plus de huit, si la ville compte moins de 20 000 âmes.

Jusqu'à 50 000 de population, le nombre des élus doit osciller entre huit et 12. Dans les « grandes villes » comme Sainte-Foy (50 à 100 000 personnes), la norme est de dix à 16 conseillers. Québec, avec ses 132 000 de population, doit avoir entre 14 et 24 districts électoraux.

SAINTE-FOY

Le greffier de Sainte-Foy, René Damphousse, connaît bien la question et pour cause. Il a été le chef d'orchestre désigné lors des deux récents redécoupages, assez sévères, dans cette ville.

En effet, autour d'Andrée Boucher, le nombre des conseillers a été réduit de 14 à 12 avant l'élection de 1993, puis à seulement dix lors du scrutin de 1997. Quand à savoir s'il y aura un nouveau redécoupage, « il est trop tôt pour le dire », explique-t-il. De fait, cela semble peu probable.

L'exercice est imposé par le DGE l'année avant les élections

Selon la dernière compilation du Directeur général des élections, la population d'électeurs y est passée de 50 000 à environ 56 000. C'est dire que pour le prochain scrutin, on retrouvera 5600 électeurs par district contre 5000 la dernière fois. Le nombre des postes de conseillers ayant déjà été réduit au minimum permis de dix, il y a peu de chances que le tableau soit modifié. Tout au plus sera-t-il nécessaire de transférer quelques électeurs d'un district électoral à l'autre afin de respecter la moyenne.

QUÉBEC

À Québec, le conseil exécutif doit décider durant les prochains jours de l'addition possible d'un district dans le secteur Les Rivières. L'addition d'une chaise de conseiller avait déjà été soumise lors de la dernière élection. Plus tard, le nombre de districts a été ramené à 20 sur décision du président des élections, à la suite d'une contestation de citoyens.

Québec reviendra-t-il à la charge ? « C'est au conseil exécutif d'en décider », rappelle Me Antoine Carrier, le greffier de la Ville. Une chose est sûre, la tentation sera forte de suggérer la création d'un nouveau quartier. On rappelle que l'administration estimait déjà utile de le faire, il y a trois ans. Or, depuis, la population visée est passée d'environ 120 000 à 132 000, selon les données du DGE.

SAINT-ÉMILE

Dans la petite municipalité de Saint-Émile (10 518 de population), aucun redécoupage majeur n'est prévu, même si la population y a augmenté plus rapidement que dans toutes les autres municipalités de la grande région de Québec.

Selon le greffier Jean Savard, « la situation a été prévue lors du précédent redécoupage et il sera relativement facile d'absorber l'augmentation de la clientèle du secteur sud dans les districts existants », explique le greffier.

AILLEURS

Parmi les autres villes à qui le DGE commande une révision de leur carte électoraie, on retrouve Saint-Augustin-de-Desmaures, Sainte-Brigitte-de-Laval, Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Urbain. Sur la Rive-Sud, Montmagny, Pintendre, Saint-Charles de Bellechasse, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Rédempteur, et Thetford-Sud.

Dans l'Est, Cabano, Matane, Pointe-Lebel et Sept-Îles entre autres.

CLUB TISSUS

PAYEZ LE PRIX LE PLUS BAS...

GARDERIE GRATUITE

JOURNÉES PORTES OUVERTES

2 JOURS SEULEMENT
les 19 et 20 février 2000

À tous les client(e)s
Tirage de 12 cartes de membre

CONCOURS
Robe de bal du millénium

1er PRIX: Remboursement du coût d'achat du tissu et des accessoires ayant servi à la confection de la robe + un certificat-cadeau pour un souper gastronomique pour 2 personnes au café-bistro Le Diable aux Anges

Diable ô Anges
28, boul. Champlain
31, rue Petit Champlain

2e PRIX: Remboursement du coût d'achat du tissu et des accessoires ayant servi à la confection de la robe.

Informez-vous auprès de votre Club Tissus!

CLUB TISSUS À QUÉBEC
ATTENTION NOUVELLE ADRESSE

Club Tissus Voisin du Club Jouet
Du Vallon | Bouvier | Capitale | Pierre-Bertrand

1100, Bouvier, Québec
622-4086

Heures d'ouverture
Lundi, mardi et mercredi: 9 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi: 9 h 30 à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
Dimanche: midi à 17 h

1463444

LES JOURS EXCEPTIONNELS

Obtenez un rabais supplémentaire de 100 $ sur tout achat de meubles de 995 $ ou plus sur présentation de ce certificat-cadeau

100 $

LA GALERIE DU MEUBLE DÉCORATION INTÉRIEURE

CERTIFICAT-CADEAU

VALIDE JUSQU AU DIMANCHE 27 FÉVRIER 2000

** Non monnayable. Incluant les taxes. Ne s'applique pas aux commandes extérieures. Un seul certificat par adresse. Ne peut être utilisé conjointement avec tout autre certificat-cadeau. Certificat transférable.

Doublez ce certificat-cadeau et obtenez 200 $ de rabais sur la marchandise étiquetée en rouge.

Présentez ce coupon à l'une de nos succursales

Profitez de nos rabais supplémentaires sur tout achat de plus de 1000 $

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcelette
Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcelette
Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy
Lévis, 838-9982

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE
Site Internet : www.lagaleriedumeuble.com
1 800 463-2277

HERMÈSIADES
MEILLEUR COMMERCE DE MEUBLES AU QUÉBEC

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN *

* Février 2001. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30 %. Conditions en magasin.

Heures d'ouverture : Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30. Jeudi et vendredi 9 h à 21 h. Samedi 9 h à 17 h. Dimanche 12 h à 17 h.

Certains articles présentés sont en quantité limitée et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

1461998

GRANDE PROMOTION

4,9 %* location 39 mois

Pré-Salon de l'auto

Sur tous nos véhicules ML-C-E-CLK 1999 en inventaire

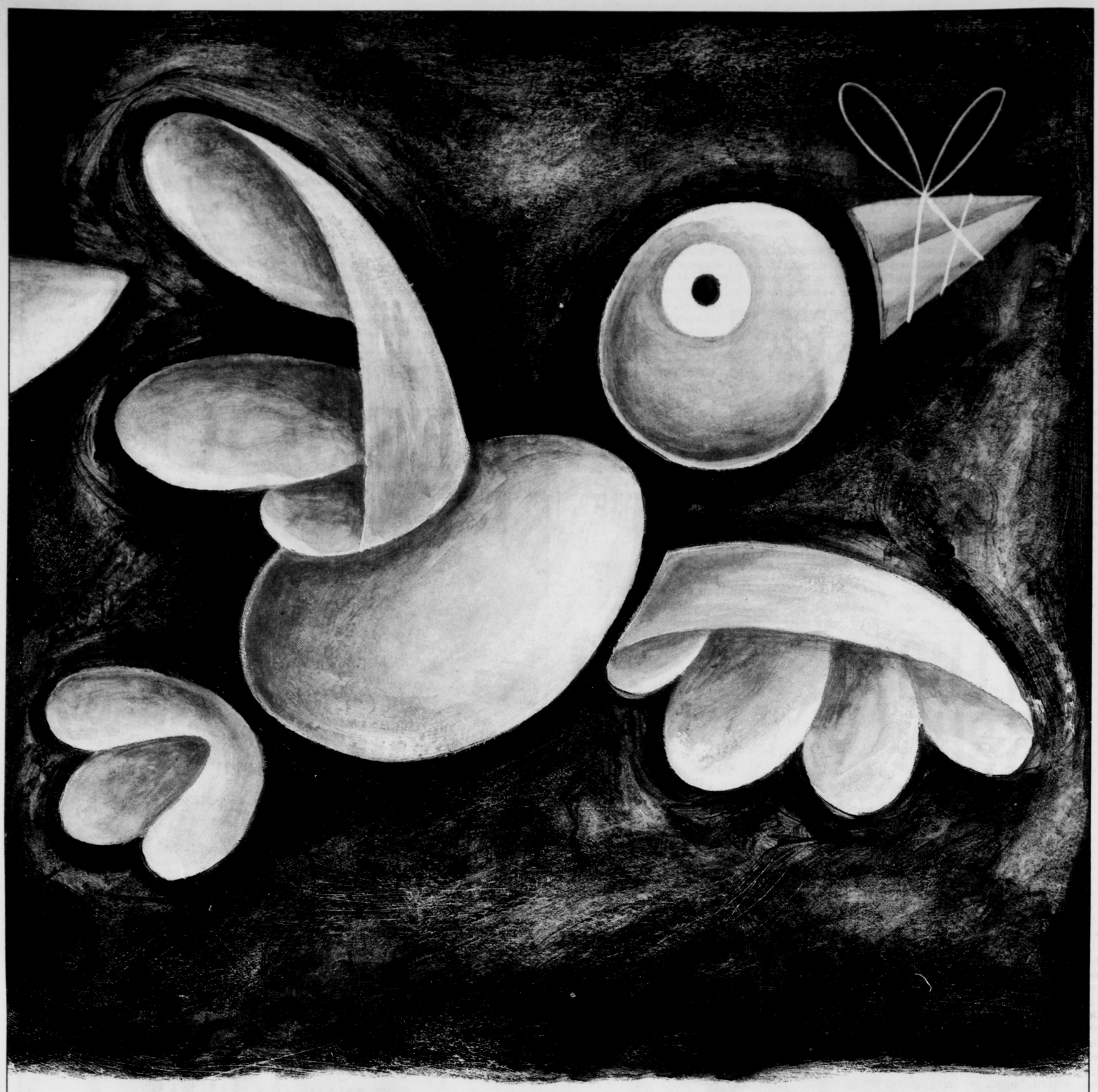


Mercedes-Benz

Offre valable jusqu'au 29 février 2000.
Valeur résiduelle garantie par Mercedes-Benz.
* Taux de location offert par Mercedes crédit. (sujet à approbation de crédit)

Chatel Automobiles Ltée
Témoin de votre réussite...
1350, Bouvier, Québec Tél.: (418) 628-6336

sog1463765



Ottawa veut nous clouer le bec.

Ottawa est sur le point de faire passer une loi qui voudrait remettre notre avenir politique entre les mains du Parlement fédéral. La Chambre des communes voudrait à la fois maîtriser la question référendaire et la majorité requise, quand on sait pertinemment que 75% des députés proviennent de l'extérieur du Québec. En d'autres mots, on veut porter atteinte à un droit fondamental: celui de décider nous-mêmes de notre destin collectif.

Dans un pays soi-disant démocratique, il y a de quoi en avoir le bec cloué.

La démocratie, **ça se respecte.**

Québec

1464240

Traités comme des rois

Jean-Paul Tremblay et les autres cancéreux qui ont reçu leur traitement dans le Maine se sont dits enchantés

MARIE CAOUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Pas drôle un diagnostic de cancer. Pas drôle de ne pas avoir de place en radiothérapie quand « ça presse ». Pas drôle d'être obligé d'aller se faire traiter aux États-Unis ? Whoa ! minute ! Jean-Paul Tremblay, un commis de magasin retraité de 60 ans, qui jouit d'un moral d'enfer, a reviré ses sept semaines de radiothérapie après un cancer de la prostate en une expérience positive.

Il ne pensait pas être traité aux petits soins comme ça à l'hôpital de Lewiston, au Maine, et à l'hôtel, ni se faire des amis parmi le groupe de cancéreux et de bénévoles. Parti avec un peu d'appréhension, M. Tremblay est revenu carrément enchanté. « J'ai jamais vu ça, on a été traité partout comme des rois ! », dit-il à peine rentré de ses traitements qui ont pris fin le 21 janvier 2000.

Le personnel hospitalier du Central Maine Medical Center est constamment tout sourire, a-t-il observé. Les médecins rencontrés, toutes les semaines, ne sont pas avares d'explications qu'une travailleuse sociale francophone se chargeait de traduire. Les accompagnateurs, les bénévoles de Lewiston et la travailleuse sociale francophone ont aussi été des anges pour leurs protégés.

Jean-Paul Tremblay ne s'est, ensuite, pas ennuyé une minute parmi le groupe de cancéreux recrutés dans tout l'Est du Québec. Même si les traitements ne duraient que dix minutes par jour : huit minutes pour la préparation et deux minutes de traitement comme tel !

Le groupe a rapidement formé une famille dont les membres jouaient aux cartes, allaient au cinéma ou magasiner ; tous les jeudis après-midis avant le retour à Québec, de petits *partys* sans alcool soulignaient la fin des traitements de l'un ou de l'autre. À l'hôtel, le groupe avait accès à la piscine et à tous les services offerts à la clientèle. M. Tremblay a même été la vedette, au début janvier d'un reportage du *Maine Sun* sur les Québécois qui se font traiter chez eux.

Entre Noël et le jour de l'An, quelques Québécois ont poussé l'audace jusqu'à préparer un repas de tourtière du Lac-Saint-Jean pour tout le monde. La demi-douzaine de cancéreux qui ont passé le jour de l'An 2000 à Lewiston ont été traités comme des invités spéciaux, rapporte-t-il.

Son énergie et sa bonne humeur, M. Tremblay les attribue en partie au fait qu'il n'a pas connu les effets secondaires déplaisants du traitement, telles les bouffées de chaleur. « Mais les bons vivants du groupe trouvaient moyen de rire de cet inconvénient, généralement associé à la ménopause », dit-il. Plusieurs sont restés en contact et forment le projet de se revoir.

Côté médecine, il a constaté que les Américains sont avancés. Le marquage des parties du corps avant les séances de radiothérapie ne laisse pas de trace. « Ça se fait à l'aiguille, sans douleur, comme un tatouage et cela ne laisse pas de trace à l'œil nu. Seule la machine lit les marques qui deviennent phosphorescentes sous sa lumière. Pas de problème pour prendre une douche ou un bain avec cette technique. »

PAS DE PERÇEUSE NI DE CELLULAIRE

Par ailleurs, Jean-Yves Chamberland de Beauport, un patient souffrant d'arythmie ventriculaire sévère, ne peut plus passer sous la porte de détection de métal dans les aéroports depuis que son cardiologue de l'hôpital Laval lui a implanté, en novembre, un appareil miniature de défibrillation et un stimulateur cardiaque.

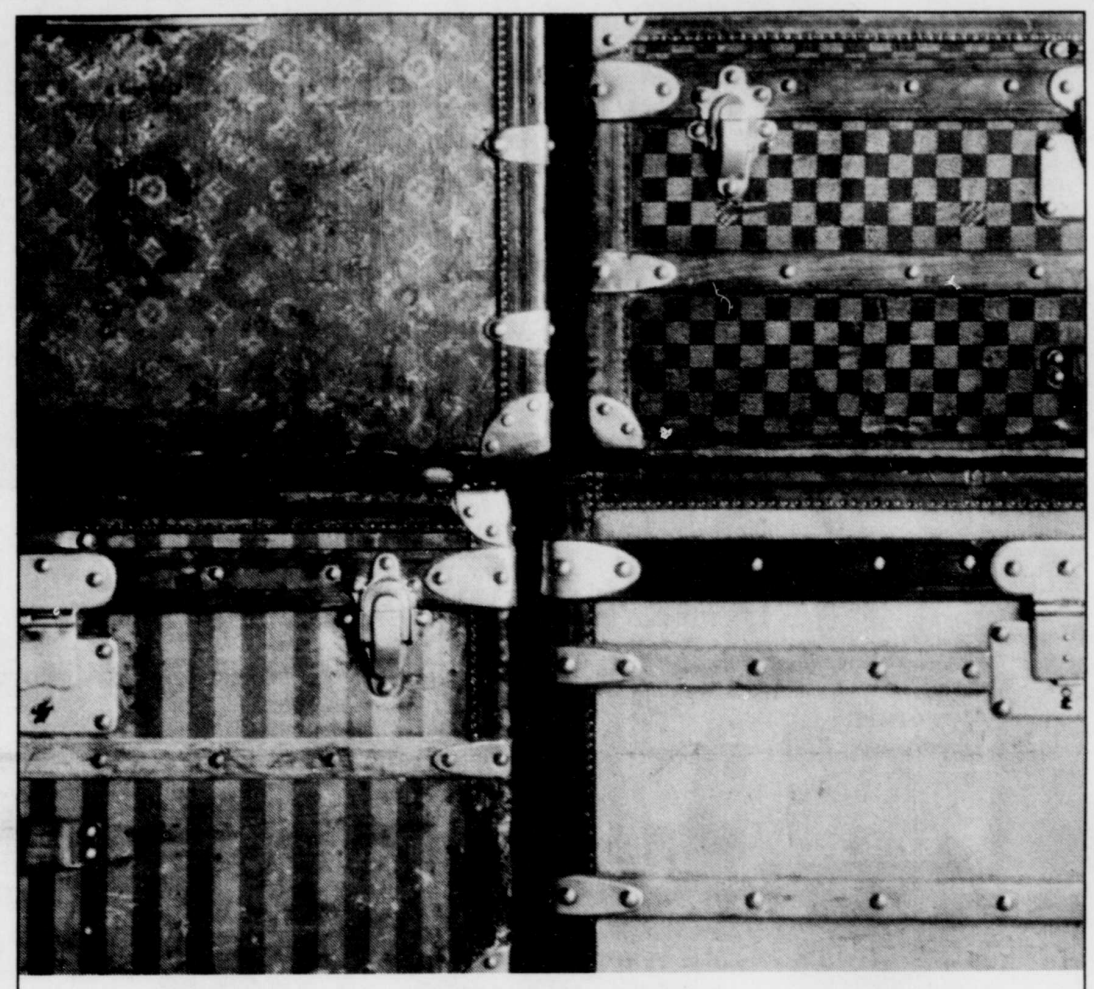
Pour ne pas endommager son appareil, il ne peut plus utiliser sa perçeuse, ni se faire détartrer les dents au moyen d'un appareil électrique chez son dentiste, ni utiliser de cellulaire. Il doit éviter l'étage des hôpitaux où l'on utilise des appareils électro-magnétiques et ne pas s'approcher de l'appareillage utilisé pour réparer les voitures dans les garages. Finis aussi pour lui les voyages dans les pays où il n'est pas sûr que les hôpitaux soient équipés d'instruments pour s'occuper d'un cas comme le sien.

M. Chamberland, un ancien contremaître chez Daishowa qui a subi deux infarctus, ajoutait ces éléments, hier au cours d'une entrevue téléphonique, au reportage paru sur ce sujet la semaine dernière. Outre ces inconvients, il a repris une vie normale de retraité. Se sent-il plus en sécurité ? Oui et non, répond-il. Même s'il prend une médication pour régler les petits problèmes d'arythmie, il vit dans la crainte de l'effet du coup de poing que le défibrillateur pourrait lui faire ressentir si son cœur en avait besoin. « Je préfère qu'il ne parte pas. C'est pire le soir. Ça m'empêche quasiment de dormir. Je dois prendre un calmant pour me détendre. »



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Jean-Claude Tremblay souligne que le personnel médical de là-bas est toujours tout sourire.



Louis Vuitton vous invite à une présentation hors malle exclusive.

Rencontrez Mme Isabelle Sallé, porte-parole de la maison, qui vous fera découvrir les derniers sacs à main et accessoires.

Le jeudi 24 février et le vendredi 25 février, de 9 h 30 à 21 h.
Le samedi 26 février, de 9 h 30 à 17 h.

Québec : Place Sainte-Foy, (418) 656-6783 **www.holtrenfrew.com**

HOLT RENFREW

1464944

VENTE DU MILLION

Ford focus

Meilleure voiture de l'AJAC

FÉLICITATIONS !
AUX GAGNANTS
D'UNE Ford FOCUS LX P33

Les Ford Focus sont une gracieuseté des associations des Consessionnaires Ford.

LÉVIS
Madame Béatrice Briand
Breakeyville, (Québec)

BEAUPORT
Monsieur Denis Tremblay (Régina Tremblay)
Beauport, (Québec)

LES SAULES
Monsieur Francis Gagnon
Madame Isabelle Laroche
Loretteville, (Québec)

TROIS-RIVIÈRES
Madame Monique Fournier
Cap-de-la-Madeleine, (Québec)

RIMOUSKI
Monsieur Jean-Pierre Boudreault
Port-Cartier, (Québec)

CHICOUTIMI
Monsieur Jean-Marc Farinas
Chicoutimi, (Québec)

RIVIÈRE-DU-LOUP
Monsieur Claude Dubé
Rivière-Bleue, (Québec)

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
Madame France Marois
Saint-Victor de Beauce, (Québec)

1464925

AMEUBLEMENTS TANGUAY

FESTIVAL OIZO

ENTRÉE GRATUITE

DU 12 AU 20 FÉVRIER 2000

Venez voir plusieurs espèces d'oiseaux dont des rapaces, des autruches, des émeus et bien d'autres encore...

LES SAMEDIS ET DIMANCHES 12, 13 ET 19, 20 FÉVRIER, ASSISTEZ À PLUSIEURS SPECTACLES DE VOLS D'OISEAUX DE PROIE, D'ENVOLS DE PIGEONS VOYAGEURS, DE CONFÉRENCES PASSIONNANTES. DE PLUS, PARTICIPEZ À DES DÉGUSTATIONS «PARTICULIÈRES» ET VISITEZ LES DIFFÉRENTS EXPOSANTS.

CENTRE JARDIN HAMEL REMERCIE SES COLLABORATEURS
> FERMES D'ÉMEUS JDVT
> FERME DE L'UNIVERSITÉ LAVAL/FERME BARONNETS
> FERME BENOIT HAMEL
> CLUB DES ORNITHOLOGUES DE QUÉBEC

Et au Centre Jardin Hamel, un festival s'accompagne toujours d'économies. Pendant toute la durée de l'événement, procurez-vous le sac de 18 kg de tournesol noir au prix incroyable de 7,89$*.

De plus, obtenez 15% de rabais sur tous vos achats en magasin** et profitez des spéciaux sur nos magnifiques mangeoires.

* Après le rabais de 15%. Limite de deux sacs par client.
** Non applicable sur les produits DEPARTMENT 56. Rabais applicable sur les articles «payez et emportez».

LE FESTIVAL OIZO DE CENTRE JARDIN HAMEL, UN ÉVÉNEMENT HAUT EN COULEUR... ET EN ÉCONOMIES

centre jardin HAMEL

HEURES D'OUVERTURE
SAMEDI ET DIMANCHE 9H À 17H00
LUNDI AU MERCREDI 9H À 17H30
JEUDI ET VENDREDI 9H À 21H

6029, BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE

rd-1462557

UNE COLLABORATION
LE SOLEIL chik énergie

FUTURE SHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™

Obtenez un film DVD gratuit sur achat de cet ordinateur!

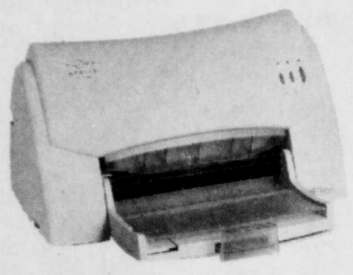
(Valeur maximum 30$)

emachines

Processeur Intel[MD] Pentium[MD] III à 500 MHz

72407500 EMONSTER 500





APOLLO 04608250

1699.99 APRÈS REMISES L'ENSEMBLE

AVANT REMISES 1769.99
REMISE POSTALE D'APOLLO 70.00
REMISE POSTALE D'APOLLO DE 50$ US = 70$ CA ENVIRON.

MÉMOIRE VIVE 64 Mo | DISQUE DUR 13 Go | DVD-ROM 8x | MODEM V.90 56K

HEWLETT PACKARD Et tout devient possible — Pavilion 6630

Processeur Intel[MD] Celeron[MC] à 500 MHz 61707630



979.99 APRÈS REMISES POSTALES

MONITEUR EN SUS

AVANT REMISES 1049.99
REMISE POSTALE DE HP 70.00
REMISE POSTALE DE HP DE 50$ US = 70$ CA ENVIRON.

MÉMOIRE VIVE 64 Mo | DISQUE DUR 10 Go | CD-ROM 40X | MODEM V.90 56K

COMPAQ PRESARIO 1277

Processeur AMD-K6[MD]-2 avec technologie 3DNow![MC] à 433 MHz

13715277



MÉMOIRE VIVE 64 Mo | MODEM 56K | DISQUE DUR 4,8 Go | ÉCRAN HPA 13,0 po

1999.99

Accessoires

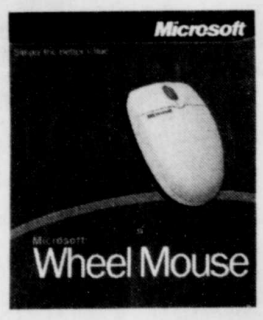


19.99

DC enregistrables de 74 minutes, supporte le 8x - paquet de 10

- Supporte les unités fonctionnant à des vitesses de 2, 4, 6, 8x

52205005 CDR10-74



Souris à roulette de défilement

53005042

29.99

Périphériques



Carte vidéo Maxi-Gamer Cougar VE version PCI

- Processeur TNT-2 à 32 Mo • Entrée et sortie vidéo
- Logiciel d'édition vidéo 93848222

ÉPARGNEZ 20$ **249.99**



Maxtor

279.99

Disque dur Ultra DMA 66 de 20,4 Go

- Vitesse de rotation de 7200 tours par minute
- Mémoire cache SDRAM à 100 MHz de 2 Mo
- Contrôleur à processeurs multiples
- Concept anti-chocs évolué 35248201

Logiciels



TANT QU'IL Y EN AURA

GRATUIT

National Edition Encyclopedia

AVANT REMISE 39.99
REMISE POSTALE DU FABR. 40.00

22506992



19.99 APRÈS REMISE

Impôt Rapide

AVANT REMISE 29.99
REMISE POSTALE DE FS 10.00

69206912



44.99 APRÈS REMISE

Nox

AVANT REMISE 64.99
REMISE POSTALE DE FS 20.00

63206649



349.99 APRÈS REMISE

AVANT REMISE 394.99
REMISE POSTALE 45.00
REMISE POSTALE DE: 30$ US = 45$ CA environ.

Ensemble d'unité interne pour DC ré-inscriptibles 8 x 4 x 32

- Vitesses d'écriture 8x, de ré-écriture de 4x et de lecture de 32x
- Temps d'accès moyen de 170 ms
- Logiciel Direct DC et Easy DC d'Adaptec
- 1 DC-R et 1 DC ré-inscriptibles media inclus 16848843



ÉPARGNEZ 50$ **199.99**

QUANTITÉS LIMITÉES. AUCUN DÉTAILLANT. AUCUN BON D'ACHAT DIFFÉRÉ.

Mémoire SDRAM PC-100 de 128 Mo

93748129

Économisez 20$ de plus à l'achat d'une imprimante Canon de la série BJC-2000!



Canon

Imprimante couleur BJC-2000

- Impression en 4 couleurs d'un réalisme incroyable
- Technologie à modulation des gouttelettes DMT[MC]
- Concept compact grand style
- Vitesse d'impression jusqu'à 5 ppm
- Garantie limitée d'un an

19808888/19808002 BJC-2000

109.99 APRÈS RABAIS

AVANT RABAIS 149.99
REMISE POSTALE 20.00
RABAIS INSTANTANÉ 20.00

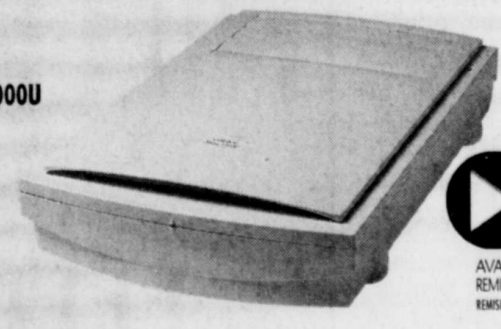
Lecteur optique

UMAX

Lecteur optique couleur à plat Astra 2000U

- Résolution optique de 600 x 1200 ppp
- Technologie CCD à 36 bits couleur
- Surface maximale de balayage de 8,5 po x 11,7 po
- Grand nombre de bits assurant une profondeur aux couleurs vibrantes d'une richesse remarquable

20569333 2000U



99.99 APRÈS REMISE

AVANT REMISE 149.99
REMISE POSTALE DU FABR. 50.00
REMISE POSTALE DE 35$ US = 50$ CA ENVIRON.

Tout-en-un

HEWLETT PACKARD Et tout devient possible

Télécopieur OfficeJet 725 tout-en-un

- Imprimante couleur, lecteur optique et télécopieur
- Impression de qualité photo
- Photocopieur couleur ou noir et blanc
- Logiciel Adobe Photo Deluxe 61743725 725



499.99

Utilisez votre carte Future Shop

Obtenez l'option aucun intérêt pendant 90 jours* sur tous vos achats!

Sur approbation de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé du solde à condition que (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé en entier à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Voir les détails en magasin.

*Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales (si requises) soient versées, (2) le solde soit payé au complet à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. TPA de 28,8%. Exemple de l'option sans intérêt pendant 12 mois (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisant 587,33$ pour un achat de 1 500$ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat. L'intérêt est éliminé formant un TPA de 0% (coût total 1 500$) pour un achat de 1 500$. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisant 1 111,71$ pour un achat de 1 500$ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant achat. L'intérêt totalise 800,44$ (coût total: 2 300,44$) et la TPA équivaut à 28,8% pour un achat de 1 500$. Les options sans intérêt ne sont pas offertes à nos clients avec un compte commercial. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. POLITIQUE DES PRIX ANNONCÉS - Toutes les taxes applicables sont calculées et à payer sur le prix avant rabais. Les frais de poste pour réclamer les remises postales sont à payer. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. ©2000, Future Shop ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop ltée. Les prix et produits annoncés sur notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les Magasins Future Shop.

1464774

Prix et produits en vigueur du 16 au 22 février 2000.

FUTURE SHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™

PLACE LAURIER (Sainte-Foy)
2700, boul. Laurier 650-1999
PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Wilfrid-Hamel 521-3100
CHICOUTIMI
2480, boul. Talbot 698-6301

TRAFIC À LA PRISON

La travailleuse en garderie libérée

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La responsable d'un service de garde en milieu familial à Rimouski, Julie Proulx, 25 ans, accusée jeudi de trafic de stupéfiants et de complot, a été remise en liberté hier au palais de justice de Rimouski.

Le juge Richard Côté a estimé qu'il n'y avait pas de risque pour la société en prenant cette décision qui oblige toutefois l'accusée à respecter plusieurs conditions dont celle de ne pas entrer en contact avec six individus qui sont, pour la plupart, des détenus à la prison de Rimouski, point de chute de ce trafic. Le juge a refusé, malgré l'insistance de la Couronne, d'ajouter à sa liste de conditions de remise en liberté une interdiction à l'accusée de se trouver à proximité de garderies ou de cours d'école.

Julie Proulx aurait alimenté en stupéfiants, de sa résidence où elle gérait une garderie, Mélanie Ouellet, une « mule » qui s'occupait de rendre la marchandise à l'intérieur des murs du centre de détention. L'accusée aurait aussi servi d'intermédiaire pour son ami de cœur, Luc Thibault, détenu au même endroit.

Il y aurait eu au moins à huit reprises un transfert de cannabis à la prison rimouskoise pour des quantités variant entre 7 et 14 grammes.

Entre-temps, le permis de garde en milieu familial octroyé à Julie Proulx a été suspendu.

Un succès à développer

L'UQAR souhaite l'agrandissement du collège de Lévis

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — S'il n'en tient qu'à la direction du campus de Lévis de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), le collège de Lévis sera agrandi l'an prochain pour faire place à plusieurs nouveaux étudiants universitaires.

« Le collège a suffisamment d'espace pour nous accommoder l'automne prochain. On pourra agrandir par l'intérieur, mais pour l'automne 2001, il faudra penser à une nouvelle construction en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants », a indiqué, hier, le directeur du campus de Lévis, Robert Paré.

« On pourra agrandir par l'intérieur, mais pour l'automne 2001, il faudra penser à une nouvelle construction »

Depuis quelques années, les besoins en locaux de la mini université de Lévis vont en augmentant, compte tenu qu'il y a plus d'étudiants à plein temps qui fréquentent l'institution d'enseignement supérieur. Cette année, près de 450 étudiants à plein temps et 800 à temps partiel suivent des cours de premier et de deuxième cycles au campus lévisien de l'UQAR.

En septembre, le nombre d'étudiants à plein temps passera à 600 et à près de 900 en 2001. Ce sera six fois plus qu'à l'automne 1995. Pour sa part, le campus de Rimouski de l'UQAR compte 1700 étudiants à plein temps et 800 à temps partiel.



ARCHIVES, LE SOLEIL

En septembre, le nombre d'étudiants à plein temps au collège de Lévis passera à 600 et à près de 900 en 2001. Ce sera six fois plus qu'à l'automne 1995.

Cette hausse rapide du nombre d'étudiants s'explique en bonne partie par l'ajout, en 1998, de nouveaux programmes au premier cycle en éducation préscolaire et en enseignement au primaire, ainsi qu'en enseignement en adaptation scolaire. Ces programmes sont d'une durée de quatre ans. Environ 120 nouveaux étudiants y sont acceptés chaque année.

« Avec les programmes de maîtrise que nous offrons, nous aurons besoin d'unités de recherches en plus des salles de classe. Nous pourrons nous impliquer davantage dans le milieu », a affirmé le directeur du campus.

Après avoir lancé cet hiver le programme de maîtrise en administration (MBA), l'UQAR vient tout juste d'avoir la confirmation qu'elle pourra offrir à Lévis, en septembre, des études de 2e cycle en éducation. On est également confiant d'accueillir une 2e cohorte de cadres pour le MBA, l'automne prochain.

Le directeur du collège de Lévis, Bernard Lachance, s'est dit disposé à examiner tous les scénarios possibles pour satisfaire les besoins grandissants de la composante de l'Université du Québec. « L'UQAR n'est pas qu'un simple locataire, c'est un partenaire. Nous voulons développer une cité éducative avec le campus universitaire, la bibliothèque municipale qui loge dans l'ancienne chapelle du collège, notre centre d'éducation physique et l'Anglicane », a-t-il expliqué.

Cette année, 275 étudiants de niveau collégial et 950 de niveau secondaire fréquentent le collège de Lévis, une institution fondée il y a 147 ans et qui a eu Alphonse Desjardins comme étudiant.

Manque de place pour les jeunes drogués

La Fondation Jean-Lapointe cherche un demi-million $

LISE FOURNIER
Le Soleil

QUÉBEC — Plusieurs enfants consomment drogues et alcool dès l'âge de 12 ans. Pas étonnant que les maisons de désintoxication jeunesse en aient plein les bras. Chez les moins de 18 ans, les Centres pour ados Jean-Lapointe de Québec et de Montréal ont accueilli, depuis 1992, quelque 2000 jeunes en difficulté mais bien des noms restent sur la liste d'attente faute de places. Une troisième maison serait même envisagée pour répondre aux besoins.

Devant l'ampleur du problème, la Fondation Jean-Lapointe met donc l'accent sur les ados dans sa présente campagne de souscription dont l'objectif est de 500 000 $. Luc Gervais, directeur des deux centres pour adolescents de Québec et de Montréal, admet que la toxicomanie frappe de plus en plus de jeunes. « Que voulez-vous, bière et pot sont trop facilement accessibles. »

À ses yeux, l'effort doit être mis sur la prévention. D'ailleurs, un projet-pilote en ce sens a été lancé, cet automne, dans certaines écoles afin de dépister au plus vite les sujets avant qu'ils ne deviennent dépendants. « Si l'intervention se fait dès les débuts, on peut agir, à l'externe, parce qu'évidemment, l'idéal n'est pas d'enfermer des adolescents pour des cures de huit à dix semaines », déclare Luc Gervais.

Dans ses grandes lignes, la thérapie des centres jeunesse propose une approche multidisciplinaire ainsi qu'un programme construit autour de la philosophie des 12 étapes des Alcooliques anonymes. À la suite de quoi les jeunes s'en retournent chez eux, mais doivent continuer leur cheminement à l'externe pendant une période de sept mois. Et les parents sont appelés à collaborer tout au long du processus. « En somme, les jeunes qui se ramassent ici sont très dépendants des drogues et de l'alcool. Ce sont des consommateurs abusifs », rappelle M. Gervais.

Aussi, pour les convaincre de mettre fin à « l'enfer des drogues » dans leur quotidien, les centres Jean-Lapointe ont orchestré une campagne de publicité qui met l'accent sur les avantages de s'en sortir et sur le bien-être qui en découle. Jean-Marie Lapointe a été désigné comme porte-parole auprès des ados et il fera une tournée de la province pour les rencontrer. Mais dans la région de Québec, un des événements importants de cette campagne sera le « Cocktail de l'humour » du 27 mars au Capitole. Pour faire un don : Fondation Jean-Lapointe, 114, rue Saint-Pierre, Montréal, H2Y 2L7 ou au 1-877-DROGUES.



PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE POUR MEUBLES À PARTIR DE 500 $ ET PLUS.
*SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. TAUX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.

– PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION

QUÉBEC
687, boul. Pierre-Bertrand
Vanier
687-4270

RIVE-SUD
5220, boul. de la Rive-Sud
Lévis
833-0165

HEURES D'OUVERTURE:
Lun. au mer.: 9h à 17h30
Jeu. et ven.: 9h à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 11h à 17h

CLUB PISCINE

Nos nouveaux forfaits ont une petite touche de plus que les autres.

9www

Téléphone bimode ultra-mince
QCP 2760 de Qualcomm^MC
69 $*

Les forfaits **parlez//surfez**

Surfez sur le Web à l'écran de votre téléphone numérique

- Accès aux sites Sympatico.ca, Showbizz.net, Restaurant.ca, Cinéma Montréal, Amazon.com, Cyber411, ainsi qu'à ceux de Yahoo! Canada, de Tremblant, de la Banque de Montréal Veev, de Charles Schwab et plus encore
- Minutes utilisables en tout temps pour la conversation, la navigation ou l'accès au courriel
- Facturation à la seconde et aucuns frais d'itinérance au Canada
- Services *Conférence à trois*, *Renvoi automatique* et *Appel en attente* inclus

200 minutes 25 $/mois

400 minutes 45 $/mois

600 minutes 69 $/mois

800 minutes 89 $/mois

1 888 4MOBILE **www.bellmobilite.ca/parlezsurfez**

Bell Mobilité

*Avec remise postale de 50 $, sur les nouvelles activations seulement. Temps d'antenne additionnel facturé à la seconde entre 20 ¢ et 25 ¢ la minute. Taxes, frais annuels d'accès au réseau, d'activation et d'interurbain en sus. Qualcomm est une marque de commerce de Qualcomm inc.

Le groupe Audubon revient

QUÉBEC — Cette fois, c'est sûr et certain, il n'y aura pas de catastrophe et le Groupe Audubon présentera enfin sa production *Et Vian ! Dans la gueule...* C'est pour ce mercredi 23, à 20 h, à l'auditorium Joseph-Lavergne de la bibliothèque Gabrielle-Roy. On se souviendra qu'Audubon a dû déclarer forfait quelques jours avant sa halte à Québec, l'automne dernier, à la suite de l'accident subi par Claude Gagnon, membre de cette troupe complétée par Patrick Brosseau, Patrice Dubois, Alexandre Gagné, Marika Lhoumeau et Annie St-Pierre, tous diplômés de l'Option théâtre du Cégep de Saint-Hyacinthe. Arpentant la scène dans la pénombre, à Terrebonne, Gagnon a passé la rampe d'une manière dont il se serait bien passée. Fracture du bras. *Et Vian ! Dans la gueule...* est mis en scène par Carl Béchard. Réservations au 681-7400.

ÉQUARRISSAGE POUR TOUS

La bien nommée troupe Côté-Cour de la faculté de Droit de l'Université Laval présente à 20 h, ce soir et dimanche, à l'amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins, la grinçante comédie *Équarrissage pour tous*, de Boris Vian. Seize aspirants à la toge forment la distribution. Le billet se vend 7 $ en prévente (au bureau 2344 du pav. A.-Desjardins) et 9 $ à l'entrée.

EN BREF

RIMOUSKI

Sympathisants des Hell's condamnés

Deux individus reconnus par les milieux policiers comme étant des sympathisants des Hells Angels ont été condamnés au palais de justice de Rimouski pour voies de fait sur des étudiants en techniques policières du cégep de Rimouski. Stéphane Dubé, 19 ans, et Sébastien Lévesque, 20 ans de Rimouski, ont écopé respectivement de quatre et cinq mois de prison pour leurs gestes en plus de devoir subir une période de probation après leur sortie du centre de détention. Les faits reprochés sont survenus le 21 octobre 1999 au centre-ville de Rimouski à la sortie du bar l'Etrier Pub. L'intervention de la sûreté municipale de Rimouski avait alors aussi permis de découvrir du cannabis et une arme dans un véhicule qui ont mené à des accusations de possession d'arme à utilisation restreinte et de possession simple de stupéfiants. Un autre individu, Éric-Martin Gauthier, 20 ans, a été condamné à deux mois de prison et à une période de probation pour possession de cannabis pour fins de trafic, menaces de mort aux policiers et bris d'engagement. Les trois cégépiens n'avaient subi que des blessures mineures lors de cette rixe. C.T.

CHUTE-AUX-OUTARDES

Saisie de mari par inadvertance...

Une enquête pour une affaire de vol a conduit les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC Manicouagan à une intéressante saisie de drogue. Les policiers ont tout d'abord arrêté à son domicile Gino Hovington, 19 ans de Chute-aux-Outardes, pour un dossier de vol de coffre-fort qui s'était produit dans la fin de semaine du 12 et 13 février dans une résidence de la localité. Ils ont retrouvé l'argent que contenait le coffre-fort, soit 2500 $, et environ 500 $ d'outils dérobés sur place. Mais les policiers ont aussi eu la surprise de découvrir 29 plants de marijuana, valant au bas mot 15 000 $. Hovington s'est présenté devant un juge de paix lundi à Baie-Comeau pour répondre à des accusations d'introduction par effraction, vol et production de cannabis. Il reviendra le 6 mars pour sa comparution. S.P.

GÉNIES EN HERBE

Tournoi provincial

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Pour la première fois en dix ans, Rivière-du-Loup sera l'hôtesse du tournoi provincial de Génies en herbe 2000 Bell, qui se tiendra du 18 au 21 mai. C'est le député de Rivière-du-Loup, chef de l'Action démocratique et habitué de ce genre de tournoi, Mario Dumont, qui en assure la présidence d'honneur.

« Je cherchais quoi faire durant la fin de semaine de mes 30 ans. Quoi de mieux que de me replonger dans mes activités d'adolescent pour encaisser le coup », dit M. Dumont à la blague. C'est qu'il été un participant assidu de Génies en herbe durant ses études secondaires, entre 1984 et 1987. On dit m'me qu'il y excellait. « Pour Rivière-du-Loup, cela représente une visibilité exceptionnelle et des retombées économiques considérables », ajoute-t-il plus sérieusement.

Les organisateurs attendent plus de 275 équipes provenant de partout au Québec et au Nouveau-Brunswick. Ces quelque 1800 participants et accompagnateurs de plus de 150 établissements scolaires publics et privés, représenteront évidemment des écoles du secondaire, mais du primaire et du collégial.

« Ce sont deux nouveaux niveaux de jeu. Le Génie junior s'adresse aux jeunes de 5e et 6e années du primaire, et le Génie collégial s'adresse aux anciens participants qui ont quitté l'activité, dit Mme Johanne Charron de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup. De cette manière, nous préparons la relève en lui faisant un clin d'œil. »

Plus de 15 000 questions portant sur des sujets divers réparties dans 22 catégories ont été préparées. Les confrontations se dérouleront à l'école secondaire de Rivière-du-Loup, tandis que les finales du dimanche 21 mai dans les différents niveaux de jeu s'effectueront au Centre culturel. La participation active de plus de 300 bénévoles avant et pendant l'événement sera requise.

VOTRE ENFANT ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES?
Faites appel à S.O.S. Études pour donner la chance à votre enfant de réussir son année scolaire. Notre personnel se rend à votre domicile pour lui permettre de surmonter ses difficultés dans les matières problématiques du primaire, secondaire, collégial et universitaire. Recevez les services suivants par nos employés:
ÉTUDIANT EN ÉDUCATION OU ENSEIGNANT: méthodes de travail, trucs pour faciliter l'apprentissage, devoirs, préparation aux examens, aide pédagogique et motivation.
S.O.S. ÉTUDES
Québec 524-2452
Chaudière-Appalaches: 1 888 872-0989
www.sosetudes-studies.com
Québec / Montréal / Outaouais / Chaudière-Appalaches / Montérégie / Mauricie / Bois-Francs
1464980

«MENSTRUATIONS ABONDANTES»
Volontaires demandées pour participer à une étude clinique portant sur un nouveau traitement contre les menstruations abondantes.
Si vous êtes intéressées à participer à cette étude, vous devez:
- Être âgées de 40 ans et plus
- Être en bonne santé
- Avoir un cycle menstruel régulier sans saignement entre les menstruations
- Ne pas avoir utilisé de contraceptifs oraux dans les 3 derniers mois

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Suzie Savard, infirmière de recherche au 650-2295
1464370

COLLÈGE RADIO TÉLÉVISION QUÉBEC
DEMAIN DIMANCHE LE 20 FÉVRIER
PORTES OUVERTES
- ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES
- 2 sessions
- Admissible aux prêts du M.E.Q
- Tests d'admission: maintenant
- Recevez toute la documentation sur place (contenu de cours, analyse de dossier, prêts étudiants, etc.)
Découvrez nos studios radio et télé
Enregistrez un texte
Obtenez les commentaires d'un spécialiste
Dimanche 20 février de 13h à 15h
porte 755 - côte d'Abraham
LE COLLÈGE RADIO TÉLÉVISION DE QUÉBEC
(418) 647-2095
Plus loin que la théorie!
1464569

DEMAIN DIMANCHE
20 février de 13 h à 15 h
LE COLLÈGE BART
PORTES OUVERTES
- TECHNIQUES JURIDIQUES
- TECHNIQUES DE COMMERCE INTERNATIONAL
- TECHNIQUES BUREAUTIQUES (OFFICE SYSTEMS TECHNOLOGY)
- GESTION FINANCIÈRE INFORMATISÉE
Analyse de dossier, acceptation sur place
Calcul de prêts et bourses
Orienté vers l'avenir depuis plus de 80 ans
www.bart.qc.ca
751, CÔTE D'ABRAHAM, QUÉBEC 418•522•3906
1464567

MÉTÉO

Environnement Canada / Environment Canada

QUÉBEC AUJOURD'HUI
Maximum aujourd'hui: -6
Minimum la nuit prochaine: -18
Dégagement le matin. Ensoleillé par la suite. Vents du nord-est de 10 à 20 km/h.

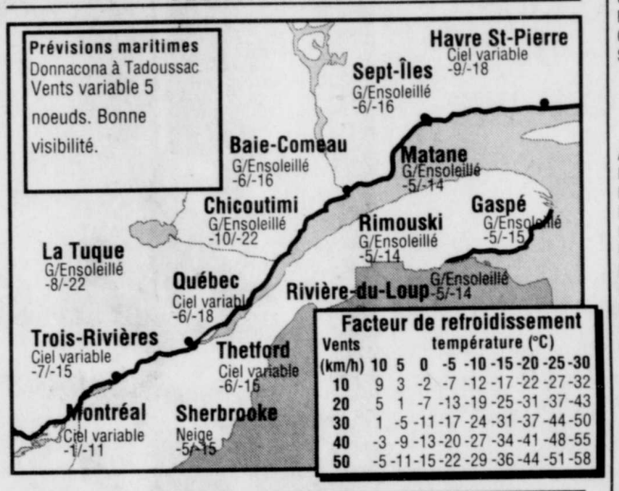
DEMAIN
Maximum le jour: -6
Minimum la nuit: -21
Ennuagement le matin suivi d'un peu de neige. Vents de l'ouest de 15 à 30 km/h.

LUNDI
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: -11 Min: -19

MARDI
Ciel variable.
Max: -8



PRÉVISIONS RÉGIONALES



AU SOLEIL
AUJOURD'HUI

Acapulco	Soleil	33/22
Barbades	Nua.	27/21
Bermudes	Soleil	22/16
Curacao	Averse	26/20
Guadalajara	Soleil	30/8
Guadeloupe	Soleil	28/21
La Havane	Soleil	28/19
Miami	Beau	27/20
Montego Bay	Vari.	31/24
Myrtle Beach	Nua.	21/4
Nassau	Nua.	25/19
Orlando	Soleil	28/15
San Juan	Soleil	28/21
Trinidad	Averse	30/21

AU CANADA
AUJOURD'HUI

Yellowknife	Nua.	-12/-19
Whitehorse	Nua.	-1/-6
Vancouver	Soleil	9/1
Edmonton	Vari.	0/-13
Calgary	Soleil	5/-10
Saskatoon	Vari.	-7/-16
Regina	Soleil	-7/-18
Winnipeg	Soleil	-8/-20
Thunder Bay	Nua.	-5/-22
Toronto	P/Ng.	-1/-10
Ottawa	Soleil	-3/-11
Fredericton	Neige	-4/-13
Charlotte.	Neige	-7/-9
Saint-Jean	Nua.	-5/-14

DANS LE MONDE
AUJOURD'HUI

Amsterdam	Soleil	7/2
Beijing	Soleil	4/-6
Berlin	Nua.	4/-1
Buenos Aires	Nua.	27/18
Londres	Nua.	9/1
Los Angeles	Nua.	20/13
Madrid	Soleil	17/2
Mexico	Nua.	23/12
Moscou	Nua.	0/-2
New Delhi	Soleil	22/10
New York	Nua.	5/1
Paris	Nua.	9/3
Rome	Nua.	15/5
Washington	Soleil	19/2

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	-8		
Minimum hier	-24		
Normale le jour:	-4		
Normale la nuit:	-15		
Record max. pour auj.:	6	1994	
Record min. pour auj.:	-31	1967	

Neige (jusqu'à 13h00 hier)

Ce mois-ci:	47,9 cm
L'an dernier:	36,9 cm
Cet hiver:	211,5 cm
Hiver dernier:	240,0 cm

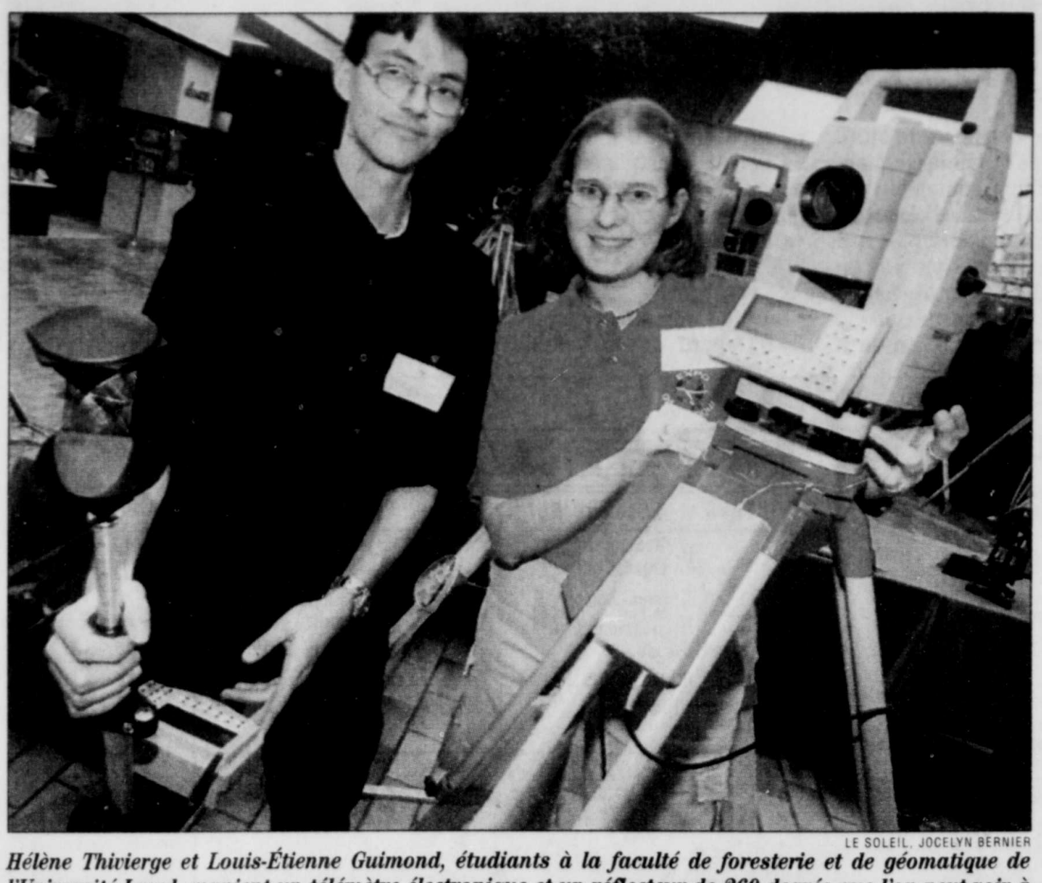
06h43 — Durée du jour: 10h33 — 17h17
Indice UVB: 1.6 Bas
Coup de soleil (en minutes): 60 | 30 | 15 | 10 (2 4 6 8 10)
19 fév. 27 fév. 06 mar. 13 mar.
Lune: lever: 17h21 coucher: 06h56

LES MARÉES

Sept-Îles	Rimouski
01h23 H 2.3m	01h44 H 3.6m
07h09 B 0.2m	07h41 B 0.4m
13h37 H 3.2m	14h01 H 4.6m
20h07 B 0.1m	20h34 B 0.2m
Demain	Demain
02h07 H 2.5m	02h27 H 3.8m
07h59 B 0.1m	08h27 B 0.2m
14h22 H 3.2m	14h45 H 4.6m
Québec	Grondines
00h47 B 0.0m	04h34 B 0.3m
05h51 H 4.5m	08h18 H 2.4m
12h56 B 0.2m	16h24 B 0.5m
18h03 H 5.4m	20h28 H 3.1m
Demain	Demain
01h35 B 0.0m	05h22 B 0.4m
06h36 H 4.7m	09h01 H 2.6m
13h45 B 0.2m	17h18 B 0.6m

État des routes — Info-travaux, 648-7766

MATELAS 39" mousse 69,95
MATELAS 54" à partir de 98,95
MATELAS NEUFS
surplus de production, fins de ligne, échantillons de magasin
À UNE FRACTION DU PRIX
MATELAS HAUTE QUALITÉ 510 ressorts
54 pouces Cour. 528,95$ SOLDE 259,95$
60 pouces Cour. 619,95$ SOLDE 329,95$
MATELAS MOUSSE haute densité 54 pouces Cour. 399,95$ SOLDE 169,95$
Plusieurs autres spéciaux en magasin
CENTRE DE LIQUIDATION
La qualité Matelas Dauphin à prix de liquidation!
Quantités limitées!
MATELAS DAUPHIN
SEULEMENT au 85, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC
1465004



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Hélène Thivierge et Louis-Étienne Guimond, étudiants à la faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval, manient un télémètre électronique et un réflecteur de 360 degrés que l'on peut voir à l'Expo-Géomatique.

La géomatique, cette inconnue

Science de l'avenir, elle attire peu de finissants

JEAN MARTEL
Le Soleil

QUÉBEC — C'est un monde à grande échelle que présente l'Expo-Géomatique des étudiants de la faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval. Du haut des airs, que ce soit par avion ou par satellite, on photographie une grande étendue de territoire. Une ville, une forêt, une zone agricole apparaissent dans les moindres détails. Signe évident que la géomatique, même si elle fait appel à des instruments d'avant-garde, demeure près de nous dans ses applications.

Les différents domaines de la géomatique sont l'arpentage, la géodésie, la photogrammétrie, la télédétection, le positionnement GPS, les systèmes d'information géographique, l'hydrographie et la cartographie.

129 ÉTUDIANTS

Si la géomatique est une science de l'avenir, elle ne semble pas intéresser les finissants des collèges. Seulement 129 étudiants sont inscrits au baccalauréat (d'une durée de quatre ans). Pourtant, le taux de placement est très bon, même quand il s'agit obtenir des emplois d'été, dit Louis-Étienne Guimond, étudiant à la faculté.

Les principaux employeurs sont les gouvernements, les bureaux d'ingénieurs-conseils, les villes, les compagnies qui fabriquent des pièces d'équipement.

Seule université québécoise à donner le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat en géomatique, l'Université Laval a obtenu le mandat de coordonner le Centre d'excellence canadien en géomatique.

La télédétection, dit Louis-Étienne Guimond, permet d'identifier les types de végétation dans les forêts, de tracer des rues dans les villes, de connaître les cultures dans un territoire. Tout cela grâce à l'imagerie obtenue par satellites. La photogrammétrie nous fait voir un objet — un édifice, par exemple — en trois dimensions.

La géomatique, ce n'est pas seulement une série d'outils avec lesquels on affiche des images sur des écrans d'ordinateurs. Elle aide à prendre des décisions. Par exemple, elle est d'un grand secours pour les répartiteurs des services d'urgence 911.

Hélène Thivierge, étudiante à la faculté, se prépare à devenir arpenteur-géomètre. Les appareils présentés à l'exposition, dit-elle, permettent d'établir le droit de propriété. D'ailleurs, l'arpenteur-géomètre est, comme le notaire, un officier public dans le sens que ses travaux de délimitation, d'aménagement et de bornage ont valeur légale. L'exposition se termine aujourd'hui, à Place Sainte-Foy.

Un «cercle fermé»

Les écoles Montessori tentent en vain d'obtenir un permis des Centres de la petite enfance

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Il n'y a pas moyen de pénétrer dans le «cercle fermé» des Centres de la petite enfance de la région de Québec, affirment les écoles Montessori, qui tentent depuis trois ans d'obtenir leur permis.

Il y a 13 écoles Montessori dans la région de Québec mais aucune n'est reconnue comme un CPE, déplore le directeur de l'école de Sillery, Benoît Dubuc. Elles ont décidé d'exposer leur problème sur la place publique en émettant jeudi un communiqué pour dénoncer le Conseil régional de concertation et de développement (CRCDQ), qui émet les recommandations au ministère de la Famille pour l'émission des permis.

«Comment peut-on être à la fois juge et partie dans le comité aviseur où siègent des représentants de CPE déjà agréés qui s'attribuent depuis trois ans les nouvelles places alors que nous n'avons rien obtenu, pas même une visite dans nos écoles», affirme le communiqué. «Nous avons approché les membres du comité aviseur pour qu'ils viennent visiter notre école, et la moitié d'entre eux s'en est offusquée», déclarait M. Dubuc au SOLEIL. «Pas un chat n'est venu nous voir. Les gens du ministère savent qu'il y a un problème à Québec. On est tannés.»

«À la fois juge et partie...»

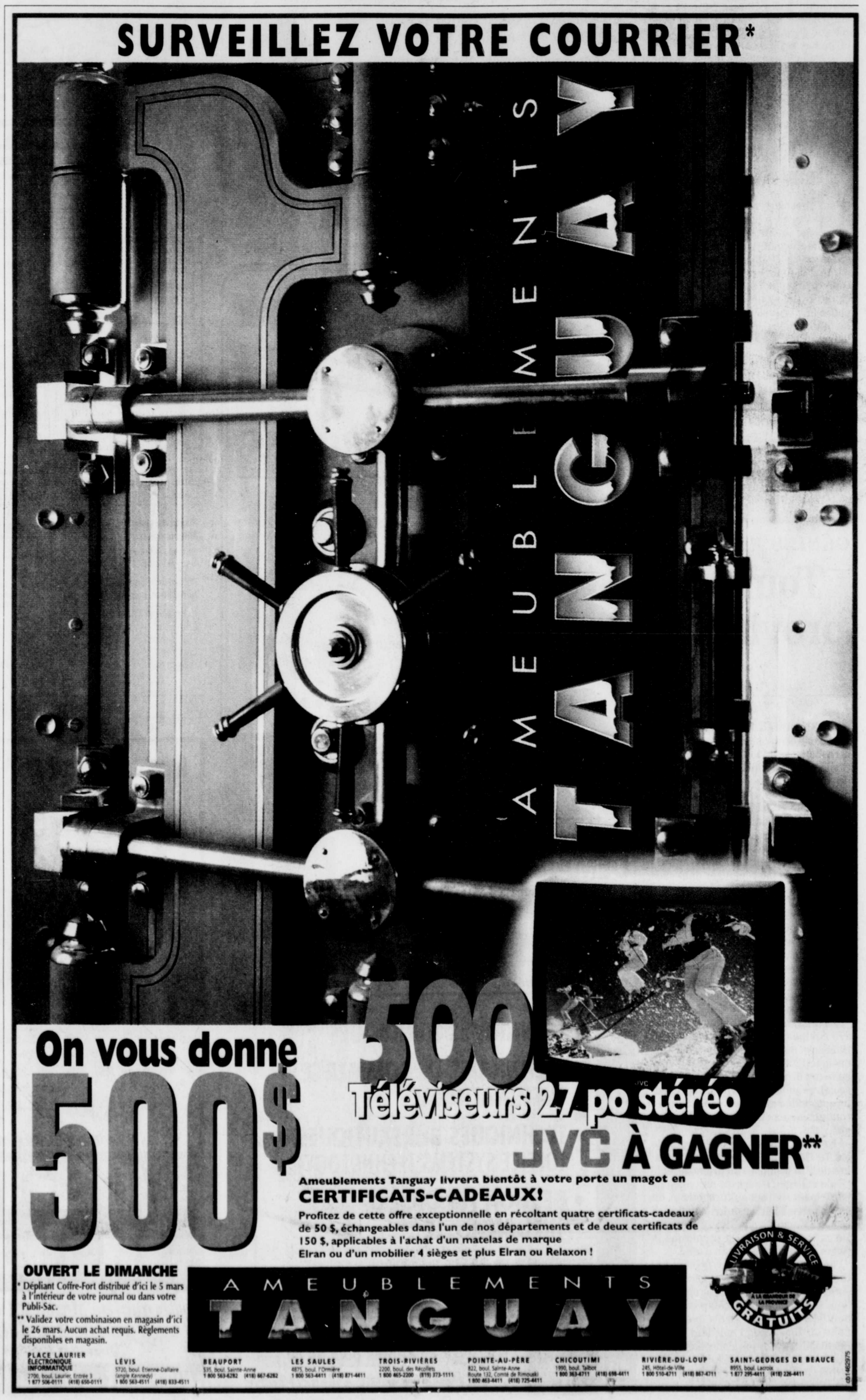
Selon le directeur de l'école de Sillery, il y aurait présentement une dizaine d'écoles Montessori qui souhaitent obtenir un permis de CPE, mais aucune n'est retenue.

Il prétend que les institutions déjà autorisées sont avantagées et qu'au lieu d'en créer de nouvelles, le comité aviseur augmente le nombre de places dans le réseau existant.

C'est vrai, reconnaît Josée Tremblay, porte-parole du CRCDQ. Mais c'est parce que le ministère n'accorde pas suffisamment de places pour permettre de créer de nouveaux centres, explique-t-elle. Et quand le comité attribue les places, il doit le faire en tenant compte de la demande dans chaque secteur.

En 1999, il y avait 580 places à partager dans tout le territoire et le comité aviseur a privilégié les CPE existants parce que c'était la façon la plus rapide de mettre ces nouvelles places à la disposition de la population, souligne-t-elle.

Les représentants des écoles en appellent tout de même à la ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, Nicole Léger, qu'ils espèrent rencontrer dans le cadre d'une tournée qu'elle effectue à travers la province. L'attaché de presse de Mme Léger, Stéphane Perreault, confirmait jeudi que la ministre était disposée à les rencontrer. Rien ne s'oppose en principe à ce qu'une école Montessori obtienne un permis, dit-il. Deux écoles l'ont obtenu dans l'Outaouais, mais cette décision doit reposer sur des facteurs précis, rappelle M. Perreault.



CONTEXTE



COLLABORATION SPÉCIALE : ANDRÉ PICHETTE

La vérité, rien que la vérité

Lisette Lapointe se dévoile avec franchise

■ MONTRÉAL — Histoires d'amour, de rire et de larmes. Lisette Lapointe, alias M^me^ Jacques Parizeau, ne fait pas de cachette. « J'ai toujours été bien franche. » Les plus beaux moments de sa vie, et de celle de son mari, ose-t-elle avancer, le Québec entier les a eus sous les yeux. C'est l'époque où, à titre d'épouse du premier ministre, elle a régné sur le 1080, rue des Braves.

L'Élysette, disait-on, en songeant au palais présidentiel français. Mais l'orthographe, subtilement, pouvait dévier du « y » vers le « i », quand on voulait insister davantage sur la référence à Lisette... L'Élisette, donc. Et de toute façon, ce ne sont pas les atouts qui lui manquent pour retenir l'attention, à cette femme. En cinq heures d'entretien intimiste, LE SOLEIL fut à même de le constater. Et même avant, au téléphone. La voix, grave, gutturale, posée. Le timbre n'empêche pas l'accélération du débit, à un point tel que le stylo court, essoufflé, impuissant à tout mettre sur le papier. Mais ça, c'était au début de l'entrevue, dans le bureau de Lisette Lapointe, avant qu'on s'apprivoise.



Anne-Marie Voisard

AMVoisard@lesoleil.com

Le rendez-vous avait été fixé à 11 h, rue Saint-Laurent. C'était un matin neigeux. Pas une vraie tempête. Mais tout de même assez de flocons pour ralentir la circulation. M^me^ Lapointe a longuement attendu un taxi qui l'aurait cueillie à la résidence outremontaise, jusqu'à ce qu'elle se décourage. Elle est venue au volant de son auto, ce que n'aurait pu faire Monsieur. Il n'a jamais conduit.

LE CŒUR DES GENS

Le premier contact, à cause du retard peut-être, fut un peu stressant. M^me^ Lapointe cherchait à tout dire à la fois, en même temps qu'elle offrait, préparait et servait le café. Son bureau, celui de la direction d'Auto Prévention, situé au neuvième étage, embrasse tout l'Est montréalais, du nord au sud. Au loin, passé Repentigny, voici St-Sulpice où elle a habité lors d'une précédente union. Le comté de l'Assomption, celui où elle a travaillé à faire élire Jacques Parizeau, dès 1976, lorsque le Parti québécois a pris le pouvoir, c'est là. Spontanément, quand elle a su qu'il voulait se présenter, elle lui a offert ses services. À titre d'attachée de presse, elle l'a aidé à « gagner le cœur de ces gens » qu'elle connaissait. Dans Ahuntsic, trois ans plus tôt, n'avait-il pas été défait ? Saint-Sulpice est un milieu agricole, qui n'a pas beaucoup en commun avec Outremont. Quant à celui qui allait devenir son mari et premier ministre, « au mieux, faisait-il, gentleman farmer ». Elle rit. La glace est cassée. La conversation va prendre un tour plus lent. Ça donne du répit au stylo et le loisir de regarder. Elle est belle, cette femme. Elle a la beauté de celles qui n'ont pas froid aux yeux. Belle, intelligente, du genre extraverti. Prenez-moi comme je suis. Si vous ne m'aimez pas, dommage. Mais ce n'est pas grave. Il y a tous les autres qui m'aiment. Ce n'est pas elle qui dit ça. Mais son attitude donne à l'entendre. Elle ne déteste pas provoquer. En tout cas, sa manière de s'habiller, qu'il s'agisse de l'ample manteau, chamarré de jaune et de vermeil, ou de ce qu'il y a en dessous, rien de ce qu'elle porte ne laisse indifférent. Dessous, c'est la redingote blanche, ouverte, qui s'arrête à mi-cuisses. Le reste est noir et amincissant, depuis les longues bottes en suède qui lui donnent un air d'écuyère.

UNE FILLE DE L'EST

Lisette Lapointe a grandi en ville. Rue Bourbonnière dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Son père Philippe, son modèle, « le grand homme de ma vie », a œuvré dans l'ensei-

Voir VÉRITÉ en A 18 ➤

Spéciaux valides les samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 février 2000

Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Le JARDIN MOBILE

Bananes importées 37¢ la livre

Brocoli de la Californie 87¢ chacun

Oranges «Sunkist» «SANS PÉPINS» de la Californie 12 POUR 1,67$

Zucchinis importés préemballés 97¢ la livre

Champignons frais BLANCS, CAFÉ OU TRANCHÉS de l'Ontario 97¢ la chopine

Cantaloup importé 97¢ chacun

Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

1463255

VÉRITÉ
Des heures dures

Suite de la A 17

gnement, notamment comme directeur d'école, à la Commission scolaire de Montréal. À 88 ans, il demeure actif. Avec Jacques Grand'Maison et François Rebello, pour ne nommer qu'eux, il participe au Pont entre les générations, ce regroupement qui intervient dans les débats sociaux, notamment sur les clauses « orphelin » des conventions collectives et la précarité des emplois pour les jeunes. Puisqu'il est question d'éducation et de liens intergénérationels, disons que la fille a suivi un certain temps les traces du paternel. Mais ce n'est pas ce qu'elle avait d'abord souhaité.

« Écrivaine. » Son premier vœu, c'est ça. « Je voulais être journaliste », dit-elle encore en lançant spontanément que « c'est le métier où on peut avoir la plus grande influence sur la vie des gens ». En ce temps-là, les pères avaient du pouvoir sur la vie des filles. « C'était avant Judith Jasmin. » Lisette essuya une fin de non-recevoir. C'est ce qui fait qu'elle s'est retrouvée en 11e année H (pas A, ni B, ni C) à l'école Eulalie-Durocher de son quartier. Un milieu dur, se souvient-elle, où les christ et autres jurons fusaient. « J'avais vingt ans ; elles en avaient 16. J'essayais de les convaincre qu'elles avaient du talent. Quelques-unes ont réussi. »

Son premier vœu était d'être journaliste

Après huit ans de ce régime, la future Mme Jacques Parizeau a lâché prise et tâté différents chemins, allant jusqu'à donner suite, brièvement, à son rêve journalistique. Pour *Le Trait d'Union*, un hebdo de Mascouche, elle rédigeait des portraits de gens de la région. C'était en 1975, juste avant que *Le Jour*, organe défunt du Parti québécois, l'embauche comme maquettiste. Finalement, elle deviendra représentante en publicité et c'est là que Monsieur, pour la première fois, la remarque. « J'avais vendu deux pages d'annonces ; il téléphone pour me féliciter. » C'est un exemple à suivre, à son avis. Quand on est content, il faut le dire.

Le compliment arrivait après une rude période au cours de laquelle Lisette Lapointe a mangé de la soupe Lipton plus souvent qu'à son tour. Et exercé bien des boulots, incluant les démonstrations de Tupperware. Si, si. Et elle gagnait cinq fois son salaire d'enseignante, enfin presque. Ce qui aidait aux dépenses du ménage. Quand son aînée Nathalie a vu le jour, en 1966, elle avait 22 ans. Heureusement que c'était le 26 juin, car les congés de maternité n'existaient pas encore. Dès septembre, elle était de retour en classe. L'année suivante, elle se séparait d'avec son conjoint, un anglophone à qui elle a appris le français et permis d'étudier. Sans compter l'Impala rouge décapotable, à payer, et le terrain acheté à la campagne.

Bref, une affaire ancienne, mais qui l'a longtemps poursuivie. Le papa de Nathalie vit maintenant en Australie. Homme d'affaires prospère, il vient de céder à sa fille et à son petit-fils Jonathan un montant important des actions de sa compagnie. Lisette Lapointe respire. Jonathan, qu'elle amenait à la première de Dan Bigras et Laurence Jalbert, le soir de notre rencontre, c'est un peu le deuxième fils qu'elle aurait eu à 40 ans. L'autre, c'est Hugo, né d'un père différent, un homme « beau et bon », mais emporté lui aussi dans la tourmente. Hugo a 24 ans. Il étudie en théâtre musical au cégep Lionel-Groulx, et sa maman en est très fière. Cet enfant lui a coûté tellement de souci et de peine, depuis le jour maudit de 1989 où une moissonneuse-batteuse lui est passée sur le corps. C'est l'ex-maire de Saint-Sulpice, ivre et reconnu coupable, qui était aux commandes.

Encore maintenant, dans ce *ristorante Primadonna* où nous sommes allées manger, elle est incapable d'en parler sans que sa voix s'étrangle. Elle dit que bien des choses ont changé en cette année de malheur, dont ses valeurs, et qu'elle ne referait pas tout de la même façon. Militante convaincue, engagée à fond dans l'action dès les balbutiements du PQ, elle a éprouvé, en tant que mère, de la culpabilité.

Reportons-nous à la victoire du 15 novembre 1976, que personne n'attendait. « Ça a été extraordinaire. » Jacques Parizeau devient ministre des Finances. Lisette Lapointe, qui ne connaît « rien aux déficits actuariels des fonds de pension », devient attachée de Pierre Marois, ministre d'État au Développement social. Un superministère qui la tenait en mouvement constant. Hugo avait un an, Nathalie dix. Elle s'était installée à Saint-Étienne de Lauzon avec la gardienne, qui s'ennuyait. Retour à Montréal chez une autre gardienne qui porte des jugements. « Pauvre petit garçon, ta maman n'est pas là. » Un homme, dans la même situation, aurait attiré des commentaires positifs, style : « T'es chanceux, ton papa travaille fort. » C'est ce que croit Lisette Lapointe.

LA DOUCEUR DES JOURS

Tout ça est derrière. La vie s'est adoucie. L'automne dernier, M. et Mme Jacques Parizeau ont récolté les premiers raisins de leur vignoble avec vue sur la mer, près de Perpignan, dans le sud de la France. Exactement 334 kilos qui donnent 14,2 degrés. C'est écrit sur le papier remis par la coopérative. Madame trouve, par ailleurs, que le mot vignoble est exagéré pour décrire un terrain acheté en broussaille, qui ne fait pas tout à fait un hectare et sur lequel il n'y a pas de château, rien. Ils aiment bien tout de même y installer leurs chaises longues.

Au Québec, ils ont l'embarras du choix pour le farniente. Jacques Parizeau a son domaine des Cantons de l'Est, dans la région du lac Brôme. Le clan des Lapointe est installé dans le Nord, à Saint-Adolphe-d'Howard. Lisette y a sa maison. Son père aussi, qui fut président de la Fédération de l'âge d'or. Depuis toujours, ils y vont. En pratique, maintenant que Jacques Parizeau est entré dans la famille, pour cause de remariage en décembre 1992, c'est le jeu de l'alternance. Sa première femme, Alice, écrivaine connue et respectée, polonaise d'origine, avait succombé au cancer deux ans plus tôt.

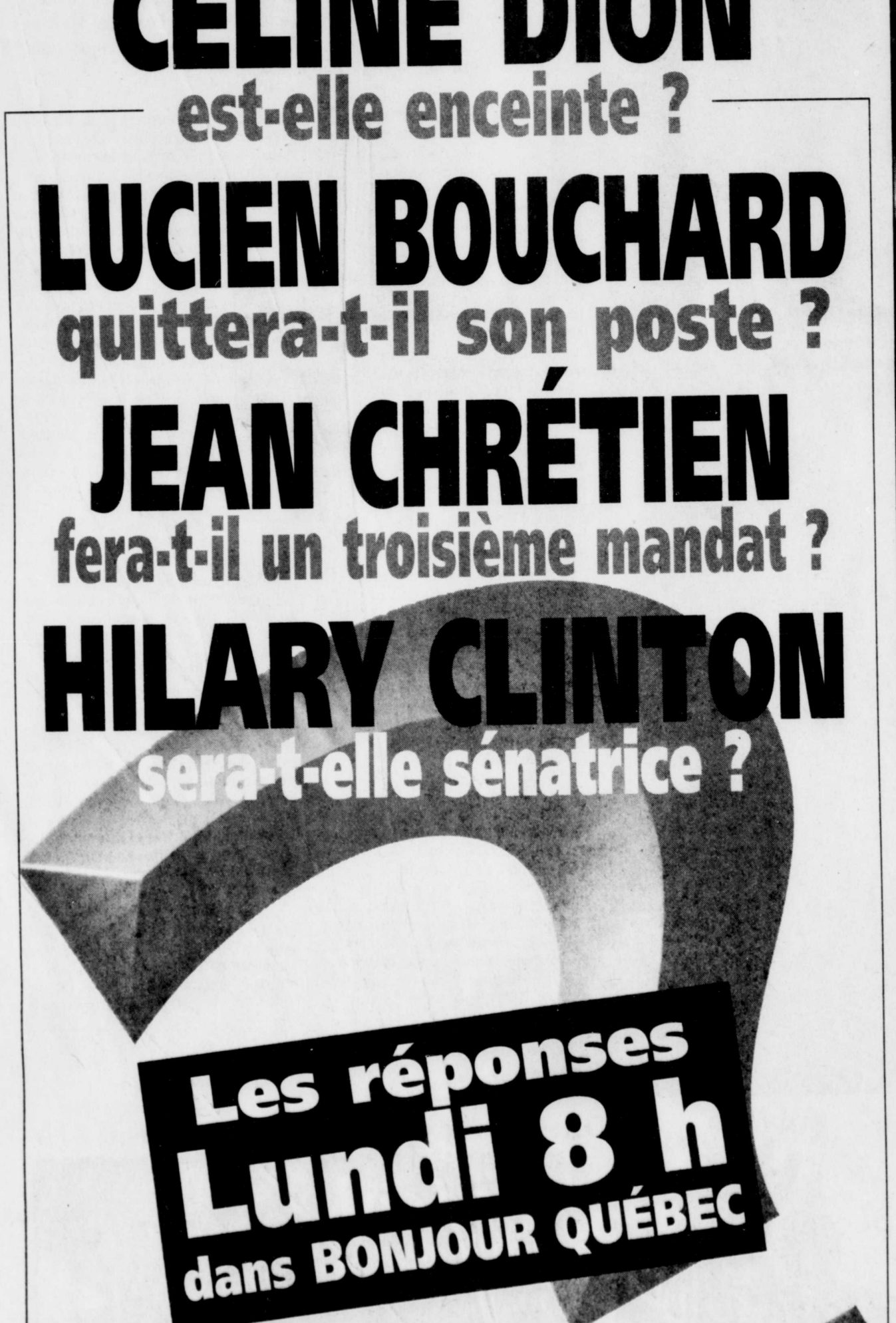
Donc, le couple bouge beaucoup. D'autant plus que s'ajoutent, pour les occuper, la politique, dans le cas de Monsieur, et la direction générale d'Auto Prévention, association sectorielle services automobiles, pour l'épouse. Cet organisme, issu de la réforme pilotée par Pierre Marois, en santé et sécurité du travail, elle a contribué à le mettre sur pied dès 1982. Autant les patrons que les syndicats y sont représentés, soit un total de quelque 10 000 entreprises et 65 000 travailleurs poursuivant la même mission : améliorer les conditions de santé et de sécurité.

À part une éclipse d'un an et demi, Lisette Lapointe garde fidèlement la barre. L'éclipse ou plutôt le congé sans solde, durant lequel tout le Québec a pu suivre ses allées et venues et celles de son mari, ce fut l'heureuse et glorieuse époque du 1080, rue des Braves, agrémentée des cinq à sept du jeudi, ouverts au monde ordinaire. « Nous étions des jeunes mariés. »



Active, Lisette Lapointe s'occupe de la direction générale d'Auto Prévention.

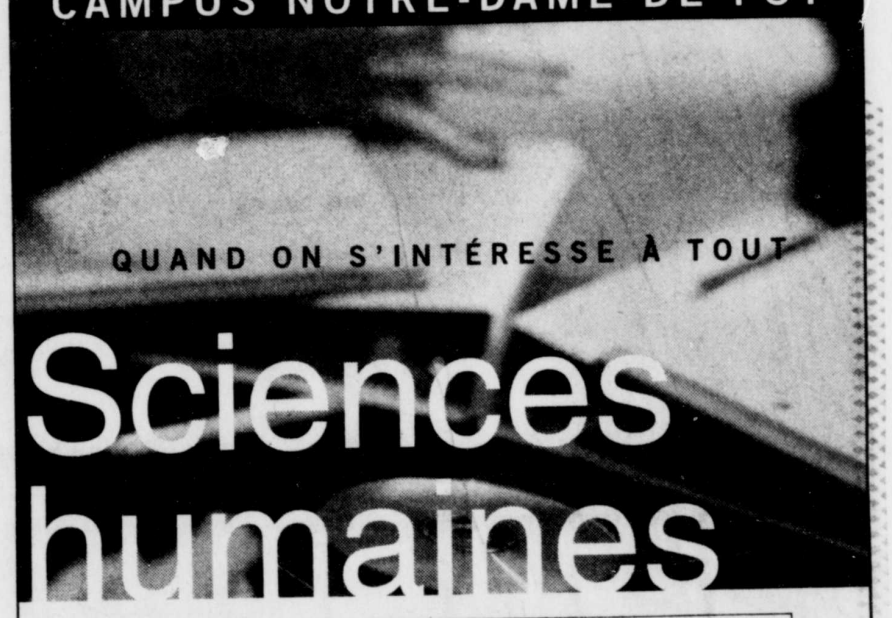
CÉLINE DION
est-elle enceinte ?
LUCIEN BOUCHARD
quittera-t-il son poste ?
JEAN CHRÉTIEN
fera-t-il un troisième mandat ?
HILARY CLINTON
sera-t-elle sénatrice ?



Les réponses
Lundi 8 h
dans BONJOUR QUÉBEC

CHRC 80
RADIO MÉDIA
La radio de l'information

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY



QUAND ON S'INTÉRESSE À TOUT
Sciences humaines

NOUVEAUX PROFILS EN SCIENCES HUMAINES - 300.01

- COMMUNICATIONS ET JOURNALISME
- ANIMATION

CES COURS MÈNENT À L'OBTENTION DE DEUX DIPLÔMES
- DEC en Sciences humaines
- Certificat universitaire en Communications sociales ou en Animation de l'Université St-Paul d'Ottawa

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
INSCRIPTION
418.872.8041
sans frais : 1.800.463.8041
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures
Québec G3A 1B3
www.cndf.qc.ca
r11463658

Québec
Ministère des Ressources naturelles

AVIS PUBLIC

Loi sur les produits et les équipements pétroliers
(L. R. Q., chapitre U-1.1)

ACCRÉDITATION DES VÉRIFICATEURS PRIVÉS EN ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS

La nouvelle *Loi sur les produits et les équipements pétroliers* est entrée en vigueur le 1er mai 1999.

Plusieurs modifications apportées à la loi visent à accroître la sécurité des équipements pétroliers en favorisant une plus grande responsabilisation des utilisateurs. La vérification, lors de l'installation du remplacement ou de l'enlèvement des équipements pétroliers à risque élevé ainsi que la vérification périodique de ceux-ci comptent parmi les changements introduits.

Selon les nouvelles dispositions de la loi, le ministère des Ressources naturelles a mis en place un régime de vérification confié au secteur privé. Il a créé à cet effet un registre de vérificateurs agréés qui sont habilités à effectuer de telles vérifications et à délivrer les certificats prescrits.

Le ministère des Ressources naturelles est à la recherche de nouvelles candidatures afin de combler ses besoins en vérificateurs. La personne qui désire exercer les fonctions de vérificateur agréé en équipements pétroliers et être inscrite au registre du Ministère doit remplir les conditions minimales d'admission prévues au Règlement sur les produits pétroliers. Elle doit être titulaire d'une licence de maître installateur en équipements pétroliers **ou** être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec **ou** de l'Ordre des technologues professionnels du Québec **ou** posséder deux années d'expérience en inspection, en surveillance ou en installation d'équipements pétroliers. Elle doit également se soumettre à un examen et suivre un programme de formation donné par le Ministère .

Tout formulaire d'inscription devra parvenir à la Direction de la sécurité des équipements pétroliers au plus tard le 10 mars 2000. Pour obtenir plus de renseignements sur les fonctions du vérificateur agréé, les conditions minimales d'admission à l'examen écrit, les frais afférents ainsi que les modalités d'inscription, veuillez communiquer avec :

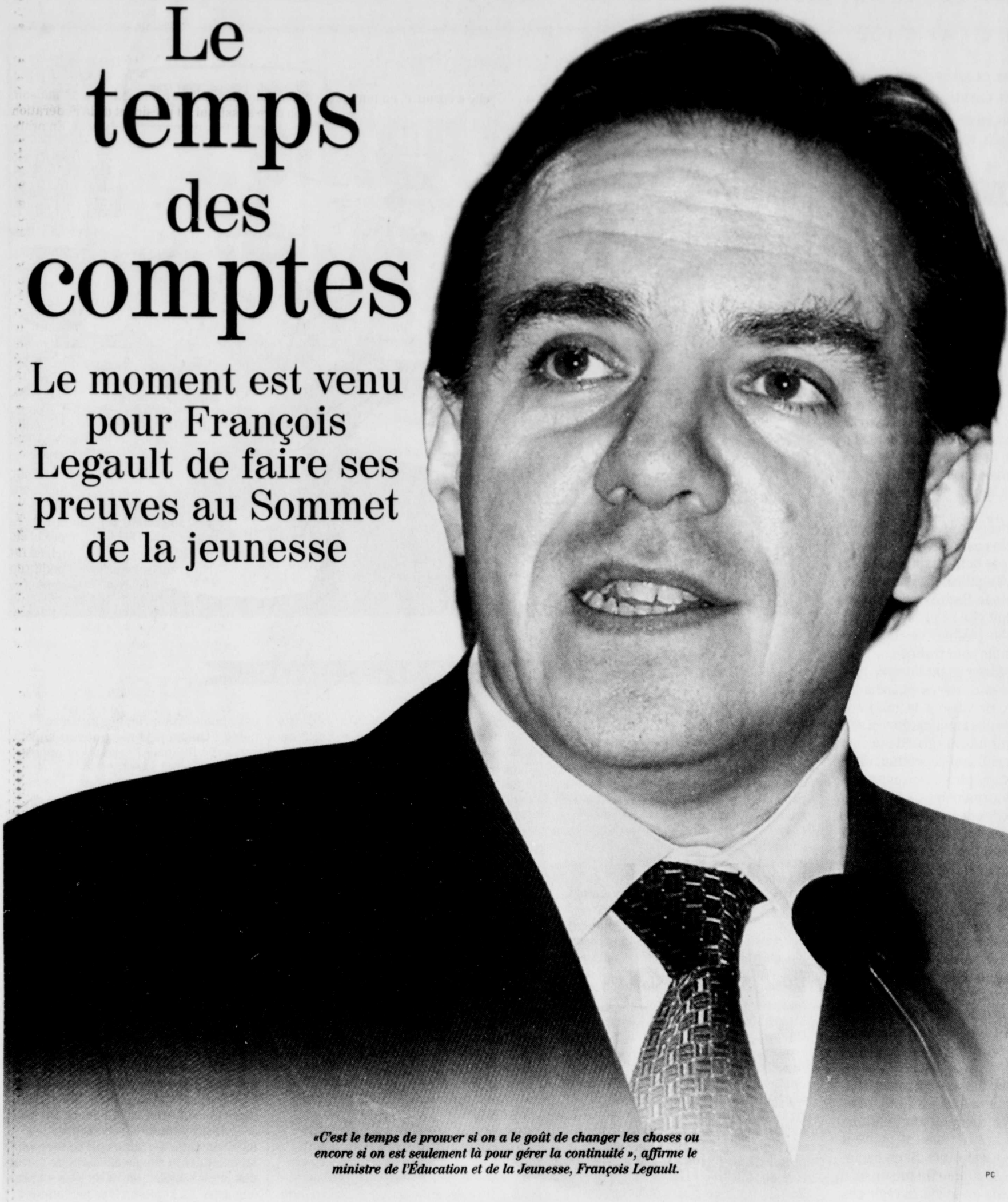
Direction de la sécurité des équipements pétroliers
Ministère des Ressources naturelles
5700, 4e Avenue Ouest, 4e étage, local A 401
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Téléphone : (418) 627-6385 / 1-800-267-1420
Télécopieur : (418) 528-0690
Courrier électronique : dsep@mrn.gouv.qc.ca
Internet : http://www.mrn.gouv.qc.ca/2/21

JS-1464239

Le temps des comptes

Le moment est venu pour François Legault de faire ses preuves au Sommet de la jeunesse



«C'est le temps de prouver si on a le goût de changer les choses ou encore si on est seulement là pour gérer la continuité », affirme le ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, François Legault.

PC

■ QUÉBEC — Après la chance au coureur, l'heure des comptes à rendre a sonné, avec la tenue du Sommet de la jeunesse, pour François Legault.

Jusqu'à maintenant, le ministre de l'Éducation et de la Jeunesse a eu un parcours politique heureux. Lucien Bouchard l'a recruté dans son cabinet avant même qu'il ne soit élu, lui confiant, en 1998, le portefeuille de l'Industrie et du Commerce.

Le premier ministre s'est tourné vers lui, après son élection, pour lui donner les rênes de l'Éducation. Son passé d'homme d'affaires a inquiété, sur le coup, les milieux de l'enseignement. Mais sans plus. Réinvestissements, Bourses du millénaire, réformes diverses, plusieurs ont donné la chance au coureur.

« D'accord avec vous, laisse tomber en entrevue le ministre qui parraine le Sommet. Face à mes collègues aussi, je me dis que c'est le temps de prouver si on a le goût de changer les choses ou encore si on est seulement là pour gérer la continuité. »

Le Sommet, cela a d'abord été une promesse électorale de Lucien Bouchard. En novembre 1998, à une semaine de l'élection générale, le premier ministre sortant s'était engagé à tenir un événement où le Québec aurait « le courage de regarder ses jeunes dans les yeux ».

« C'est une grosse semaine », dit le responsable du Sommet qui occupera l'avant-scène politique, du 22 au 24 février. « Je l'ai souvent répété que je suis venu en politique pour changer les choses. C'est un moment pour le faire.

« Pour moi, pour mes priorités — une société qui est plus équitable, une société aussi qui est plus efficace —, c'est comme un test. Si je sors du Sommet, le 24 février, et que je n'ai pas l'impression qu'on a pris les décisions pour changer les choses, je vais me poser des questions. Si on ne peut le faire à un Sommet, quand le fera-t-on ? »

Le ministre laisse entendre que le gouvernement ne se présentera pas les mains vides. L'entretien avec LE SOLEIL a été retardé à la suite d'un conseil des ministres qui s'est prolongé sur le thème du Sommet. « Chacun vient me voir et me dit " Pis, mon projet ? " », lance le ministre avec un sourire.

Michel Corbeil
MCorbeil@lesoleil.com

Il faut présumer que chacun sortira une proposition de son chapeau. « Tous les ministères ont des projets pour les jeunes, précise M. Legault. Nous avons des ressources quand même limitées, enchaîne-t-il. Et il y a aussi des demandes des jeunes. Il y a une bonne discussion à avoir.

« Les engagements seront de deux sortes, explique-t-il. Il y aura des prises de position sur les principes et les grandes priorités. Et il y aura des engagements concrets, chiffrés, sur une série de projets applicables à court terme. »

Le politicien refuse évidemment aussi de spéculer sur les annonces à venir. Mais certaines devraient avoir trait au dossier des travailleurs autonomes. Un des coprésidents du Sommet, Marc Boutet, a insisté, par exemple, récemment au SOLEIL, sur l'urgence de donner aux travailleurs autonomes l'accès à une « caisse parentale ». Le premier ministre a fait allusion à ce fonds, mercredi, devant la chambre de commerce de Sainte-Foy.

Le Sommet, cela a d'abord été une promesse électorale de Bouchard

Le refinancement du monde scolaire devrait se préciser bien qu'il ne faille pas espérer le dévoilement de sommes précises. « On ne fera pas le budget de Bernard Landry (ministre des Finances) au Sommet ! », laisse tomber M. Legault.

Toujours en éducation, M. Legault revient sur une préoccupation qui le hante. À l'heure de l'économie du savoir, un Québécois sur deux, surtout chez les francophones, n'est toujours pas convaincu du fait que pousser ses études, c'est faire reculer les risques de chômage, réitère-t-il.

« Je m'excuse, on n'en parle pas assez. Si on était capable de sortir du Sommet en se disant qu'on fait une grande corvée nationale pour valoriser l'éducation, déjà, on aurait fait beaucoup pour le Québec », lance-t-il, en donnant un aperçu d'une piste à explorer au Sommet.

Les questions sociales trouveront également leur place, promet le ministre. « La pauvreté des jeunes, la détresse chez les jeunes, ça va être abordé.»

Il ne serait pas surprenant que le gouvernement profite de l'événement pour apporter des changements substantiels à son programme de stages dans la fonction publique. Controversé, ce plan offre des séjours d'apprentissage d'une durée de deux ans, au salaire annuel de 23 000 $, quel que soit le niveau de scolarité universitaire.

Récemment, le Conseil du Trésor a laissé entendre qu'aucune modification n'est envisagée. Sans se commettre sur le sujet, le ministre Legault, lui, mentionne qu'il « faut faire la différence entre un stage, qui vient compléter une formation, et un emploi de deux ans, une expérience de travail.

« Quand c'est rendu à deux ans, ce n'est pas vraiment un stage. En tout cas, ce ne l'est pas dans la définition traditionnelle du mot " stage ". » Au passage, il mentionne que la formule des stages existe ailleurs, sous d'autres formes, comme en enseignement, « où ça fonctionne bien », et en santé.

APPEL À TOUS

À plusieurs reprises, M. Legault, tout comme l'a fait Lucien Bouchard, a souligné que le gouvernement ne peut tout faire seul. Plusieurs des partenaires qui prendront place à la table du Sommet semblent avoir des propositions concrètes.

En matière de stages, une annonce importante semble se dessiner chez les milieux d'affaires. Le chantier qui traitait de la question propose la création de 50 000 emplois ou stages, dont 20 000 emplois d'été. Cet objectif pourrait être relevé.

Les commissions scolaires devraient s'amener en préconisant l'élargissement de projets-pilotes qui ont fait leurs preuves en matière de formation. Un de ceux-là vient de la Beauce.

CRÉATION D'EMPLOIS

Côté syndical, une suggestion émanera notamment de la FTQ pour créer 10 000 emplois d'été. Le Fonds de solidarité de la FTQ serait prêt à consacrer 10 millions $ sur les 200 millions $ nécessaires à ce plan.

Mais le ministre Legault espère que le Sommet amènera des changements de mentalité, aussi. « On est dans une société où il y a beaucoup trop de groupes de pression. Il faut se débarrasser des corporatismes de tout genre. Il faut être capable d'aller au-delà des intérêts du groupe qu'on représente. »

Le ministre mentionne que les groupes de jeunes ne doivent pas être en reste, quant aux gestes concrets à poser pour améliorer la situation. À ce sujet, il souligne l'idée mise de l'avant par des représentants des étudiants dans les cégeps et dans les universités. « Ils se proposent pour venir bénévolement travailler dans les écoles secondaires. »

Quoiqu'il en soit, les suggestions ne manqueront pas. Sans compter les projets en préparation par les uns et par les autres, il faut savoir que les travaux préparatoires au Sommet ont produit pas moins de 140 recommandations. Mais le ministre tient toujours le cap avec sa déclaration de départ. « Il ne faut pas que ce soit une liste d'épicerie. » Réponse à cette affirmation, jeudi, en après-midi, après les huis clos, les annonces officielles, les conférences de presse et le bilan du premier ministre Bouchard.

Réunion de famille

■ QUÉBEC — C'est par une réunion de famille que sera lancé le Sommet du Québec et de la jeunesse. Une famille élargie, comprenant au moins 600 personnes, de tous les horizons et de tous les âges.

Le Forum de la jeunesse inaugurera les travaux par une discussion ouverte et informelle. Dans la salle se retrouveront les 95 participants au Sommet et quelques centaines d'observateurs, en majorité des jeunes.

Une firme de consultants, le Groupe Martin Forest et associés, de la région de Québec, orientera les discussions vers quelques thèmes — du monde en changement à celui qu'il faut inventer, "le Québec de 2025". Jean-Marc Léger, président de la maison de sondages qui porte son nom, et Bernard Voyer, profession « explorateur », seront parmi les conférenciers invités.

Réunion de famille parce que les délibérations ne pourront pas être retransmises en direct par les médias électroniques. Les responsables du Forum expliquent cette situation au sujet d'un événement public, payé par l'État, par le fait que des droits d'auteur sont en cause. Mais, disent-ils, il y a aussi le souci de faire en sorte que les participants puissent discuter sans stress.

Les animateurs interviendront pour demander à l'auditoire de voter sur des sujets précis. Ce vote n'a cependant aucune valeur décisionnelle, en vue du Sommet qui débute le lendemain, indiquent les fonctionnaires responsables de l'opération.

En soirée, un spectacle, mettant en valeur divers aspects des arts de la scène, viendra clore cette première journée. À l'affiche, quelques noms connus, comme Isabelle Boulay, Alain Lamontagne et Québéquissime. Et un thème, évidemment, « Oeuvres de jeunesse ».

LES JEUNES À LA TABLE

Le lendemain, le Sommet s'ouvre sur une déclaration du premier ministre Lucien Bouchard. Sur les 78 chaises autour de la table, 27 reviennent à des groupes de jeunes. Mais le nombre des moins de 35 ans pourra atteindre 44 lorsque les autres groupements invités céderont leur droit de parole à leur aile jeunesse.

Mais la lutte à la précarité au travail devrait soulever des discussions

Les consultations entourant l'événement ont porté sur quatre « chantiers » — parfaire le savoir et la formation, relever les défis de l'emploi, élargir notre ouverture sur le monde, promouvoir une société équitable. Mais les travaux s'enclencheront sur le thème « d'une génération à l'autre, les nouvelles priorités du Québec ». Ce pourrait être l'occasion de glisser un mot sur le controversé sujet de la réduction de la dette, appelé pudiquement par les organisateurs « la capacité d'agir ».

SUJET DOMINANT

L'éducation s'annonce comme le sujet dominant de la conférence de deux jours. Tous les chantiers y font allusion. Mais la lutte à la précarité au travail et à l'exclusion sociale devrait soulever son lot de discussions.

L'ouverture sur le monde semble, par contre, susciter peu de passions. En entrevue, le ministre François Legault l'a déploré. « Les jeunes n'en parlent pas beaucoup. Pourtant, on est d'abord au Québec dans un bain culturel faisant en sorte qu'il faut s'ouvrir aux autres communautés et sur le monde. »

Les participants viennent de tous les secteurs d'activité, des syndicats au secteur culturel, des autochtones aux hommes d'affaires, du communautaire aux étudiants. Le monde politique n'est évidemment pas oublié. Les trois chefs de partis à l'Assemblée nationale — le péquiste Lucien Bouchard, le libéral Jean Charest et l'adéquiste Mario Dumont — participeront à l'événement durant les trois jours.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON



ÉDITORIAL

David contre Goliath

La cause opposant le Dr Fernand Labrie et la famille de Gabriel Lessard témoigne du dur combat que doivent livrer ceux qui remettent en question le traitement reçu par un médecin. Elle s'ajoute aux cas d'Isabelle Brûlé, d'Isabel Perreault et de Jean-Sébastien Martel, trois jeunes de moins de 30 ans dont les parents estiment que des soins plus appropriés auraient pu maintenir leur progéniture en vie.

L'expression David contre Goliath prend tout son sens pour ceux qui osent s'attaquer aux médecins qui oeuvrent dans un réseau où règne la loi du silence et la protection entre pairs. C'est pourquoi le ministère de la Santé et des Services sociaux doit vite se préoccuper de la façon dont les plaintes des malades ou de leur famille sont traitées.



Brigitte Breton
BBreton@lesoleil.com

La Commissaire aux plaintes en matière de santé et de services sociaux, Rosette Côté, propose à la ministre Pauline Marois des modifications à son rôle afin d'avoir un plus grand pouvoir de surveillance. Il faut cependant aller plus loin et exiger plus de transparence des divers organismes concernés lorsqu'il s'agit d'erreurs professionnelles graves pour lesquelles la Commissaire aux plaintes n'a pas prise. Il serait aussi temps d'examiner si un comité indépendant de surveillance de la qualité des soins servirait mieux les intérêts du public.

Au Québec, s'il est facile de détailler le nombre de personnes mortes sur les routes, il est impossible de savoir avec exactitude combien de lésions ou de décès sont reliés à des erreurs médicales. Ni le ministère de la Santé, ni celui de la Justice, ni l'Association des hôpitaux du Québec et ni le Collège des médecins ne détiennent de données exhaustives sur le sujet, et celles qui existent sont souvent strictement confidentielles. Pourtant, le ministère de la Santé et des Services sociaux devrait être plus curieux puisqu'il verse pour ses médecins environ 40 millions $ par année à l'Association canadienne de protection médicale.

Comme plus de 12 millions d'actes médicaux sont posés chaque année dans les hôpitaux, les cliniques ou les CLSC, certains diront que le système est sûr si seulement une centaine d'erreurs médicales sont commises. Les victimes ne peuvent toutefois se contenter de ces chiffres rassurants. Si un traitement inapproprié dû à une faute professionnelle tue un être aimé ou le rend handicapé pour le reste de sa vie, la règle des probabilités n'est d'aucun réconfort.

En plus de vivre un deuil ou une lésion, le plaignant doit aussi être prêt à mettre temps et argent pour tenter d'avoir gain de cause. Actuellement, pour une simple petite plainte, le citoyen insatisfait du système de santé doit passer trois paliers: l'établissement concerné, la régie régionale et la Commissaire aux plaintes. La personne qui porte plainte contre un médecin ne peut cependant le faire auprès de la Commissaire, mais bien auprès du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement qui pourra prendre entre six mois et deux ans avant de fournir une réponse, souvent laconique. Elle peut aussi s'adresser au Collège des médecins ou entamer une poursuite civile avec tout l'investissement financier et les conséquences émotives que cela suppose.

Et même à la fin d'un long processus judiciaire, la personne lésée ne peut s'attendre à des indemnités mirobolantes. Selon les données de l'Association canadienne de protection médicale, les indemnités ou les règlements adjugés au Québec se situaient entre 1989 et 1999 à 67 000 $, comparativement à 131 000 $ en Ontario. Signalons aussi que 90 % des poursuites finissent par une entente hors cour.

Faut-il s'étonner dans ces circonstances que peu de gens portent plainte contre un professionnel de la santé? La nouvelle direction des Affaires médicales et universitaires du ministère de la Santé souhaite établir un plan d'action avec le Collège des médecins afin de réduire les risques d'erreur. La santé et le respect des citoyens méritent des gestes concrets.

CARREFOUR DES LECTEURS

Lisée s'est trompé de cible

Décidément, l'option Lisée pour résoudre le contentieux Québec-Canada n'a pas l'heur de plaire à grand monde. Les fédéralistes la traitent avec mépris («une astuce», dit Stéphane Dion) et les souverainistes n'y voient rien de gagnant («c'est pas viable», dit Lucien Bouchard).

À y regarder à deux fois, il y a quelque chose qui cloche dans cette sortie de secours. D'une part, il y est démontré qu'Ottawa est le vainqueur incontestable, qu'il a toutes les cartes en main, qu'il a pris l'offensive sur chacun des fronts, que c'est lui qui mène le bal dans tous les secteurs et en toutes circonstances; d'autre part, on propose que le Québec, qui est le vaincu, exige par référendum qu'Ottawa, le vainqueur, lui remette tout le butin qu'il lui a volé.

Comment imaginer un seul instant que le désormais tout-puissant fédéral remettrait quoi que ce soit à sa province québécoise, lui qui déjà dans le passé, alors qu'il n'avait pas réussi encore à prendre tout le pouvoir, ne lui remettait rien du tout?

En fait, il y a un stratagème auquel Lisée n'a pas pensé. Et pourtant, c'est simple comme bonjour. Il n'avait qu'à réorienter sa «sortie de secours» pour la refiler à Ottawa et passer à l'offensive. Non plus un référendum pour quémander nos demandes québécoises auprès du fédéral, mais un ultimatum au fédéral par voie référendaire.

Voici comment la question pourrait être formulée: «Êtes-vous, oui ou non, en faveur de l'ultimatum suivant que le gouvernement du Québec propose d'envoyer au gouvernement du Canada. «Vous avez un an pour donner au Québec les pouvoirs absolus qu'il a toujours revendiqués pour son épanouissement, pouvoirs sur l'éducation, la culture, la santé et l'émigration. Si dans un an, jour pour jour, tous ces pouvoirs n'ont pas été remis au Québec, celui-ci se verra dans l'obligation de se séparer du Canada et de proclamer son indépendance?»

Avec une question pareille qui, soit dit en passant, est une bonne question pour notre drôle de peuple, on est assuré de gagner le référendum. Notre OUI pourrait se situer aux alentours de 60 %.

Tout, alors, se renverserait. Nous prendrions l'offensive et le respect de nous-mêmes, la balle serait renvoyée dans le camp fédéraliste, c'est lui qui serait pris avec la patate chaude et qui se ferait du mauvais sang pendant un an. Au bout duquel, il serait obligé de répondre OUI à notre ultimatum. Et nous resterions bien chez nous dans le Canada!

Paul Warren
Professeur à la retraite
Université Laval

Les Mecs comiques

Les mecs, qui se prétendent comiques, ont leur place au petit écran depuis le début février. Les Mecs comiques, ce sont Alex Perron, Jean-François Baril et Louis Morissette, respectivement le fif, le jeune et le macho. Vous avez bien lu, le *fif*. Ces jeunes humoristes ont malheureusement grandi avec la grammaire et le vocabulaire de Normand Brathwaite et compagnie. Un sketch sur deux met en vedette un fif. On doit avoir le dos large au royaume du taré socio-intellectuel!

Lors de leur première émission, les mecs comiques nous ont présenté un sketch où un homme gai se présente à un poste de police pour offrir ses services à titre de délateur. Le policier reconnaît là un de ses collègues de classe de polyvalente, se rappellant du même coup combien il appréciait le battre en raison de ses manières et de sa grande gueule. Voulant renouveler ce plaisir, le policier ne se gêne pas pour empoigner la tête du fif et la frapper sur le comptoir. Après tout, un fif, ça ne mérite que d'être battu et ridiculisé! Le tout, sous les rires nourris d'un public qui en redemande.

La deuxième émission poursuit dans la bêtise quand on aborde l'homosexualité. On lance des phrases du type: «un artiste, c'est un alcoolique ou un fif; un fif est nécessairement obsédé sexuel, bitch et maniéré». Et j'en passe.

Diffusée sur les ondes de TQS le mercredi à 19 h, cette émission est sans doute écoutée par une masse d'enfants et d'ados avides de grossièretés. Sans promouvoir la censure ou jouer à la vierge offensée, je ne crois pas manquer d'humour en trouvant totalement dégradante la tenue de tels propos.

La cerise sur le sundae apparaît dans le générique: les Mecs comiques sont subventionnés par les gouvernements provincial et fédéral par l'entremise du programme de crédits d'impôts. Il y a de quoi appuyer Fabienne Larouche dans ses dénonciations d'abus du trésor public! Quand je pense que nos impôts servent à financer l'écriture et la production d'un tel gâchis!

Jean-François Gosselin
pour La toile gaie du Québec

Le voyage dans le temps

Notre gouvernement provincial est sans nul doute composé de grands scientifiques. Ils ont découvert comment arriver à faire voyager la population du Québec dans le temps. Nos conditions se détériorent tellement qu'on est en train de retourner au Moyen Âge.

Je vous donne deux exemples qui touchent directement le citoyen du Québec.

1 — Le prix de l'essence. Cette augmentation aura les effets suivants: baisse du revenu disponible, augmentation des prix à la consommation, faillites de certains camionneurs, pertes d'emplois en raison des restructurations de compagnies qui vont vouloir diminuer les coûts.

2 — Augmentation des frais pour les médicaments. Certaines personnes vont abandonner le renouvellement de certaines prescriptions; on va de plus en plus engorger les hôpitaux; les personnes à faible revenu vont payer de leur santé.

Notre gouvernement provincial n'a pas encore compris qu'il est là pour le bien-être de la société qu'il doit gouverner et non pour rentabiliser ses propres projets.

Tous les biens essentiels ne cessent de grimper de prix. On doit couper dans l'habillement, la nourriture, les médicaments, les petits plaisirs de la vie. Eh oui, on recule.

Notre niveau de taxation n'est plus un outil pour mieux nous payer des services nécessaires. C'est devenu un fardeau de plus en plus lourd qui nous écrase.

L'endettement n'est plus une question de nous payer du luxe. C'est devenu une condition nécessaire pour continuer à vivre et non seulement exister.

On nous coupe, on nous taxe de plus en plus, mais on trouve le moyen de dépenser des centaines de milliers de dollars dans les médias pour des publicités et des messages à tendance séparatiste qui ne représentent pas l'opinion de la majorité des citoyens.

L'appauvrissement augmente de jour en jour. On attend quoi? Une révolution? Un retour 300 ans en arrière?

Richard Drolet
Laurier Station

Les parcs nationaux sont gravement menacés

Ted Johnson
Vice-président de la Société géographique royale du Canada.

Il y a 22 ans, lorsque j'ai remonté en canot, avec un petit groupe d'amis, la rivière Coppermine jusqu'à la côte Arctique, le territoire que nous traversions était si isolé et intact que je ne pouvais concevoir un seul instant la possibilité qu'il soit développé dans le cours de ma vie.

Pourtant, aujourd'hui, une mine de diamants y est en exploitation, une autre y est à l'étude et la possibilité de doter la région d'une route est en discussion.

La situation de Coppermine me force à faire face à une réalité troublante: rien n'est éternel à moins que nous prenions tous les moyens nécessaires pour le préserver. La faune et la flore canadiennes ne sont pas infinies et les parcs nationaux ne sont pas à l'abri du danger. Selon le dernier rapport sur l'état des parcs publié par Parcs Canada, la quasi-totalité des 39 parcs nationaux sont gravement menacés.

Nos parcs nationaux sont souvent comparés à des îles isolées dans un océan de développement, abritant des écosystèmes fragmentés qui sont souvent insuffisants pour subvenir aux besoins d'une communauté animale ou végétale florissante.

La fragmentation et la perte des habitats sont directement responsables du déclin de certaines espèces, en particulier les gros carnivores qui assurent normalement la régulation des populations de proies, qui, à leur tour, ont des répercussions sérieuses sur la végétation et la qualité de l'eau.

Ainsi, les loups ont disparu des parcs nationaux de l'Est du pays. Et selon le Rapport sur l'état des parcs de 1997, publié par Parcs Canada, les populations de loups et d'ours bruns sont menacées dans plusieurs parcs nationaux de l'ouest du Canada. Quant aux petits animaux, ils sont eux aussi mis à rude épreuve. Dans le parc national de Pointe-Pelée, en Ontario, un grand nombre d'espèces de reptiles et d'amphibiens ont disparu au cours du dernier siècle.

Les loups ont disparu des parcs nationaux de l'est

La pollution et les eaux de ruissellement chargées de pesticides provenant de sources extérieures aux parcs ont pour effet d'acidifier les cours d'eau et d'empoisonner poissons et oiseaux. Les fortes concentrations de mercure – provenant des retombées atmosphériques et libérées du roc par les pluies acides – sont responsables d'une baisse de l'activité de nidification et de reproduction des huards du parc national Kejimkujik.

L'introduction d'espèces étrangères dans les parcs nationaux a entraîné la disparition des espèces animales ou végétales indigènes, le plus souvent parce que les premières n'y ont pas de prédateurs naturels.

Finalement, l'accroissement de la présence humaine dans les parcs a aussi pour effet de bouleverser l'ordre naturel des parcs nationaux.

Nos parcs nationaux sont à un point crucial dans leur évolution.

Sont-ils destinés à devenir, de plus en plus, des parcs à thèmes pour le plaisir des enfants, d'une beauté superficielle mais, de plus près, des mondes artificiels qui reflètent davantage la nature humaine plutôt que la nature sauvage de la faune et la flore?

Ou seront-ils «entretenus et utilisés de façon à rester intacts pour les générations futures, sans être modifiés, pour le plaisir des générations futures», en conformité avec l'objectif stipulé par la Loi sur les parcs nationaux?

LE QUÉBEC LE CANADA

RÈGLEMENT AVEC LES INFIRMIÈRES

L'entente est menacée

Vote suspendu à la suite d'un désaccord de dernière minute

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Un désaccord de dernière minute touchant l'entente de principe conclue entre la Fédération des infirmières et le gouvernement menace ce projet d'entente.

Le désaccord est jugé suffisamment important par la Fédération des infirmières pour qu'elle suspende le référendum qu'elle devait tenir parmi ses membres, le 24 février, sur ce projet d'entente.

La FIIQ demande à la ministre de la Santé, Pauline Marois, de trancher son litige avec les associations patronales de la santé. Si cela n'est pas fait au cours des prochains jours, un conseil fédéral des 600 déléguées de la FIIQ sera convoqué pour décider de l'action à prendre face à ce désaccord.

LA DURÉE

Cette mésentente concerne l'accessibilité au poste d'assistante-infirmière-chef, plus particulièrement la durée du mécanisme négocié.

Pour la FIIQ, il était clair que le mécanisme valait pour toute la durée de la convention collective.

Pour les associations patronales de la santé, ce mécanisme n'était en vigueur que pour un an.

Les parties s'étaient entendues verbalement, lors des derniers jours de la négociation. Ce n'est que la semaine dernière, soutient la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, que la FIIQ a pris connaissance d'une lettre qui circulait dans les établissements de santé, émanant de l'Association des hôpitaux, affirmant que le mécanisme négocié sur l'octroi des postes d'assistante-infirmière-chef ne valait que pour un an.

Litige sur l'octroi des postes d'assistante-infirmière-chef

Ce n'est pas qu'un petit détail, a protesté Mme Skene, en conférence de presse à Montréal, hier. L'accessibilité au poste d'assistante-infirmière-chef était « le point central au plan normatif », lors de la dernière ronde de négociation.

Elle explique que ce poste est souvent perçu par les infirmières comme une reconnaissance de leur expérience, de leur compétence, une rare possibilité d'avancement.

Il existe 4000 postes d'assistante-infirmière-chef dans le réseau de la santé. Celles-ci continuent de dispenser des soins, comme les autres infirmières, mais ont des responsabilités supplémentaires, notamment parce qu'elles servent de ressources aux autres infirmières et qu'elles remplacent l'infirmière-chef lorsque celle-ci est en vacances. Ce poste offre aussi un salaire plus élevé de 50 $ par semaine.

La clause négociée avec les associations d'employeurs remplaçait le présent système, dans lequel on exige un baccalauréat, puis des tests et une entrevue, par un système de pointage, qui donne des points pour l'expérience, donc la reconnaît.

Ainsi, une infirmière n'ayant qu'un diplôme d'études collégiales, mais beaucoup d'expérience, voyait enfin ces postes d'assistante-infirmière-chef lui devenir accessibles.

SOMMET DE LA JEUNESSE

La CEQ avance à reculons

Une participation sous le signe de la méfiance

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — La participation de la CEQ au Sommet de la jeunesse est placée sous le signe de la méfiance.

Hier, au terme d'un débat de plus de deux heures, les délégués de la Centrale de l'enseignement du Québec ont majoritairement endossé le principe de participer à l'événement qui aura lieu, les 22, 23 et 24 février, à Québec.

Ils ont cependant donné le mandat à leurs dirigeants de claquer la porte du Sommet si les discussions dévient vers des questions comme la réduction de la dette ou toutes demandes de coupures budgétaires. « Si le gouvernement cherche à nous entraîner dans des consensus sur des questions financières, a réaffirmé la présidente de la Centrale, Monique Richard, nous nous retirerons de ces débats. »

Mme Richard a rappelé que les syndiqués ont en mémoire le Sommet économique de 1996. Le premier ministre Lucien Bouchard s'en était servi pour lancer son offensive vers le déficit zéro, ce qui s'était traduit par des compressions budgétaires. Les résultats de 1996 ont été jugés « rudement, très rudement par nos membres. Ce matin, il y en a qui ont parlé d'un traquenard. »

Réinvestir en éducation n'est pas un vœu pieux

La Centrale exigera un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux et réclamera des mesures pour que plus de jeunes décrochent un diplôme, a notamment indiqué Stéphane Moisan, du comité des jeunes de la Centrale. Parmi les autres revendications apparaissent l'amélioration de l'intégration des jeunes au travail et l'opposition à toutes mesures se traduisant par un appauvrissement des plus démunis.

Vœux pieux ? « Réinvestir en éducation n'est pas un vœu pieux, a répliqué Mme Richard. La pauvreté, ce n'est pas un vœu pieux, c'est le quotidien de beaucoup de jeunes. Quand on constate que le gouvernement n'a pas haussé le salaire minimum, cette année, il y a lieu d'aller chercher des engagements pour donner espoir à cette jeunesse. »

La CEQ a choisi de ne pas participer au Sommet parallèle qu'organisent des contestataires. « Il y a un problème de confiance envers le gouvernement, a fait observer la présidente de la CEQ. (..) Le gouvernement "placote" beaucoup des jeunes, mais sans politique pour agir.

« Nous voulons amener le gouvernement sur le terrain de l'action, a-t-elle repris. Au bout de la ligne, si cela ne fait pas notre affaire, (...) nous aurons toute la légitimité de sortir et de dénoncer le Sommet. Mais une centrale de notre importance se doit d'être au rendez-vous. »

LE SFPQ

Par ailleurs, le Syndicat de la fonction publique du Québec a annoncé, hier, qu'il participera au Sommet parallèle, nommé la Base du Québec. Le président du SFPQ, Serge Roy, a rappelé que son organisation boycotte l'événement officiel.

Le SFPQ refuse « de se prêter à un nouvel exercice de manipulation (...) qui consiste à affaiblir les services publics au nom de l'adaptation de la société aux impératifs fixés (...) dans le cadre de la mondialisation de l'économie ». Ce syndicat compte 40 000 adhérents.



PC

La présidente de la CEQ, Monique Richard, soutient que sa centrale se retirera du Sommet si Québec oriente les débats vers un consensus financier.

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Le niveau d'attente le plus bas en 20 ans

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — La liste des jeunes en attente de protection a atteint son plus bas niveau en 20 ans au Québec. Les cas jugés urgents sont évalués dans les délais prescrits.

C'est la grande constatation qui ressort du rapport Lebon, qui fait le bilan, un an plus tard, de son premier rapport alarmant sur l'état des listes d'attente à la Protection de la jeunesse au Québec.

En mars 1999, il y avait 1041 jeunes inscrits sur les listes d'attente à la Protection de la jeunesse.

Au 4 février dernier, le nombre était passé à 629, soit le plus bas niveau depuis que la Loi sur la protection de la jeunesse existe, indiquait hier en conférence de presse le ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Gilles Baril. Et la capacité du réseau fait que 511 dossiers peuvent être traités par semaine.

Aussi, les cas qui nécessitent une intervention immédiate sont traités sur-le-champ et ceux qui requièrent une intervention en 24 heures le sont dans ce laps de temps. Seuls les cas classés « quatre jours » attendent encore parfois.

Dans les régions aussi, la situation s'est grandement améliorée.

« Quinze régions sur seize sont à toutes fins utiles en contrôle de la situation », mentionne-t-on dans le rapport Lebon. Sept régions n'ont même aucune liste d'attente. Une éprouve toujours des difficultés : la Côte-Nord.

Malgré ces points réjouissants, des ombres persistent.

Par exemple, le ministre Baril s'inquiète du fort taux de judiciarisation des dossiers, qui atteint 74 %.

Des études plus poussées doivent être menées pour expliquer ce recours aux tribunaux, mais le ministre Baril avance déjà que la médiation préventive en milieu familial constitue une solution intéressante, afin d'agir avant que les problèmes ne se compliquent.

Agir plus souvent en amont, auprès des familles que l'on sait en difficulté, est une autre voie que l'on veut emprunter plus souvent.

Autre point à améliorer : l'essoufflement des intervenants, qui affirment avoir beaucoup de dossiers à traiter. Là encore, des recherches plus poussées sont nécessaires pour évaluer l'ampleur réelle de la tâche, puisque tous les dossiers n'ont pas la même lourdeur.

Aussi, le rapport fait état de la formation insuffisante des intervenants moins expérimentés pour traiter avec des jeunes. Ceux-ci auront donc accès à une formation continue pour développer leurs compétences face aux jeunes.

Le ministre Baril a aussi indiqué que quatre régions qui s'étaient vu octroyer un montant supplémentaire, l'an dernier, pour faire face à la période de pointe, verront la somme devenir récurrente. Il s'agit de Chaudière-Appalaches, de la Montérégie, de Lanaudière et des Laurentides.

La Protection de la jeunesse reçoit en moyenne 50 000 signalements par année depuis huit ans. Environ la moitié des cas sont retenus pour être évalués, les autres étant dirigés vers les ressources appropriées.

ÉVOLUTION DES LISTES D'ATTENTE À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE



Source : Rapport Lebon

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL



PROJET SUR LA « CLARTÉ »

Larose se vide le cœur

■ OTTAWA (PC) — Camisole de force, exercice étouffant, astuce, déficit démocratique... L'ex-président de la CSN Gérald Larose et le juriste André Tremblay ont vigoureusement dénoncé, hier, le projet de loi visant à encadrer un éventuel référendum, tout en réclamant son retrait.

« Parce que le projet de loi C-20 est une tentative pour que le fédéral devienne le maître du jeu et subordonne le peuple québécois, qui est lui même une instance parfaitement autonome sur ces questions », a déclaré d'emblée M. Larose, qui livrait son avis devant le comité législatif qui étudie le projet de loi « sur la clarté ».

Parrainés par le Bloc québécois, MM. Larose et Tremblay témoignaient respectivement devant les députés fédéraux en tant que président et vice-président du groupe Pro-démocratie. L'organisme a été formé à l'occasion du renvoi à la Cour suprême sur la sécession du Québec et regroupe actuellement plus de 70 Québécois, dont de nombreux universitaires.

M. Larose a soutenu que le ministre Stéphane Dion avait concocté ce projet de loi pour « contourner l'obligation de négocier » du fédéral, en cas de Oui lors d'un éventuel référendum québécois, tel que suggéré par l'avis de la Cour suprême. « En fait, ce projet de loi est un projet de loi mensonger. C'est un projet de loi astucieux, une nouvelle astuce du fédéral pour échapper à l'obligation qui lui est faite par la Cour suprême », a-t-il dit. « On ne peut pas accepter la notion que le fédéral donne plus de poids au vote négatif qu'au vote affirmatif, a pour sa part maintenu M. Tremblay.

QUESTION CLAIRE

Puis, interrogé par le député bloquiste Daniel Turp à savoir si les questions référendaires de 1980 et de 1995 étaient claires, M. Larose a affirmé que cela allait de soi. En revanche, les intervenants parrainés par les libéraux, depuis le début des audiences du comité, ont tous affirmé le contraire.

« J'estime, et c'est l'avis de Pro-Démocratie, que tous les exercices faits à ce jour, se sont faits dans la plus grande clarté. Quand 94 % des gens se déplacent, il me semble qu'il y a là un indice qu'il y a une grande question qui a été débattue et sur laquelle il vaut la peine de se pencher », a déclaré M. Larose.

« Dire que la question n'est pas claire, c'est mépriser l'intelligence du monde. C'est se prendre pour d'autres. C'est de croire que, quand on n'est pas d'accord, tout le monde devrait ne pas être d'accord, et que s'il y en a qui sont d'accord, c'est parce que ce sont des "tarlas", a ajouté l'ancien syndicaliste.

M. Tremblay, professeur de droit à l'Université de Montréal qui a déjà été conseiller de Robert Bourassa, a par ailleurs révélé qu'il avait voté non aux deux référendums, mais que cela ne l'empêchait pas de trouver le projet de loi C-20 déraisonnable. Il a même précisé qu'il aurait suggéré à M. Bourassa de le dénoncer.

« Donc Jean Charest est le digne successeur de Robert Bourassa lorsqu'il dit non à ce projet de loi ? », a alors demandé le député bloquiste Réal Ménard. « Bien sûr », a répondu M. Tremblay. Le professeur s'est également permis d'écorcher le gouvernement fédéral à propos du cafouillage au ministère des Ressources humaines. « Nous n'avons pas de leçon de démocratie à recevoir du fédéral. (De ceux) qui font fi des règles démocratiques et qui se permettent d'acheter des élections à la manière de Duplessis avec des programmes d'aide transitoire à l'emploi », a-t-il dit.

Les représentants du groupe Pro-démocratie ont cependant été les seuls, hier, à s'en prendre au projet de loi C-20. Leur témoignage a été précédé par celui du professeur de science politique de l'Université Laval, Jean-Pierre Derriennic. M. Derriennic a notamment déclaré qu'il était « ridicule » de dire qu'une majorité de 50 % des voix plus un était suffisante.

AFFAIRE JANE STEWART

L'opposition martèle le gouvernement

Selon le Bloc, les libéraux ont transformé les programmes en outil de propagande

■ OTTAWA (PC) — Avec l'aide de rapports internes, l'opposition aux Communes s'est acharnée hier à tenter de prouver que les programmes de subventions du ministère du Développement des ressources humaines étaient employés par les libéraux comme instruments politiques.

« Il y a quelque chose de pourri au royaume d'Ottawa », a affirmé le chef bloquiste Gilles Duceppe, après la période des questions, pour qualifier la situation.

Les bloquistes comme les conservateurs ont fait leurs choux gras d'une enquête gouvernementale interne, diffusée dans les médias hier, qui révèle que les subventions du fonds transitoire de création d'emploi avaient servi à des fins politiques.

L'enquête a été réalisée en 1997 par une firme de consultants et portait sur un échantillon de 25 projets des Maritimes et du Québec. On rapporte que les fonctionnaires étaient non seulement soumis à des pressions politiques mais aussi obligés d'en tenir compte.

Une autre fuite, reprise par le quotidien *The National Post*, indique que le cabinet du premier ministre Jean Chrétien a fait tout en son pouvoir pour s'assurer que le gouvernement libéral obtiendrait le maximum de crédit politique des subventions du ministère du Développement des ressources humaines.

Pour le Bloc, les libéraux ont transformé des programmes de subventions en outil de propagande pour gagner des votes. « On voit de plus en plus que cette affaire cache une ingérence politique érigée en système », a souligné le député Paul Crête à la Chambre des communes.

Même son de cloche chez les conservateurs qui ont invité une fois de plus la ministre Jane Stewart à démissionner.

Mme Stewart a refusé de relever ces accusations. Elle a affirmé que les subventions du fonds transitoire de création d'emploi avaient servi à améliorer la situation économique de régions et de circonscriptions électorales touchées par le chômage. « Et à fournir des occasions de travail, a-t-elle dit, à des hommes et à des femmes dans ces circonscriptions, qui comprennent des circonscriptions détenues par les néo-démocrates, les réformistes, le Bloc, les conservateurs et les libéraux. »

Par ailleurs, Mme Stewart a déposé aux communes une copie d'une lettre adressée en septembre à sa sous-ministre qui lui délègue la responsabilité d'approuver les subventions dans la circonscription de la ministre.

Les réformistes prétendaient que Mme Stewart avait approuvé, à l'automne, des subventions dans sa circonscription de Brent alors qu'elle était devenue ministre du Développement des ressources humaines.

Pour Chrétien, y'a pas de quoi fouetter un chat...

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a minimisé hier les ratés administratifs du ministère des Ressources humaines qui font depuis plusieurs jours les choux gras de l'opposition aux Communes.

Chiffres en mains, M. Chrétien a soutenu que des 459 projets approuvés par Ottawa, 37 font l'objet de complication. De ce total, 32 projets ont été vérifiés et l'on a constaté des paiements excédentaires totalisant 5974,93 $ dans quatre projets. Il reste encore cinq projets totalisant 3,5 millions $ à vérifier.

Il n'y a pas de quoi fouetter un chat pour une enveloppe globale de 200 millions $, a fait comprendre M. Chrétien lors de son passage à Québec, hier, où il inaugurait le bureau fédéral du Sommet des Amérique qui aura lieu dans la Vieille Capitale, en avril 2001.

« C'est un gros ministère, il y a 20 000 employés qui donne des octrois dans toutes les villes et villages partout au pays. Tous les formulaires ne sont pas toujours remplis adéquatement. C'est un problème, mais faut le mettre en perspective. De là à dire que c'est un scandale, faut pas exagérer non plus ».

« C'est un ministère extrêmement difficile à gérer. Mais ça peut arriver à tout le monde, de constater à la fin du mois, qu'on a dépensé quelques dollars de plus que prévu. Vous assoyez à la table de la cuisine avec votre femme et vous régler ça, ça arrive à tout le monde, des problèmes de comptabilité », a expliqué le premier ministre.

Pas un seul dossier ne serait entaché de fraude et l'intervention de la Gendarmerie royale du Canada n'est pas nécessaire, a jugé hier M. Chrétien en réfutant toute allégation de patronage. Il trouve plutôt normal que du personnel politique ait œuvré à l'attribution de subventions.



PC

Jean Chrétien était à Québec hier pour inaugurer le Secrétariat du Sommet des Amériques.

« C'est nous qui sommes le gouvernement, a-t-il lancé, c'est normal que nous puissions dire que c'est le gouvernement libéral qui fait des choses ».

RECUL DES SOUVERAINISTES

M. Chrétien ne croit pas que cette affaire entachera la réputation de son gouvernement. Il a rappelé que, depuis qu'ils ont pris le pouvoir à Ottawa, les libéraux ont effacé un déficit de 42 milliards $, présenté trois budgets équilibrés d'affilée, réduit le chômage et donc contribué à la croissance économique du Canada.

C'est d'ailleurs ce bilan qui, selon lui, a fait reculer l'option souverainiste au Québec. « Je pense que les citoyens du Québec commencent à réaliser que nous avons fait un assez bon travail. Les gens se sentent beaucoup plus à l'aise. Au dernier référendum, les gens disaient : "C'est un pays en faillite, et ça ne nous donne rien de rester là". Maintenant, le pays est en très bon état financier, alors les gens ne veulent pas de référendum au Québec. »

Selon M. Chrétien, le projet de loi sur la clarté référendaire a aussi contribué à la solidité de l'unité canadienne.

« On avait prévu un feu d'artifice qui ne s'est pas produit parce que les gens ont beaucoup de difficulté à s'objecter à la clarté. C'est difficile d'avoir des arguments et dire : Non, on veut une question qui n'est pas claire », a-t-il conclu.

FÉDÉRAL

Des pirates informatiques à l'assaut des réseaux

Des pirates informatiques ont réussi à contaminer des ordinateurs du gouvernement fédéral grâce à un virus semblable à celui qui a paralysé la semaine dernière les principaux sites de commerces électroniques, rapportait jeudi le *Globe and Mail*. Network Associates, une entreprise californienne offrant des services de sécurisation sur la Toile, a dit avoir découvert de par le monde vingt ordinateurs, dont cinq au Canada, susceptibles de lancer des attaques de saturation. Invoquant l'enquête du FBI en cours, la firme a préféré taire le nom des propriétaires des appareils contaminés. Le Conseil du Trésor, responsable de la gestion du réseau informatique fédéral, a refusé de confirmer la présence de virus dans ses murs. Network Associates a indiqué que les vingt ordinateurs infectés se trouvaient principalement dans des institutions d'enseignement. C'est le cas pour au moins trois ordinateurs situés dans des universités californiennes. Selon une filiale de Network Associates, myCIO.com, qui a mené une vaste enquête, la communauté informatique canadienne serait l'une des plus contaminées au monde. (PC)

Femmes ménopausées

Volontaires demandées à participer à une étude clinique portant sur la prévention de l'ostéoporose de remplacement

Si vous êtes intéressées à participer à cette étude, vous devez:

- Être âgées de 55 ans et plus
- Être en bonne santé
- Être ménopausées depuis plus de 5 ans et moins de 15 ans
- Ne pas avoir eu d'hystérectomie
- Ne pas avoir pris d'hormonothérapie depuis deux mois



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Suzie Savard, infirmière de recherche au

650-2295

1464922

SI LA VUE DE CETTE ENVELOPPE VOUS ANGOISSE, C'EST QUE VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE PROFESSIONNELLE.



Pour connaître la succursale la plus près de chez vous, téléphonez au **688-7243**

www.hrblock.ca

H&R BLOCK

PAS DE PANIQUE ! ON EST LÀ POUR VOUS.

L464898

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY



TU AS LE SENS DU RYTHME ?

Musique

• MUSIQUE	500.02
• MUSIQUE POPULAIRE	551.02
PROGRAMMES JUMELÉS EN MUSIQUE :	
• Musique-Sciences de la nature	200.11
• Musique-Sciences humaines	300.11
• Musique-Sciences de l'administration	300.11
• Musique-Langues et traduction	600.11
NOUVEAU PROGRAMME JUMELÉ	
• Musique et Arts plastiques	500.11

INSCRIPTION

418.872.8041

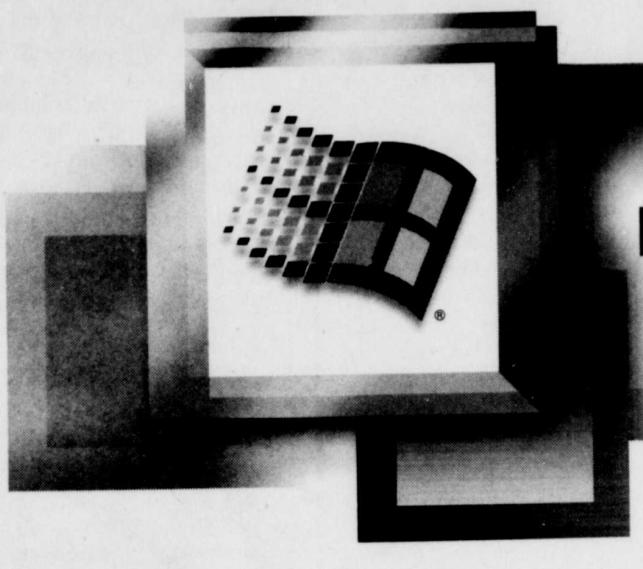
sans frais : 1.800.463.8041

5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures
Québec G3A 1B3

www.cndf.qc.ca

r1463662

Bienvenue



Microsoft® **Windows®** 2000

tmi

TECHNOLOGIES MULTIPARTN'R INC

SERVICES-CONSEILS • SOLUTIONS D'ENTREPRISE
FORMATION EN TI

tmi — TECHNOLOGIES MULTIPARTN'R INC — SERVICES-CONSEILS SOLUTIONS D'ENTREPRISE

le plus important centre d'intégration technologique WINDOWS 2000 au Québec

tmi@MULTIHEXA — UNE DIVISION DE TECHNOLOGIES MULTIPARTN'R (TMI) INC

le plus important centre de formation WINDOWS 2000 au Québec

MULTIHEXA — LE COLLÈGE — UNE DIVISION DE TECHNOLOGIES MULTIPARTN'R (TMI) INC

le premier collège à intégrer WINDOWS 2000 dans ses programmes collégiaux

www.tmicorp.com

QUÉBEC
(418) 650-0300

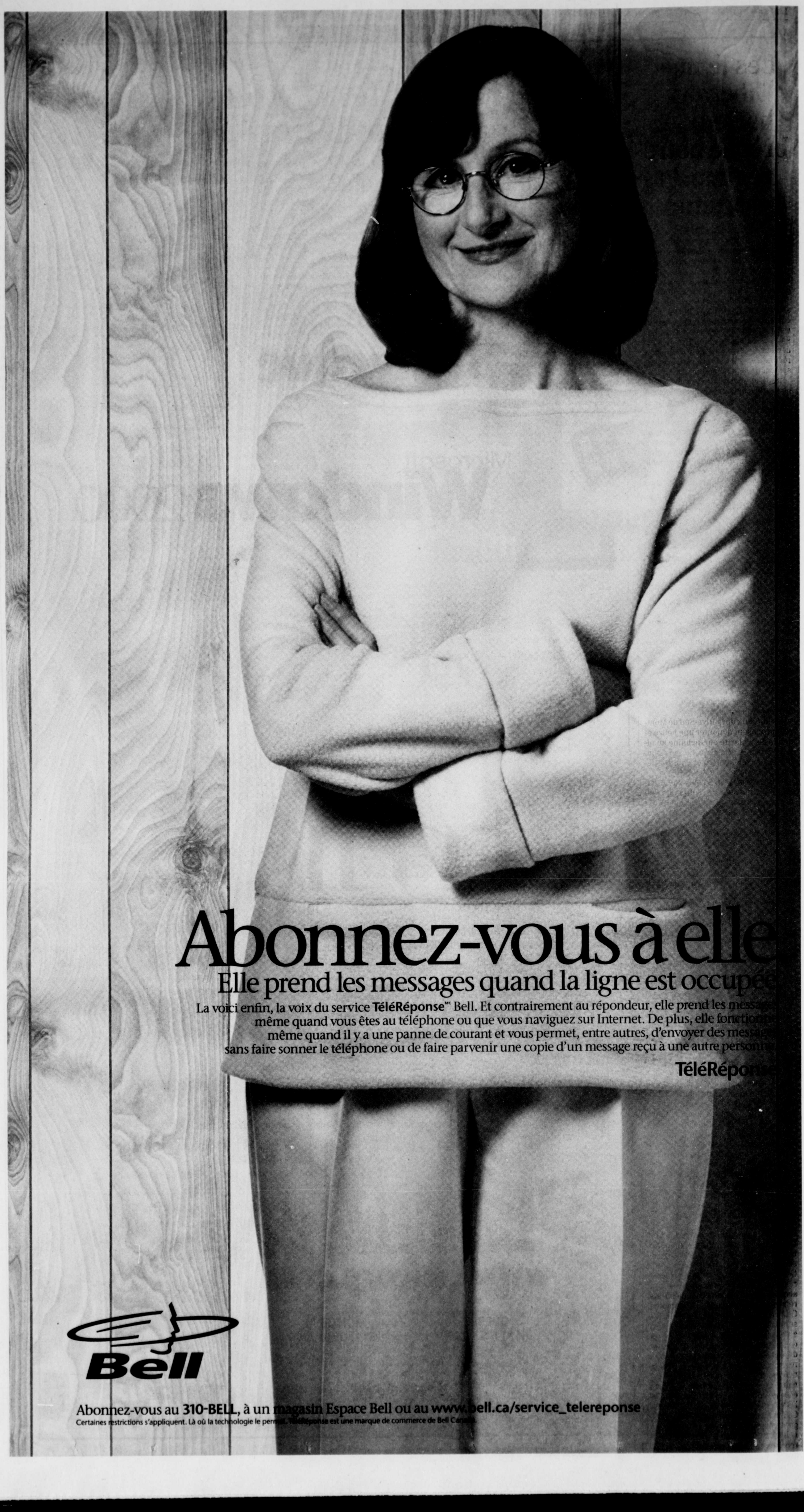
MONTRÉAL
(514) 286-0300

Training & Certification — Windows 2000 Learning Center

Microsoft

COMPAQ*

*Partenaire dans le centre d'intégration technologique WINDOWS 2000


Abonnez-vous à elle
Elle prend les messages quand la ligne est occupée
La voici enfin, la voix du service TéléRéponse^MC Bell. Et contrairement au répondeur, elle prend les messages
même quand vous êtes au téléphone ou que vous naviguez sur Internet. De plus, elle fonctionne
même quand il y a une panne de courant et vous permet, entre autres, d'envoyer des messages
sans faire sonner le téléphone ou de faire parvenir une copie d'un message reçu à une autre personne
TéléRéponse
Bell
Abonnez-vous au 310-BELL, à un magasin Espace Bell ou au www.bell.ca/service_telereponse
Certaines restrictions s'appliquent. Là où la technologie le permet. TéléRéponse est une marque de commerce de Bell Canada.

Les jeunes libéraux battent en brèche notre régime de retraite

QUÉBEC (PC) — Des jeunes libéraux du Québec veulent revoir en profondeur le régime des rentes du Québec.

Une résolution en ce sens sera débattue en fin de semaine au Conseil général du Parti libéral du Québec.

La Commission jeunesse du PLQ soulève en effet le problème du financement du régime des rentes. Malgré une hausse des cotisations jusqu'à 9,9 % du salaire dès l'an 2003, le taux demeurerait trop bas pour financer le régime à long terme à cause du vieillissement de la population.

Aussi, les jeunes libéraux proposent que le prochain programme électoral du parti assure une « équité entre les générations ». On propose par exemple de réviser les prestations qui seront versées comme alternative au sous-financement.

La résolution parle même de « revoir la pertinence » de l'actuel régime obligatoire, compte tenu que « le secteur privé serait en mesure d'en assurer l'administration ».

JEAN CHAREST TEMPÈRE

Commentant cette résolution, le chef libéral, Jean Charest, a prôné une approche globale du problème de la retraite des Québécois.

La retraite comprend non seulement les prestations de ce régime, mais aussi les REER, la fiscalité, etc. « Il faut avoir une approche qui permette de voir large et d'offrir surtout des choix très tôt dans la vie d'un citoyen », a dit M. Charest. Le chef libéral a cependant tempéré l'ardeur de ses jeunes militants en notant qu'il n'est pas question de priver les citoyens qui ont payé dans le régime des prestations auxquelles ils ont droit.

D'autres résolutions qui seront présentées au conseil général du PLQ en fin de semaine concernent le secteur de l'éducation.

Des libéraux de la Rive-Sud de Montréal proposent d'ajouter une heure et demie de scolarité par semaine au niveau primaire afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et l'apprentissage du français.

D'autres libéraux de l'ouest de Montréal veulent avancer à la première année du primaire l'enseignement de l'anglais comme langue seconde. Cet enseignement commence en quatrième année du primaire actuellement.

Les partisans de la mesure plaident que « l'anglais est la principale langue des relations internationales et économiques ».

Enfin, profitant du fait que la réunion libérale se tiendra dans l'Outaouais, des libéraux réclament par résolution le parachèvement de l'autoroute 50, qui doit relier cette région au reste du Québec.

SAUMON

L'OMC appuie le Canada contre l'Australie

Un comité de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a retenu la plainte déposée par le Canada contre la politique australienne en matière d'importations de saumon. L'OMC presse donc Canberra de revoir ses règles afin de les rendre conformes aux normes internationales. L'organisation avait déjà déterminé, en 1998, que la réglementation australienne sur les importations de saumon violait les règles commerciales en vigueur. À la suite d'un vieux conflit avec le Canada et après l'avoir menacé de tarifs douaniers sur les importations, en guise de représailles, l'Australie avait levé l'interdiction imposée 24 ans plus tôt sur les importations de saumon frais, en juillet dernier, dans le cadre d'une révision de ses politiques relatives aux importations de poisson. Les dernières mesures prises par l'Australie ouvrent un accès limité au saumon canadien frais, réfrigéré et congelé. Néanmoins, Ottawa estimait qu'elles n'allaient pas suffisamment loin, et les avait portées à l'attention de l'OMC. Le rapport du comité de l'OMC confirme la position du Canada, à savoir que ces mesures restreignent encore le commerce sans nécessité. « Nous sommes extrêmement déçus que l'Australie n'ait pas encore obtempéré aux décisions de l'OMC, a déclaré le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, hier, par voie de communiqué. L'OMC a maintenant tranché à trois reprises en notre faveur. (PC)

CONGÉS PARENTAUX

Pauline Marois devra attendre le bon vouloir d'Ottawa

OTTAWA (PC) — La ministre fédérale du Développement des ressources humaines, Jane Stewart, n'est pas pressée de rencontrer la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Pauline Marois, sur la question des congés parentaux.

C'est du moins ce que Mme Stewart a laissé entendre, hier, à la Chambre des communes, après avoir été interrogée à ce propos par la députée bloquiste de Québec, Christiane Gagnon.

« Comme la ministre Marois a demandé une rencontre avec la ministre des Ressources humaines, la ministre entend-elle y donner suite rapidement pour que débloque ce dossier qui permettrait au projet d'assurance parentale de se réaliser en 2001 ? », a demandé Mme Gagnon, précisant que Jean Charest avait, la veille, accordé son appui à Mme Marois.

« Actuellement, nous avons, comme je l'ai dit, indiqué dans le discours du Trône que nous considérons spécifiquement l'expansion des congés parentaux pour les rendre plus accessibles et flexibles. (...) Il me semble que c'est ce à quoi je dois prêter attention en premier lieu », a rétorqué Mme Stewart. La ministre du Développement des ressources humaines a également ajouté que c'est Québec qui, en 1997, a « choisi d'interrompre les négociations » sur le sujet, « en dépit de l'offre que nous leur avions faite ».

À l'issue de la période des questions, Mme Gagnon s'est montrée déçue de la réplique de Mme Stewart et a indiqué qu'elle ne pensait pas que la ministre s'apprêtait à faire preuve de collaboration. « Comme la plupart des réponses qu'elle nous donne, (celle-ci est) très insatisfaisante. Je pense que, si elle avait vraiment une volonté de venir parler avec le Québec, elle aurait nommé un négociateur et, présentement, il n'y a personne qui négocie », a dit la députée bloquiste.

Mme Gagnon pense pour sa part que Mme Stewart ne devrait pas attendre d'annoncer sa nouvelle politique avant de s'adresser au gouvernement provincial. « Si on met le Québec devant le fait accompli, comme on a fait dans le cas des sans-abri où il n'y a eu aucune négociation avec les différents intervenants du milieu, on va nous arriver avec une politique et on ne saura pas trop comment elle sera applicable », a-t-elle ajouté.



PC

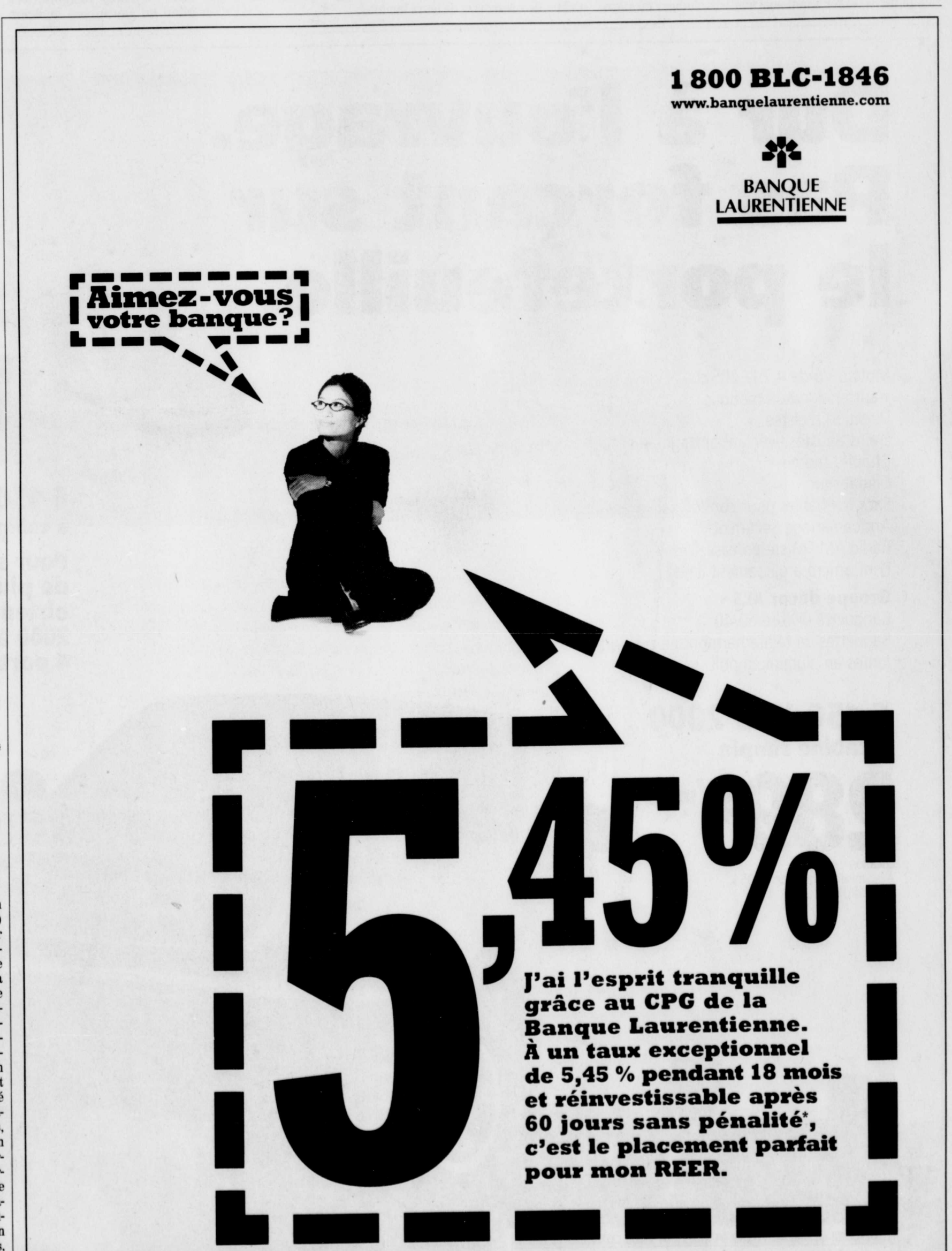
La ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart.

Art Eggleton témoignerait devant un tribunal militaire

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, Art Eggleton, pourrait témoigner devant une cour martiale de Winnipeg saisie de la cause d'un officier ayant refusé un vaccin contre l'anthrax.

« Si la cour me demande de témoigner, je témoignerai, a dit hier le ministre. Je n'ai jamais dit autre chose. »

Jay Prober, l'avocat de l'ex-sergent de l'armée de l'air Michael Kipling, a cité à comparaître Art Eggleton afin de l'interroger sur le programme obligatoire de vaccination des troupes dépêchées dans le golfe Persique en 1998. Les procureurs et le colonel Guy Brais, président du tribunal militaire, se rencontreront mardi pour évaluer la pertinence et l'utilité du témoignage d'Art Eggleton. Me Prober espère apprendre de son témoignage pourquoi on n'a pas donné aux militaires l'occasion de se prévaloir d'un consentement éclairé, alors que les civils à l'emploi des ministère de la Défense et des Affaires étrangères ont pu, eux, refuser le vaccin.



ALTERCATION SUR UN VOL D'AIR TRANSAT

La Presse canadienne se rétracte et présente ses excuses à Sheila Copps

OTTAWA (PC) — La Presse canadienne a erronément rapporté, le 5 janvier, qu'une altercation avait eu lieu entre la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, et le personnel de bord d'un avion d'Air Transat, à la suite du refus de la ministre de céder sa place à un passager handicapé.

Dans le premier d'une série d'articles, la Presse canadienne a rapporté un incident survenu le 3 janvier à bord d'un avion d'Air Transat qui effectuait la liaison entre Saint-Jean, à Terre-Neuve, et Toronto, avec escale à Gander. Pendant le trajet, certains passagers ont subi des inconvénients en raison d'un désaccord concernant l'attribution des sièges.

Air Transat a reconnu être responsable de l'erreur

Mme Copps, son mari et sa mère prenaient place à bord de l'avion, et Mme Copps et son mari étaient au nombre des passagers qui ont été incommodés par le désaccord entourant l'attribution des sièges.

La Presse canadienne a fait état d'un document interne rédigé par Ogden Allied Aviation, une compagnie d'entretien au sol, concernant les raisons d'un retard de 21 minutes survenu à Gander.

La Presse canadienne a rapporté erronément que le rapport Ogden indiquait que l'attribution des sièges avait déplu à Mme Copps, et que le pilote, le directeur du vol et des agents de bord avaient été impliqués dans une dispute à la suite de son refus de rendre son siège au voyageur auquel il avait été assigné, une personne handicapée.

En fait, le rapport Ogden indiquait seulement qu'à leur arrivée à Gander, Mme Copps et son compagnon avaient été priés de retourner aux sièges qui leur avaient été assignés et qu'ils avaient refusé de coopérer. Le rapport Ogden ajoutait qu'un passager handicapé avait dû changer de siège, précisant que cela avait pris un certain temps. Le rapport Ogden mentionnait que le capitaine et le directeur du vol étaient impliqués dans cette situation.

L'article de la Presse canadienne citait également le témoignage d'un membre de l'équipage, selon lequel Mme Copps avait fait tant de difficulté que le pilote avait envisagé de l'expulser de l'avion. En fait, Air Transat dit maintenant que le pilote ignorait que Mme Copps était mêlée à l'incident. Le pilote a déclaré depuis à Air Transat qu'il était prêt à déplacer des passagers si la situation s'envenimait, mais que l'incident n'était jamais devenu hors de contrôle.

La Presse canadienne présente ses excuses à Mme Copps, à son mari et à sa famille pour tout inconvénient que ces informations erronées ont pu leur causer.

La PC reconnaît que depuis son premier article, Air Transat a reconnu être entièrement responsable de l'erreur survenue dans le système d'attribution des sièges.

Dans son article, la Presse canadienne indiquait qu'un passager handicapé avait subi des inconvénients en raison de la confusion entourant l'attribution des sièges et avait dû accepter une autre place. Le rapport Ogden ne mentionnait pas que Mme Copps savait qu'une personne handicapée avait subi des inconvénients. La PC a également rapporté une déclaration du porte-parole de la ministre, affirmant qu'elle n'était pas au courant qu'une personne handicapée subissait des inconvénients. Toutefois, si l'article de la Presse canadienne a pu donner l'impression que Mme Copps savait qu'une personne handicapée subissait des inconvénients, la Presse canadienne s'en excuse auprès de Mme Copps, de son mari et de leurs familles.

ALIMENTS TRANSGÉNIQUES

Experts à la rescousse d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Un comité de scientifiques et d'universitaires se penchera sur la question controversée des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Formé à la demande de trois ministres fédéraux, le groupe de 16 experts devra prévoir quels pourraient être, d'ici 10 ans, les types de produits alimentaires susceptibles d'être créés par voie biotechnologique et déterminer les risques potentiels, à court et long termes, que ces produits pourraient représenter pour la santé humaine et animale ainsi que pour l'environnement. Il s'efforcera également de déterminer s'il serait éventuellement nécessaire d'imposer des politiques nouvelles relativement aux OGM.

Ce comité, établi par la Société royale du Canada, indépendante du gouvernement fédéral, comprend Marc Fortin, professeur associé et président du département de phytologie de l'Université McGill, à Montréal, Thérèse Leroux, professeure à la faculté de droit de l'Université de Montréal, et François Pothier, professeur de zoologie à l'Université Laval, à Québec.

La mise sur pied du groupe d'experts a été annoncée deux jours après que le gouvernement allemand eut interdit la culture du maïs transgénique en raison de la résistance aux antibiotiques, que celui-ci pourrait développer chez l'être humain.

Cette annonce fait également suite à une étude du Worldwatch Institute, de New York, selon laquelle les agriculteurs vont réduire de 25 % leur utilisation de graines transgéniques, cette année.

Le député Michel Gauthier se remet

Le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, « se remet très bien » de l'angioplastie subie hier au Centre hospitalier de Chicoutimi, a indiqué le Bloc dans un communiqué. Plus tôt cette semaine, lors d'un bilan de santé, son médecin lui avait conseillé de subir cette opération consistant à réparer des vaisseaux sanguins autour du cœur, a rappelé hier Mme Catherine Bourdages, porte-parole du Bloc. « Cela s'est très bien passé », a-t-elle dit. Le député de Roberval et ancien chef du Bloc, très « sanguin » lors de la période de questions, devrait obtenir son congé de l'hôpital la semaine prochaine. Il sera en convalescence pendant un mois, précise-t-on. (PC)

Dur à l'ouvrage.
Pas forçant sur le portefeuille.



Moteur V6 de 4,2 L, 205 ch
Transmission automatique
Direction assistée
Freins assistés avec antiblocage aux roues arrière
Chauffe-moteur
Climatiseur
Sacs gonflables pour conducteur et passager avant
Antidémarrage SecuriLock[MC]
Radio AM/FM stéréo/cassettes
Pont arrière à glissement limité

Groupe décor XLS
Banquette divisée 60/40
Baguettes de teinte harmonisée sur portes
Jantes en aluminium poli

F-150 XLS 2000
à cabine double

Pour seulement 40 $ de plus par mois, obtenez un F-150 XLS 2000 à cabine double 4 portes.

F-150 XLS 2000
à cabine simple

289 $/mois*

Location 24 mois
Avec mise de fonds de 2 995 $
TRANSPORT INCLUS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT SUR 24 MOIS QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité F-150 XLS à cabine simple	Mensualité F-150 XLS à cabine double
2 995 $	289 $/mois	329 $/mois
995 $	379 $/mois	419 $/mois
0 $	419 $/mois	459 $/mois

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com

1 000 $ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

*Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de **0,08 $ du kilomètre après 40 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.



En juillet 1946 débutaient les essais nucléaires de l'armée américaine sur l'atoll des Bikini dans le Pacifique. L'objectif : vérifier l'impact d'une bombe atomique sur les navires de guerre et mesurer les effets d'une explosion sous-marine. L'événement inspira le couturier français Louis Réard qui nomma ainsi bikini le nouveau maillot deux pièces qu'il venait de dessiner et qui allait provoquer un violent choc sur les plages de la planète.

REGARDEZ

HiSToRiA

POUR CONNAÎTRE TOUTE L'HISTOIRE

Le voyage de l'Autrichien Joerg Haider au Canada demeure très mystérieux

■ MONTRÉAL (AFP) — Le voyage de deux jours du leader autrichien d'extrême droite Joerg Haider au Canada, reparti jeudi soir pour l'Europe, est resté de bout en bout ponctué de projets avortés et de mystère.

M. Haider était arrivé de façon impromptue mardi soir à Montréal, sans que le gouvernement canadien ni l'ambassade elle-même n'en aient été avisés. La nouvelle provoquait rapidement une levée de boucliers des responsables politiques qui lui signifiaient, aussi bien du côté provincial que fédéral, qu'il n'était «pas le bienvenu».

La participation de son parti, le FPOe, au gouvernement de Vienne, a provoqué une mise en quarantaine diplomatique de l'Autriche par l'Union européenne.

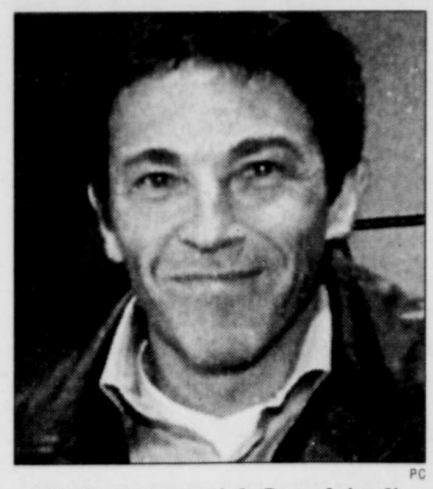
Même après son départ, on continuait à s'interroger au Canada sur les raisons de ce voyage. Il semble que M. Haider ait reçu une lettre d'invitation à un grand mariage d'un membre d'une communauté juive orthodoxe de la banlieue de Montréal, une lettre semble-t-il envoyée à titre individuel.

Mais il n'est pas allé à ce mariage. Une explication plus vague a été fournie par un proche du leader autrichien au *Globe and Mail* : «Il se trouvait déjà dans la région et voulait voir des leaders» de la communauté juive.

Il s'est avéré que M. Haider a essayé de visiter le musée de l'holocauste et que, le Congrès juif du Canada refusant de lui servir de guide, il y a renoncé. Il s'est donc borné, mercredi, à aller voir une sculpture en hommage au diplomate suédois Raoul Wallenberg qui sauva de nombreux Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale.

M. Haider aurait dû se rendre à Toronto jeudi, où la communauté juive est particulièrement importante.

Cependant, selon des indications fournies par la police canadienne à l'AFP, «de fortes pressions politiques ont été exercées pour le dissuader d'aller à Toronto», où les manifestations risquaient de prendre plus d'ampleur qu'à Montréal ou à Ottawa — moins d'une centaine de manifestants devant l'ambassade d'Autriche.



PC

Haider est reparti de Dorval, jeudi.

Son emploi du temps jeudi au Canada reste flou. Selon le journal *The Gazette*, citant un avocat montréalais, M. Haider aurait rencontré «au moins dix membres éminents de la communauté juive de Montréal». En quittant le sol canadien, M. Haider affirmait avoir rencontré «beaucoup d'amis». Mais, ajoutait-il, «les affaires privées doivent rester privées».

«J'ai rencontré beaucoup de gens qui m'ont félicité, et je crois que c'est en rapport direct avec la presse», disait M. Haider à l'aéroport de Montréal.

De fait, plusieurs journaux canadiens ont publié, cette semaine, des articles ou des éditoriaux visant à dédiaboliser le leader d'extrême droite. Ainsi les journaux du groupe Southam ont publié une longue entrevue où Haider, qui reconnaissait avoir fait «quelques erreurs», assurait qu'il était l'objet d'une cabale de la part du parti socialiste autrichien. Plusieurs journaux ont aussi dénoncé «l'hystérie» européenne à l'égard de Haider, nourrie, disait le *Globe and Mail*, «par la peur et non la logique». À l'inverse, quelques journaux martelaient qu'il fallait continuer à mettre Haider «sous haute surveillance» (le *Journal de Montréal*), tout simplement, affirmait *Le Devoir*, exemples à la clé, parce que «il est raciste».

Défectuosité électrique sur certains stimulateurs cardiaques St. Jude

■ CHICAGO (Reuter) — St. Jude Medical Inc., deuxième fabricant américain de stimulateurs cardiaques, a indiqué que certains de ses appareils pouvaient présenter une défectuosité électrique.

Selon la compagnie américaine, un lot défectueux d'époxy pourrait provoquer une mauvaise jonction électrique dans environ 10% des 891 stimulateurs cardiaques Affinity fabriqués l'été dernier. Les modèles potentiellement défectueux portent les numéros 5130, 5230 et 5330.

Les modèles 5130, 5230 et 5330 sont potentiellement défectueux

Des défectuosités ont été signalées dans 33 de ces appareils jusqu'à maintenant mais aucun décès n'a été attribué à ces problèmes, selon la compagnie, qui ne recommande pas le retrait du stimulateur cardiaque.

Les patients qui portent le stimulateur «devraient être suivis étroitement (par leur médecin) pour surveiller toute lecture inhabituelle» à l'électrocardiogramme, a indiqué Laura Merriam, directrice des relations avec les investisseurs pour St. Jude.

Le procureur de la compagnie, Kevin O'Malley, a indiqué que si le stimulateur doit être remplacé, le fabricant versera jusqu'à 800$ pour compenser les frais non couverts par les assurances.

Près de 35 000 stimulateurs cardiaques Affinity seraient utilisés un peu partout dans le monde.

C'est la deuxième fois en un mois que le fabricant de produits médicaux basé à St. Paul, au Minnesota, doit émettre une mise en garde concernant l'un de ses appareils. Le mois dernier, St. Jude procédait au retrait volontaire d'une valve cardiaque.

À l'UQAM, c'est la grève

Les 1500 membres de l'association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) se sont prononcés jeudi en faveur de la tenue d'une grève générale. Les étudiants réclament entre autres un réinvestissement massif et immédiat dans l'éducation postsecondaire et la démission du ministre de l'Éducation, François Legault. «Il est temps que le gouvernement sorte de sa bulle et cesse de parler de baisse d'impôt et de remboursement de la dette et réinvestisse massivement dans l'éducation et les autres programmes sociaux», a déclaré Daniel Vigneault, responsable général de l'association étudiante, en sortant de l'assemblée générale. (PC)

Centre du foyer SEARS

Rabais 55%

toutes les parures de fenêtre Sears 1er choix[MC] sur mesure

Stores verticaux, horizontaux, à micro-lamelles et cellulaires en une grande variété de styles et de coloris en vogue. Garantie à vie limitée; détails en magasin.

Et rabais 25-50% sur toutes les parures de fenêtre Hunter Douglas sur mesure

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 27 février 2000



Avec la carte Sears,

vous avez 2 ans pour payer sans intérêt les parures de fenêtre sur mesure

Payez en 24 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en mars 2002. Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears.
Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.
Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant.
Offre en vigueur jusqu'au dimanche 27 février 2000. Renseignez-vous.

Dans la plupart des régions, Sears fera faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.
Supplément pour l'installation. Licence RBQ: 1281-5924-64

Appelez le

1-877-LE-FOYER[MC]
(1-877-533-6937)

24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
Des produits et services de toute confiance[MC].
Pour un devis à domicile, sans obligation, passez à votre magasin Sears ou téléphonez et demandez le téléphoniste nº 30.

NP0230600 Copyright 2000. Sears Canada Inc. cb1461596

Spéciaux
dans une sélection de services de vaisselle

Exemples:		Prix Renaud	Spécial
Costa Mesa:	8 couverts 32 pièces	230$	99$
	12 couverts 48 pièces	345$	149$
Ashbury:	4 couverts 20 pièces	516$	175$
Blue Garland / Jade Garland	8 couverts 48 pièces	249$	125$
Azure Garden	1 seul 8 couverts 48 pièces	1345$	799$

et bien d'autres

Renaud & cie
L'expérience à votre service

82, rue St-Paul, Québec, 692-0122
355, rue Marais, Vanier (voisin de Tomas Tam), 681-1944

1464767



Le SUPER PUISSANT:
Processeur INTEL
Pentium III 533B Mhz
128 Mo SDRAM
Carte mère 133 Mhz
Disque dur 15 Go
Écran 17" (.25),
Carte vidéo hyper rapide
CD-ROM 48x, Carte de son 128,
Caisses de son
Clavier 104 touches, Souris, Fax / Modem 56k

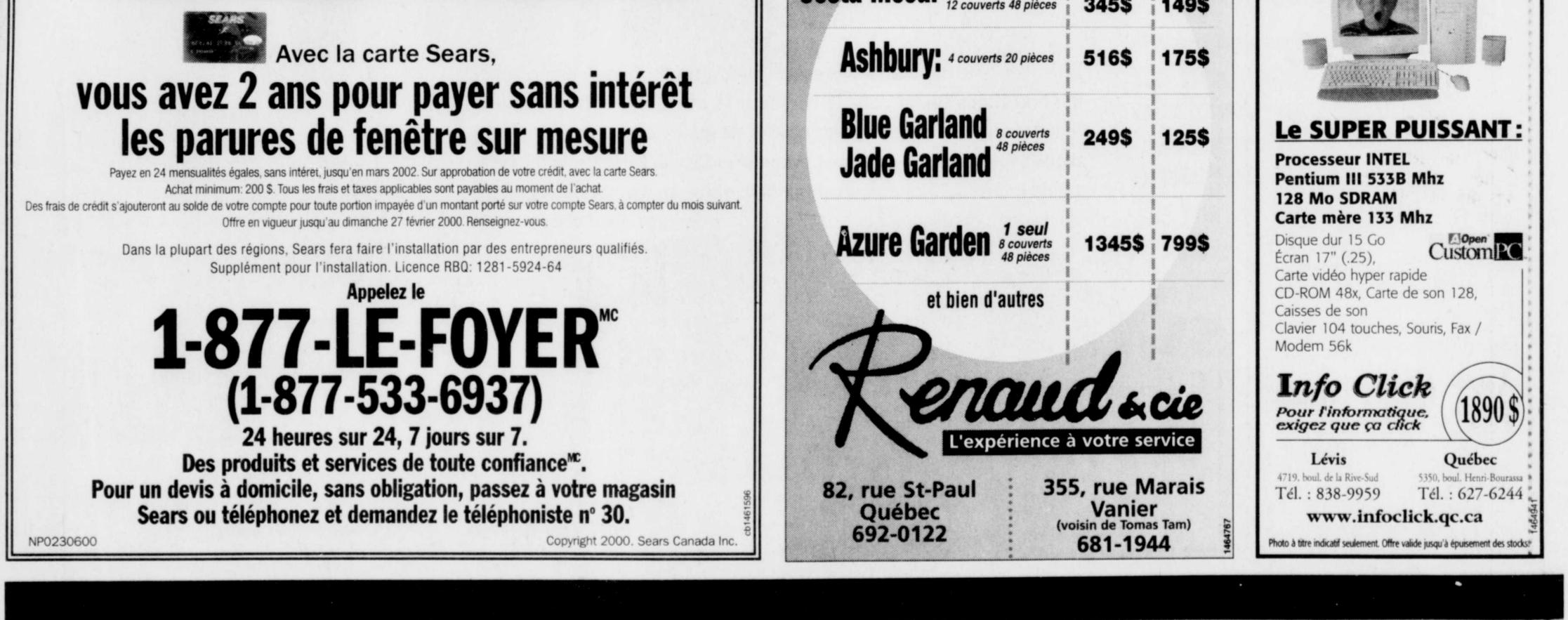
Open CustomPC

Info Click
Pour l'informatique, exigez que ça click
1890 $

Lévis, 4719, boul. de la Rive-Sud, Tél. : 838-9959
Québec, 5350, boul. Henri-Bourassa, Tél. : 627-6244
www.infoclick.qc.ca

Photo à titre indicatif seulement. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks.

1464494



Les parts des Fonds Desjardins sont offertes par les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Veuillez lire le prospectus simplifié attentivement avant d'investir. Le taux de rendement indiqué est le taux de rendement total annuel composé historique et tient compte de l'évolution de la valeur des parts et du réinvestissement de tous les montants distribués, mais non des commissions

Un policier pris la main dans le sac... de la porno

TROIS-RIVIÈRES (PC) — L'inspecteur Gilles Tremblay, âgé de 51 ans, de la police de Trois-Rivières-Ouest, a été formellement accusé hier, au palais de justice de Trois-Rivières, de possession de matériel pornographique juvénile et de reproduction de ce type de matériel.

Arrêté en début de matinée par des agents de la Sûreté du Québec, Gilles Tremblay a été conduit menottes aux mains au palais de justice. Visage crispé, le regard perdu, le policier de carrière n'est demeuré que quelques minutes à la cour le temps qu'on lui fixe les conditions de sa remise en liberté.

Selon les conditions fixées par le procureur de la couronne, Me Alain Perreault, l'inspecteur devra s'abstenir de consulter le réseau Internet et ne pourra utiliser un ordinateur le temps des procédures. Il lui a été par ailleurs formellement interdit de posséder ou de porter une arme à feu. Son enquête préliminaire a été fixée au 16 mars.

C'est depuis décembre dernier que l'inspecteur Tremblay était sous enquête. À la suite d'une information anonyme transmise à la direction du service de police de Trois-Rivières, une enquête a été ouverte. Par souci de transparence, on a fait appel à la SQ pour surveiller l'emploi du temps du policier.

On se serait ainsi rendu compte que l'inspecteur consultait régulièrement des sites internet consacrés à la pornographie juvénile. L'enquête aurait démontré que le policier stockait des images pornographiques juvéniles sur le disque dur de son ordinateur au travail et sur le sien à la maison. Il aurait aussi imprimé plusieurs de ces photos. Au total, la SQ a saisi entre 500 et 600 fichiers consacrés à ce type de pornographie.

Au terme de l'étude du dossier, des accusations formelles ont finalement été déposées hier. Pressé par les journalistes, cameraman et photographes, l'inspecteur Tremblay n'a pas tenté de se dissimuler le visage. L'enquête préliminaire a été fixée, pro forma, au 16 mars.

Par ailleurs, l'enquête se poursuit pour déterminer si un autre policier de la Sécurité publique de Trois-Rivières-Ouest a entravé le cours de la justice dans cette histoire. Un policier, qui savait que l'inspecteur Tremblay était sous enquête, aurait avisé ce dernier.

L'étude du dossier se poursuit et pourrait déboucher sur une accusation formelle d'ici 15 jours.

Carcajou nie avoir «vendu» De Serres

MONTRÉAL (PC) — L'escouade Carcajou nie que l'un des siens a vendu Claude De Serres aux Hell Angels. On admet toutefois que dès la découverte du corps de l'informateur, la possibilité qu'un mouchard puisse se trouver dans le groupe de policiers d'élite affectés à la lutte contre le crime organisé a été envisagée.

De Serres, 31 ans, a été tué dans un chalet puis abandonné, le 4 février, dans un banc de neige à Notre-Dame-de-la-Merci. Quand les policiers du groupe Carcajou ont constaté qu'il s'agissait d'un informateur codé, une vaste opération s'est mise en branle. « Des vérifications ont été faites et nous avons appris par plusieurs sources que De Serres avait parlé de son travail d'informateur avec plusieurs connaissances et que c'est l'une d'elles qui l'a donné. Nous sommes persuadés que c'est de cette façon que les tueurs ont appris que De Serres était un informateur », a indiqué, hier, le caporal Richard Bourdon des affaires publiques de la SQ, qui agit aussi comme porte-parole de Carcajou (maintenant connue sous le nom d'Escouade régionale mixte (ERM) auprès des médias.

Le caporal Bourdon a précisé que les informateurs de police étaient codés et que chacun avait un contrôleur qui est le seul à connaître son identité.

L'escouade Carcajou de la région de Montréal est composée notamment de représentants de la SQ, de la GRC, du SPCUM, de la police de Laval. Et c'est une équipe du SPCUM qui filait l'auto transportant De Serres, qui aurait été accompagné de Mario Barriault et de Serge Boutin lorsqu'elle a été perdue de vue.

BAVURE POLICIÈRE À WINNIPEG

Une enquête est ouverte sur le double meurtre de métisses

WINNIPEG (PC) — Le gouvernement manitobain a annoncé, hier, la tenue d'une enquête sur une intervention tardive de la police de Winnipeg, qui s'est soldée par la mort de deux Métisses victimes d'un attentat.

C'est un ancien commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Norman Inkster, qui présidera l'enquête.

Corrine McKeowen, 52 ans, et Doreen Leclair, 51 ans, ont été trouvées mortes, mardi plus de deux heures après avoir

Trouvées mortes plus de deux heures après avoir appelé les policiers

demandé l'intervention de la police pour violence conjugale.

Les deux soeurs auraient logé un premier appel à 2 h 51, lequel a été capté sur une ligne régulière. Ce n'est qu'au second appel, capté à 4 h 59 par le standard de la ligne d'urgence, que des policiers ont été dépêchés sur les lieux. Ils n'ont mis que cinq minutes pour s'y rendre, mais c'était trop peu, trop tard.

Une douzaine d'heures plus tard, la police a épinglé John Dunlop, 30 ans, qui a ensuite été accusé de double meurtre non prémédité.

Le directeur de la police de Winnipeg, Jack Ewatski, a déclaré hier que, compte tenu que les deux victimes étaient métisses, la négligence de ses agents étaient peut-être imputable à un certain racisme.

Le maire Glen Murray, qui a fondu en larmes à plusieurs reprises hier au cours de la conférence de presse, a soutenu que « nous vivons dans une société raciste (...) on serait fous de ne pas le reconnaître ».

M. Murray a promis de porter à l'attention de la GRC et du ministère de la Justice du Manitoba l'enquête interne sur le comportement de cinq agents de la police de Winnipeg.

Une crise semblable secoue la Saskatchewan où, il y a quelques semaines, des policiers de Saskatoon auraient abandonné à l'extérieur de la ville deux autochtones qui y sont morts de froid.

MEURTRE CRAPULEUX DE PEARL LAMARRE-RUSHFORD

Un des cinq ados incarcéré pour 6 ans

Il avait plaidé coupable

■ MONTRÉAL (PC) — Une première sentence est tombée hier contre l'un des cinq adolescents impliqués dans le meurtre crapuleux de Pearl Lamarre-Rushford, 81 ans, tuée de plus d'une quarantaine de coups de couteau à l'intérieur de son domicile du 2425, rue Bourgogne à Chambly, le 20 septembre dernier.

L'adolescent, qui a plaidé coupable, hier, à des accusations de meurtre prémédité, de vol qualifié et de possession d'arme, a écopé de six ans fermes de réclusion en plus d'une période de libération conditionnelle de quatre ans à sa sortie de l'Institut Philippe-Pinel, où il purgera sa peine.

Deux des quatres accusés ont reconnu leur culpabilité

Il s'agit de la peine maximale que peut rendre la Cour du Québec, division de la chambre de la jeunesse, pour une accusation de meurtre au premier degré.

Le procureur de la Couronne, René De Repentigny, a expliqué à sa sortie du tribunal les raisons qui ont incité la poursuite à ne pas déférer le dossier devant une cour pour adultes.

Deux rapports rédigés par deux psychiatres de l'Institut-Pinel ont pesé lourd dans la décision du ministère public. Le seul élément pouvant permettre le transfert du dossier à une cour pour adultes consistait en la gravité objective de l'infraction puisque l'adolescent n'avait que 15 ans et deux mois lors du meurtre et qu'il ne possédait aucun antécédent judiciaire.

TRAITEMENT POSSIBLE

Les médecins affirmaient qu'il était possible de traiter l'adolescent d'après les balises de la Loi sur les jeunes contrevenants et qu'il pouvait être soumis à des traitements à l'Institut Pinel. Les spécialistes recommandaient à la Cour une mise sous garde fermée à Pinel d'un minimum de cinq ans plus une libération conditionnelle de quatre ans.

Le juge Pierre G. Dorion, du Tribunal de la jeunesse à Longueuil, a donc suivi les recommandations du procureur de la poursuite et a accueilli le rapport des psychiatres.

Deux des quatre autres accusés ont déjà reconnu leur culpabilité à des accusations d'homicide involontaire et connaîtront leur sentence le mois prochain.

Un autre subira son enquête préliminaire le 10 mars en chambre de la jeunesse au palais de justice de Longueuil, tandis que le cinquième adolescent devra se présenter en Cour le 1er mars. La Couronne présentera alors une requête pour déférer son dossier devant un tribunal pour adultes.

Tous les accusés dans cette affaire sont âgés de 13 à 15 ans.



Le SUPER PUISSANT :
Processeur INTEL
Pentium III 533B Mhz
128 Mo SDRAM
Carte mère 133 Mhz
Disque dur 15 Go
Écran 17" (.25),
Carte vidéo hyper rapide
CD-ROM 48x, Carte de son 128,
Caisses de son
Clavier 104 touches, Souris, Fax / Modem 56k
AOpen CustomPC
Info Click
Pour l'informatique, exigez que ça click
1890 $
Lévis
4719, boul. de la Rive-Sud
Tél. : 838-9959
Québec
5350, boul. Henri-Bourassa
Tél. : 627-6244
www.infoclick.qc.ca
Photo à titre indicatif seulement. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks.
1464942



Lit Louis-Philippe érable 60"
Tel qu'illustré
En commande **Solde: 995$**
Cour.: 1500$
Bergère inclinable Vogel
En magasin Cour.: 1200$ **Solde: 595$**
Armoire Louis-Philippe, érable, 70x44x17
En commande
Cour.: 2250$ **Solde: 1695$**
Causeuse Euro-design cuir-caramel
En magasin
Cour.: 3500$ **Solde: 1695$**
Table réfectoire, 40x72", 4 tiroirs, érable
Cour.: 1530$ **Solde: 1190$**
Chaise Nouvelle-France rembourrée
Cour.: 259$ **Solde: 199$**
en commande
DÉCOR-BOIS INC
collection Nouvelle-France
AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN
75, côte du Passage, Lévis 837-6185
1464930

LE SOLEIL
ALLIANCE ATLANTIS VIVAFILM
invitent 100 personnes à l'avant-première de
QUI A TUÉ MONA?
Version française de « Drowning Mona »
NEVE CAMPBELL
BETTE MIDLER
DANNY DEVITO
JAMIE LEE CURTIS

En collaboration avec TVA
Le 2 mars 2000 à 19h00 au Cinéma Laurentien
Pour participer : découpez le coupon ci-joint et postez-le à:
Concours « Qui a tué Mona? »
5700 Boulevard des Gradins Québec, Québec G2J 1R7
NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE CODE POSTAL
TÉLÉPHONE (JOUR) (SOIR)
Le tirage de 50 laissez-passer doubles aura lieu le 24 février 2000. La valeur des prix est de 900$.
Règlements du concours disponible chez Alliance Atlantis Vivafilm. L'annonce sera publiée les 18 et 19 février 2000.
À L'AFFICHE PARTOUT LE 4 MARS !
www.allianceatlantis.com
Stg1464821

le Fonds Desjardins Secteurs prometteurs. »

Vous désirez investir au sein d'entreprises branchées sur l'avenir ? Le Fonds Desjardins Secteurs prometteurs permet une diversification dans des secteurs de pointe qui offrent d'excellentes perspectives de rendement : télécommunications, aérospatiale, industrie pharmaceutique, biotechnologie, etc. C'est un fonds d'actions à haut potentiel de croissance, admissible à 100 % au REER.

Rendement au 31 janvier 2000

1 an	26,30 %

Alors, que ce soit pour bâtir, consolider ou diversifier votre portefeuille, exigez les Fonds Desjardins auprès de votre conseiller Desjardins, composez le 1 800 CAISSES ou visitez notre site Internet **www.desjardins.com**

LA PLUS GRANDE FORCE CONSEIL
Desjardins

d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par le porteur de parts, lesquels auraient réduit le rendement. Les parts de fonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Les fonds de placement peuvent comporter des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais.

LE MONDE

Vote massif en Iran

■ TEHERAN (d'après AP et AFP) — Les Iraniens se sont déplacés en masse hier pour élire leur sixième Majlis (Parlement) depuis la création de la République islamique en 1979. Cette forte participation était de bon augure pour le camp réformateur du président Mohammad Khatami, donné favori par les observateurs politiques.

La participation au premier tour « dépasse les 75% », ce qui constitue un record absolu pour un tel scrutin depuis la création de la République islamique en 1979, selon une estimation hier soir du ministère de l'Intérieur.

Selon ce responsable, il y aura « 30 millions d'électeurs ayant voté », soit 77% de votants. Il a souligné qu'il s'agissait d'une estimation.

Hormis le référendum instituant la République islamique en 1979, et l'élection présidentielle de 1997 qui a vu la victoire du président Khatami, aucun résultat pareil n'aura été enregistré lors d'une élection législative en Iran depuis l'avènement de la république islamique.

De longues files étaient visibles devant les mosquées et les écoles reconverties en bureaux de vote et les Iraniens ont parfois dû faire la queue près d'une heure pour déposer leur bulletin. Le scrutin a été prolongé de deux heures en raison de l'affluence.

Les bureaux de vote ont donc fermé leurs portes à 21h, mais les électeurs qui attendaient encore ont été autorisés à voter après l'heure limite. Un responsable d'un bureau de vote dans le centre de Téhéran, qui a connu trois élections précédentes, a déclaré sous couvert d'anonymat n'avoir jamais vu une telle affluence. « Nous avons manqué de bulletins trois fois et avons demandé des approvisionnements au ministère. » L'Iran n'annonce pas traditionnellement de taux de participation, mais Radio Téhéran a indiqué qu'il était élevé.

Quelque 38,7 millions d'électeurs étaient appelés à renouveler les 290 sièges du Majlis. Pas moins de 5824 candidats étaient en lice, dont 424 femmes, deux chiffres records. Autre première, seuls les titulaires d'un diplôme d'étude supérieure ou de théologie étaient autorisés à se présenter.

DEUX COURANTS ISLAMIQUES

Ces élections opposaient essentiellement deux courants du régime islamique : les réformateurs partisans d'une libéralisation sociale et politique et les conservateurs, soutenus par le Guide suprême de la République, l'ayatollah Ali Khamenei, qui détiennent une courte majorité dans le Parlement sortant.

L'ampleur du taux de vote augure bien pour Khatami

Une forte participation constitue un bon signe pour les réformateurs, notamment si elle inclut une large proportion de jeunes. À l'instar des femmes, ces derniers avaient massivement voté pour Mohammad Khatami lors de la présidentielle de 1997.

Plus de la moitié de la population iranienne —62 millions d'habitants— a moins de 25 ans. « J'ai voté pour les réformateurs parce que la société a besoin d'eux », a ainsi expliqué Amir Taqdiri, 19 ans, rencontré à Téhéran.

M. Khatami a déposé son bulletin dans une mosquée du nord de Téhéran, non loin de l'ancienne résidence du fondateur du régime, l'ayatollah Khomeini. « Le Parlement a une position extraordinairement importante dans la République islamique, surtout depuis que le pays s'est engagé dans une nouvelle ère », a-t-il commenté à cette occasion.

Côté conservateur, Ali Khamenei, premier personnage de l'État, a voté dans une mosquée près de son bureau, dans le centre de la capitale. « Ce sont des élections importantes et je veux que vous fassiez attention. Elisez ceux qui seront utiles à vous-mêmes et à l'Islam », a-t-il déclaré sur les ondes de Radio Téhéran.

Il n'y a pas de sondage d'opinion en Iran, mais les observateurs attendaient un bon score des réformateurs, qui semblaient en mesure de tirer profit de la frustration née des restrictions imposées par le clergé au pouvoir. Leur victoire pourrait conforter les réformes initiées par le président en faveur des libertés individuelles et de la presse.

En cas de succès, les réformateurs ont en effet l'intention de rejeter un texte de loi autorisant l'emprisonnement de journalistes auteurs d'articles critiques contre le clergé. Jusqu'ici, seuls des directeurs de publication ont été mis sous les verrous ces dernières années pour ce motif.

Mais, même s'ils obtiennent la majorité, les partisans de la libéralisation devront composer avec les « durs » qui contrôlent de nombreuses institutions clés. À commencer par le Conseil des gardiens, qui doit approuver tout texte de loi voté par le Parlement.

Les premiers résultats devraient parvenir demain de petites villes, mais il faudra attendre jusqu'à trois semaines pour achever le décompte des voix, réalisé à la main, selon l'agence officielle IRNA.

Immense foule attendue à Vienne

VIENNE (AFP) — Plusieurs milliers de lycéens manifestaient hier à Vienne contre le gouvernement de coalition, prélude à un grand rassemblement qui devrait réunir aujourd'hui entre 100 000 et 200 000 personnes.

Des délégations et personnalités étrangères étaient attendues dans la capitale autrichienne.

Au moins 100 000 manifestants contre Joerg Haider

« Le gouvernement de coalition noir-bleu (conservateurs — extrême droite) a jeté le pays dans la plus grave crise de la deuxième république », ont déclaré les organisateurs de ce rassemblement, réunis dans le collectif « Offensive démocratique ».

La manifestation a pour thème « non au racisme, non à l'extrémisme de droite, pour une Autriche pluraliste et sociale, pour une Europe sans racisme ».

Elle devait débuter à partir de quatre points de rassemblement du centre-ville pour converger vers la place des Héros, qui jouxte la chancellerie, où Hitler fut accueilli par une foule enthousiaste lors de l'annexion de l'Autriche en 1938.

« Ceux qui ne seront pas sur la place des Héros devront se demander où ils auraient été en 1938 », a déclaré à la presse Doron Rabinovici, écrivain et membre du comité organisateur.

Organisée par des mouvements civiques, cette manifestation a reçu le soutien du parti social-démocrate (SPOe, opposition), premier parti en Autriche, qui a appelé mardi à y participer. Les Verts, second parti d'opposition, ont aussi appelé à manifester.

« Plus le rassemblement sera important et plus nombreux seront les sociaux-démocrates qui y prendront part, plus le résultat sera fort et plus nous pourrons nous assurer que la manifestation sera non-violente », a déclaré le chef de file du SPOe, Alfred Gusenbauer.

Quelque 27 organisations de jeunes ont aussi appelé à y participer.

Des personnalités et des dirigeants politiques européens ont été invités à ce rassemblement, mais leurs noms n'ont pas été divulgués, hormis ceux de l'acteur français Michel Piccoli, la présidente de l'Association France-Libertés Danièle Mitterrand (veuve de François Mitterrand), l'écrivain français Bernard Henri-Lévy et Beate Klarsfeld, dont le mari Serge Klarsfeld préside l'Association des fils et filles de déportés juifs de France.

Le Congrès juif européen a également annoncé sa participation. La délégation, conduite par le Français Henri Hajdenberg, comprendra également les vice-présidents représentant les communautés juives d'Allemagne, de Turquie et de Grèce.

Des manifestations de soutien sont prévues simultanément dans plusieurs villes européennes, notamment à Paris à l'appel des Verts.

Pour financer ce rassemblement, le collectif « Offensive démocratique » a organisé jeudi soir à Vienne une vente aux enchères d'oeuvres d'artistes opposés au gouvernement du chancelier Wolfgang Schuessel, qui comprend des ministres du parti d'extrême droite de Joerg Haider.

Les défilés sont quasi quotidiens dans Vienne depuis l'investiture de ce gouvernement le 4 février. Hormis ce jour-là, ils sont pacifiques et organisés par l'entremise d'nternet par des groupes antiracistes. Ils réunissent en général un millier de personnes à chaque fois, sauf le 12 février lorsque près de 10 000 manifestants ont défilé.

Verglas en Indiana



AP

Une légère éclaircie dans une couche de verglas permet finalement d'apercevoir un peu ce qui se passe hors de cette maison de Fort Wayne, en Indiana, alors que se dissipent les effets d'une toute récente tempête de glace.

CORÉE DU NORD

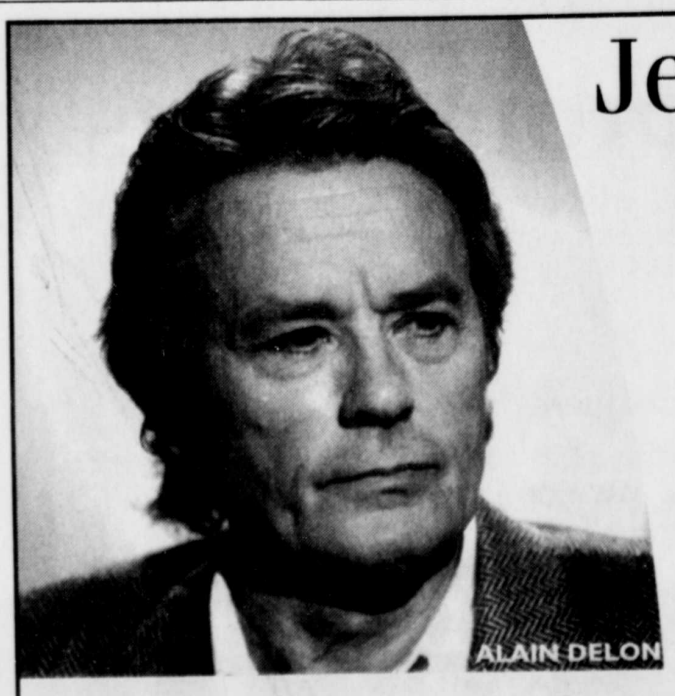
Deux experts en missiles font défection aux É.-U.

Deux experts nord-coréens en missiles et un militaire de leur famille ont fait défection aux É.-U. en passant par la Chine, a rapporté hier un quotidien sud-coréen citant des sources dignes de foi à Pékin. Selon les transfuges, Pyongyang a mis au point un missile d'une portée de 6000 km capable d'atteindre la Californie, écrit le *Chosun Daily*. Ils ont emmené de nombreuses et importantes informations sur le programme nord-coréen de missiles et jusqu'à des échantillons de carburant, ajoute le journal. Les spécialistes sont identifiés comme Im Ki-Song, 59 ans, qui travaillait sur une base de missiles dans la province de Ryanggang, et son fils Im Hak-jin, 31 ans, ingénieur de recherche en missiles. Le neveu de Im Ki-Song, Kim Song-Su, 32 ans, commandant une compagnie des forces spéciales nord-coréennes, est aussi parti avec eux, ajoute le quotidien. Ils ont fui leur pays en décembre par la Chine, où ils se sont faits passer pour des Chinois, avant de prendre un vol de Shanghai pour les É.-U. le mois dernier avec l'aide du gouvernement américain, selon le journal sud-coréen. Des responsables gouvernementaux de Séoul ont dit ne pas être informés de ce nouveau cas de défection et cherchent à vérifier l'information. Im Ki-Song aurait décidé de quitter la Corée du Nord après que des membres de sa famille eurent commencé à être victimes de purges. Ancien étudiant à Moscou, il fut l'un des rares experts nord-coréens en matière de missiles et fusées et il avait été envoyé dans les années 1990 sur une base de missiles chinoise dans la province de Jilin, ajoute le journal. La Corée du Nord avait réussi en août 1998 le tir d'un missile balistique qui avait survolé le Japon avant de s'abîmer dans le Pacifique. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Inculpé pour espionnage au profit de Cuba

Un haut responsable des services d'immigration américains (INS) à Miami (Floride) devait être inculpé hier dans une affaire d'espionnage au profit de Cuba, qui pourrait avoir des répercussions sur le sort du petit naufragé Elian Gonzalez. Mariano Faget, 54 ans, a été arrêté jeudi soir dans les locaux du FBI à Miami Beach, soupçonné d'avoir violé la loi fédérale anti-espionnage, a précisé hier un porte-parole du FBI, Terry Nelson. « Il rencontrait des agents du renseignement cubain à Miami et d'autres villes des É.-U. et leur passait des informations confidentielles », a-t-il ajouté. M. Faget devait être présenté hier après-midi devant un juge fédéral, M. Nelson. « D'autres individus font l'objet d'une enquête », a dit le porte-parole du FBI. Le FBI, qui a suivi pendant plus d'un an M. Faget, ne pense pas qu'il ait reçu d'argent en échange de ses services, a poursuivi Mariano Faget. Né à Cuba, il avait émigré aux États-Unis en 1960. Cette affaire d'espionnage intervient alors que le département d'État a déclaré jeudi que les États-Unis « étudiaient » une demande de La Havane qui souhaiterait que des diplomates cubains puissent rencontrer le petit naufragé cubain Elian Gonzalez. (AFP)



LA 25e NUIT DES CÉSAR

Jeanne d'Arc
embrase la 25e nuit des César

Présidée par Alain Delon devant le gotha du cinéma français, la 25e nuit des César promet d'être passionnée... *Jeanne d'Arc* et *La fille sur le pont* (8 nominations chacun) brûlent d'emporter le titre. Mais *Vénus Beauté (Institut)* (7) ou *Les enfants du marais* (5) ou encore *Est-Ouest* (4) pourraient bien mettre le feu aux poudres. Et qui portera le flambeau du Meilleur film étranger : *Tout sur ma mère, Being John Malkovich ou Eyes Wide Shut* ?

Voyez la cérémonie en direct sur notre site Internet à 14 h 30.

19 CE SOIR h 30

TV5

www.tv5.org

sbg1464953

ISLANDE

Les effeuilleuses pourraient perdre leur statut d'artiste

GÉRARD LEMARQUIS
Agence France-Presse

REYKJAVIK — Le gouvernement islandais menace de légiférer contre les quelque 500 danseuses nues d'origine étrangère se produisant à Reykjavik car il soupçonne les établissements qui les exhibent de cacher des réseaux de prostitution.

Profession jadis dominée par les Québécoises

Un débat houleux a eu lieu récemment à ce sujet à l'Althing (parlement monocaméral) et le ministre des Affaires sociales a indiqué qu'il retirerait aux effeuilleuses le titre d'« artiste » qui leur donne le droit de se produire sans visa ni permis de travail, et sans payer d'impôts.

« Pour changer la loi, il faudra plusieurs lectures au parlement, remarque Heida Gestsdottir, juriste du ministère des Affaires sociales. Pendant ce temps, des centaines de strip-teaseuses vont continuer à venir travailler en Islande sans payer d'impôts », ajoute-t-elle.

« C'est de la prostitution, affirment les organisations féminines. Après s'être trémoussées sur scène, ces dames accompagnent des messieurs dans des boxes très privés », accusent-elles dans la presse.

« C'est faux ! », leur a répondu dans l'hebdomadaire *Sed og Heyrt* Asgeir Davidsson, patron du cabaret *Maxim's* où se produisent des danseuses nues. « Elles gagnent bien leur vie ici et ne rêvent que de revenir », a ajouté ce père de sept enfants.

« Tout cela a commencé en 1997 et est allé depuis crescendo, déclare Karl Steinar, porte-parole de la police de Reykjavik. Ces femmes viennent en Islande sans protecteur, nous y veillons », ajoute-t-il.

« Comme tous les artistes étrangers, elles peuvent se produire un mois par an sans payer d'impôts, précise-t-il. Si elles reviennent plus tôt dans le pays, elles sont renvoyées car elles ne sont alors plus en règle avec le fisc.»

Les danseuses nues étrangères se produisant en Islande venaient principalement du Québec, selon lui. Mais les Québécoises sont aujourd'hui concurrencées par des strip-teaseuses baltes et scandinaves.

VIOLS ET MTS

Selon la direction islandaise de la Santé, les maladies vénériennes n'ont pas connu d'augmentation sensible ces derniers temps et les viols sont même en légère diminution depuis l'ouverture des établissements érotiques dans la capitale.

Le *Clinton*, bar situé dans un ancien entrepôt à poissons, voit débarquer depuis un an des beautés baltes qui attirent une clientèle huppée fumant le cigare. Les paiements par carte de crédit y ont été plafonnés à 350 euros depuis qu'un client a eu la mauvaise surprise d'y voir son compte débité de 3500 euros en une soirée.

Début février, les féministes avaient manifesté au centre de Reykjavik en présence du ministre de la Justice pour dénoncer ce qui, selon elles, s'apparente à un « commerce des femmes.» Il faut interdire l'accès aux fêtes de famille aux hommes qui fréquentent les bars érotiques«, avait alors estimé Holmfridur Gardardottir, une universitaire.

La longue compagnie des morues de l'Arctique laissent les pêcheurs indifférents au discours féministe

Après plusieurs mois passées avec les morues de l'océan Arctique ou du Svalbard pour seule compagnie, les pêcheurs d'Islande sont généralement peu réceptifs au discours féministe des Islandaises, pourtant réputées pour leur beauté. Après une ou deux unions malheureuses, de nombreux Islandais prennent le chemin de Bangkok ou de Manille d'où ils reviennent fréquemment avec des compagnes. Plusieurs centaines de femmes d'origine asiatique vivent actuellement en Islande.

L'Islande (260 000 habitants) n'a ni prostitution organisée ni strip-teaseuses autochtones. La profession est exercée uniquement par des étrangères.

Les eunuques indiens refusent d'être les parias de leur pays

ABHIK KUMARCHANDA
Agence France-Presse

NEW DELHI — Méprisés et opprimés depuis des siècles, les eunuques en Inde cherchent désormais la dignité en politique.

Ils misent de plus en plus sur l'action politique

En présentant des candidats à des élections locales, les eunuques, ou « hijras », espèrent être reconnus en tant que communauté et se débarrasser de leur image traditionnelle de prostitués ou de parias exigeant de l'argent pour chanter et danser lors de célébrations comme les mariages.

Il y a en Inde quelque 1,2 million d'eunuques, indique Khairati Lal Bhola, qui a fondé en 1984 la Société pour le bien-être des hijras.

« L'an dernier, cinq hijras ont remporté des élections locales au Madhya Pradesh (centre), et l'un a même été élu maire », explique-t-il.

Kamla Jaan, 50 ans, candidat indépendant, a été élu en fin d'année dernière maire de la localité de Katni au Madhya Pradesh, une charge réservée à une femme selon la loi, battant les candidates des deux principaux partis indiens, le BJP au pouvoir et le Congrès.

Un candidat eunuque s'est présenté ce mois-ci aux élections législatives dans l'État d'Haryana (nord).

NI HOMMES, NI FEMMES

Les hijras — « les impuissants » en langue ourdoue — ne se considèrent ni hommes, ni femmes, mais comme appartenant à un « troisième sexe ». Il s'habillent cependant généralement comme des femmes, se maquillent et adoptent des noms féminins.

« Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux ne sont pas nés comme cela. Ce sont de jeunes garçons qui ont été enlevés et castrés par les hijras. Cela dure depuis des siècles », explique M. Bhola.

Certains sont nés avec des organes sexuels mal formés, certains sont hermaphrodites, d'autres encore sont des travestis.

Les eunuques furent célèbres pour leur rôle de gardiens des harems dans l'Inde des empereurs moghols. Certains parvinrent à se hisser à des postes de responsabilité dans l'administration ou l'armée.

Les hijras veulent pour preuve de leur droit à l'existence le Ramayana. Selon ce texte de la mythologie hindoue, quand le dieu-guerrier Rama dû partir en exil dans la forêt, il demanda aux hommes et aux femmes qui lui étaient fidèles de rentrer chez eux. N'étant ni hommes ni femmes, les eunuques attendirent 14 ans son retour, s'attirant sa bienveillance.

POLITICIENS TRADITIONNELS

Selon Purshottam Vinaik, un homme d'affaires de New Delhi qui a oeuvré pour les droits des hijras, le succès de leurs candidats aux élections s'explique par un rejet de la classe politique traditionnelle.

« La politique est aujourd'hui pleine de tricheurs, menteurs et criminels. C'est pour cela que ces gens, ceux que l'on appelle les impuissants, sont choisis », dit-il.

« Tous les partis politiques sont les mêmes, a déclaré Jaan après avoir accédé à la mairie de Katni. Ils ont trahi les intérêts des gens du commun ».

Mais, souligne M. Vinaik, une représentation politique des hijras ne signifie pas une vie meilleures pour la vaste majorité d'entre eux, membres d'une communauté divisée.

Nagina, eunuque de 35 ans, explique que les hijras sont dominés par « les riches gourous auxquels nous devons donner de l'argent pour notre protection ». « Pourquoi irais-je voter pour un riche hijra ? »

« Dès la naissance, nous sommes victimes d'abus, méprisés,» renchérit Radha, jeune eunuque du Pendjab.

« Nous nous sentons comme des ustensiles, utilisés par tout le monde puis rejetés. Je voudrais gagner ma vie en balayant les rues, mais même ce travail m'est interdit.»

Le sort des hijras est tellement pénible qu'ils célèbrent la mort d'un des leurs, car elle signifie la libération d'une vie misérable.

« Que peuvent faire les gouvernements ou les hommes politiques lorsque Dieu lui-même nous a frappés au visage à notre naissance ? », ajoute Radha, expliquant que les seules fois où on lui montre du respect, c'est quand ceux qui croient que les hijras ont des pouvoirs magiques lui touchent les pieds.

Poissons rouge victimes de sadisme «artistique»

COPENHAGUE (AFP) — La filiale de l'entreprise d'appareils ménagers Moulinex au Danemark a dénoncé hier l'exploitation sadique de ses mixeurs par un artiste danois, Marco Evaristti, auteur d'une exposition controversée.

L'artiste expose depuis une semaine au musée d'art moderne de Trapholt à Kolding (sud) dix poissons rouges placés dans dix mixeurs Moulinex.

Neuf poissons au total ont été transformés en bouillie, le week-end dernier par des visiteurs qui n'avaient pas résisté à la tentation d'appuyer sur le bouton de démarrage des appareils.

« Moulinex condamne cet abus de ses mixeurs, et la mutilation de poissons innocents, et n'a en aucune manière participé à ce happening» a affirmé Bent Schroeder, directeur de Moulinex et Krups A/S au Danemark.

« Il ne fait guère de doute que nous sommes du côté des poissons, a-t-il souligné, précisant qu'il n'a eu aucun contact avec ce soi-disant artiste Marco Evaristti ou avec le directeur du musée Peter Meyer »

Plusieurs lecteurs, notamment dans le journal à grand tirage *Extra Bladet* de jeudi, ont rejeté la responsabilité du massacre des poissons sur Moulinex.

Le musée a remplacé les poissons pour que cette exposition, très visitée, « garde tout son sens ».

À la suite de protestations de l'association de protection des animaux au Danemark, la police danoise avait débranché quelques jours plus tôt le courant activant les mixeurs.

Mais « elle n'a pas coupé le contact principal placé sous la table sur laquelle sont exposés ces appareils » a assuré M. Meyer.

« Une personne foncièrement méchante peut toujours faire fonctionner les mixeurs et transformer les poissons en bouillie,» a-t-il reconnu.

Il a défendu une nouvelle fois le « principe de la liberté d'expression de l'artiste ».

« Celui-ci laisse le libre choix au public et à la conscience de ce dernier d'appuyer ou non sur le bouton de la mort. Il pose, selon M. Meyer, la question au visiteur: veux-tu tuer, pour montrer que nous sommes maîtres à chaque instant de décider de la vie ou de la mort».



Cyanure introuvable dans le Danube

VIENNE (AFP) — La vague de cyanure qui a contaminé le Danube, après avoir tué plus de cent tonnes de poissons en Hongrie, semblait s'être diluée dans l'eau hier, aucun pays riverain n'ayant détecté de taux anormaux.

Cette apparente disparition du poison n'a pas été expliquée dans les pays concernés.

Les autorités yougoslaves ont levé hier l'interdiction décrétée lundi de boire de l'eau provenant du Danube et de la rivière Tisza, où se sont déversés accidentellement 100 000 mètres^3 d'eau contaminée au cyanure, provenant d'une mine d'or située près de Baia-Mare, en Roumanie.

Les échantillons prélevés jeudi ont révélé un taux de cyanure « bien en-dessous des normes acceptées » qui sont de 0,1 milligramme par litre d'eau, selon le ministère yougoslave de l'Agriculture, des Forêts et de l'Eau.

À Belgrade, les dernières analyses effectuées par des experts de l'Institut pour la protection de la santé sur des échantillons d'eau du Danube ont été négatives, selon le quotidien *Glas Javnosti*.

Ces échantillons, prélevés mercredi et jeudi sur la rive droite du fleuve, aux abords de la station de pompage de Vinca, qui fournit en eau plusieurs villes de banlieue de la capitale, contenaient 0,005 milligramme de cyanure par litre, indiquait le journal.

« La concentration de cyanure trouvée dans la rivière est tellement faible que l'on peut à peine la détecter. Cette quantité de cyanure ne peut pas menacer la vie de la faune et de la flore dans cette partie du Danube », a déclaré à *Glas Javnosti* le professeur Dimitrije Popovic, un expert de l'Institut pour la protection de la santé.

L'agence officielle Tanjug a annoncé la remise en service jeudi soir de la station de Vinca, qui avait été fermée lundi après l'arrivée la veille de la vague de pollution dans le Danube.

GOLFE DE GASCOGNE

Mystérieux échouement de centaines de dauphins

BAYONNE (AP) — Triste découverte sur les plages du littoral atlantique. Environ 300 dauphins se sont échoués sans vie au cours de la semaine entre la frontière franco-espagnole de Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) et la Charente-Maritime. Les pêcheurs, qui refusent d'être tenus pour responsables de cette hécatombe, dénoncent une « campagne de dénigrement ».

La directrice du Centre de recherche des mammifères marins de La Rochelle (Charente-Maritime), Anne Colet, a attribué ces échouages, habituels en hiver, aux filets utilisés par les chalutiers pélagiques « qui travaillent dans les zones de nourriture des dauphins » et qui asphyxieraient ces mammifères. « Les possibilités de suicide collectif ou d'empoisonnement, voire de conséquences du pétrole de l'*Erika*, sont à écarter », a déclaré cette scientifique farouchement opposée à l'utilisation des techniques de pêche pélagique.

Les pêcheurs professionnels ont réfuté les thèses d'Anne Colet, les dénonçant comme, sur France-Info, par Joseph Blanchot, président du Comité régional des pêches d'Atlantique à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), « une campagne de dénigrement ». « Les échouages de dauphins existaient de la même manière avant que le pélagique ne soit introduit en 1975 ; nous n'avons que très rarement l'occasion de capturer des dauphins accidentellement, parfois même pas un par an et par navire », ont affirmé en écho des patrons de pêche de Saint-Jean-de-Luz.

Des observateurs indépendants font remarquer que chaque fois que la tempête sévit dans le Ggolfe de Gascogne, des dauphins s'échouent, morts d'épuisement. Étant des mammifères, ces derniers doivent respirer en surface, ce qui est fortement compliqué par mer forte.

49 bovins contaminés par un tuberculeux en Suisse

Un retraité suisse, souffrant de tuberculose, a très vraisemblablement contaminé une partie des bovins de la ferme dans laquelle il travaillait parfois. Les 49 têtes de bétail du troupeau ont été abattues, selon le vétérinaire. L'homme est décédé dans l'intervalle. En décembre, un pensionnaire de la maison de retraite d'Herisau dans le canton d'Argovie a été hospitalisé, étant atteint, aux reins et aux poumons, d'une tuberculose d'un type commun à l'homme et à certains bovidés. Le vétérinaire cantonal a ordonné un examen de tout le troupeau. Un tiers des vaches, génisses et veaux étaient malades. Ils ont été abattus. Le reste du troupeau, soupçonné d'être porteur du bacille, a aussi été abattu. La tuberculose du malade a été jugulée mais celui-ci est toutefois décédé peu après d'une autre maladie. La tuberculose bovine, en Suisse, est censée avoir été éradiquée en 1959. Il était relativement fréquent, avant l'utilisation des antibiotiques, que les paysans souffrent de tuberculose. Hommes et bêtes, alors, se contaminaient les uns les autres. (AP)

DIABÈTE

La perte de sensibilité aux pieds, secondaire à la neuropathie diabétique, entraîne un risque de développer des plaies aux pieds. Il n'existe pas présentement de médication permettant de prévenir cette complication. Si vous avez entre 18 et 69 ans et êtes atteints de ce problème, vous pourriez participer à une étude internationale d'un nouveau médicament.

Pour plus de renseignements, communiquer avec madame Lucie Vaillancourt, infirmière de recherche, Hôpital Enfant-Jésus, au

649-5908

1460654

INFO UNIK

Un ordinateur selon vos besoins... Un service selon vos attentes!

Qualité, performance, polyvalence

MODULUX K6 II 500MHZ



Photo à titre indicatif

*Offre valable aux particuliers seulement sur approbation de crédit.

SOYO SY-5EMA + 1 MO cache	128 MO SDIMM PC100	Disque dur Maxtor 10.2GO	CD-ROM AFREEY 50X
Graphique Maxi Gamer 32MO AGP	Moniteur 17 pouces Samsung 750S	Fax modem Smartlink 56K V.90	Windows 98 SE français OEM

1463550

SPÉCIAL Relâche scolaire 1548$

Garantie 2 ans pièces et main-d'oeuvre

N'oubliez pas de suivre nos chroniques chez Micro Info 2 au canal 9 de Videotron.

1995, rue Jean-Talon Sud, bureau 101, Sainte-Foy **681-9434**

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Information sur le gouvernement du Canada pour vous !



Numéro sans frais et site Internet

Le gouvernement du Canada met à votre disposition un numéro sans frais et un site Web afin de vous renseigner sur ses programmes, ses services, ses produits et ses projets.

Composez le numéro ci-dessous pour communiquer avec un de nos sympathiques préposés à l'information bilingues ou rendez-vous sur le très convivial site du Canada qui vous donnera accès à plus de 450 sites du gouvernement du Canada.

Par téléphone ou sur Internet, toute l'information dont vous avez besoin se trouve au bout de vos doigts !

1 800 O-Canada

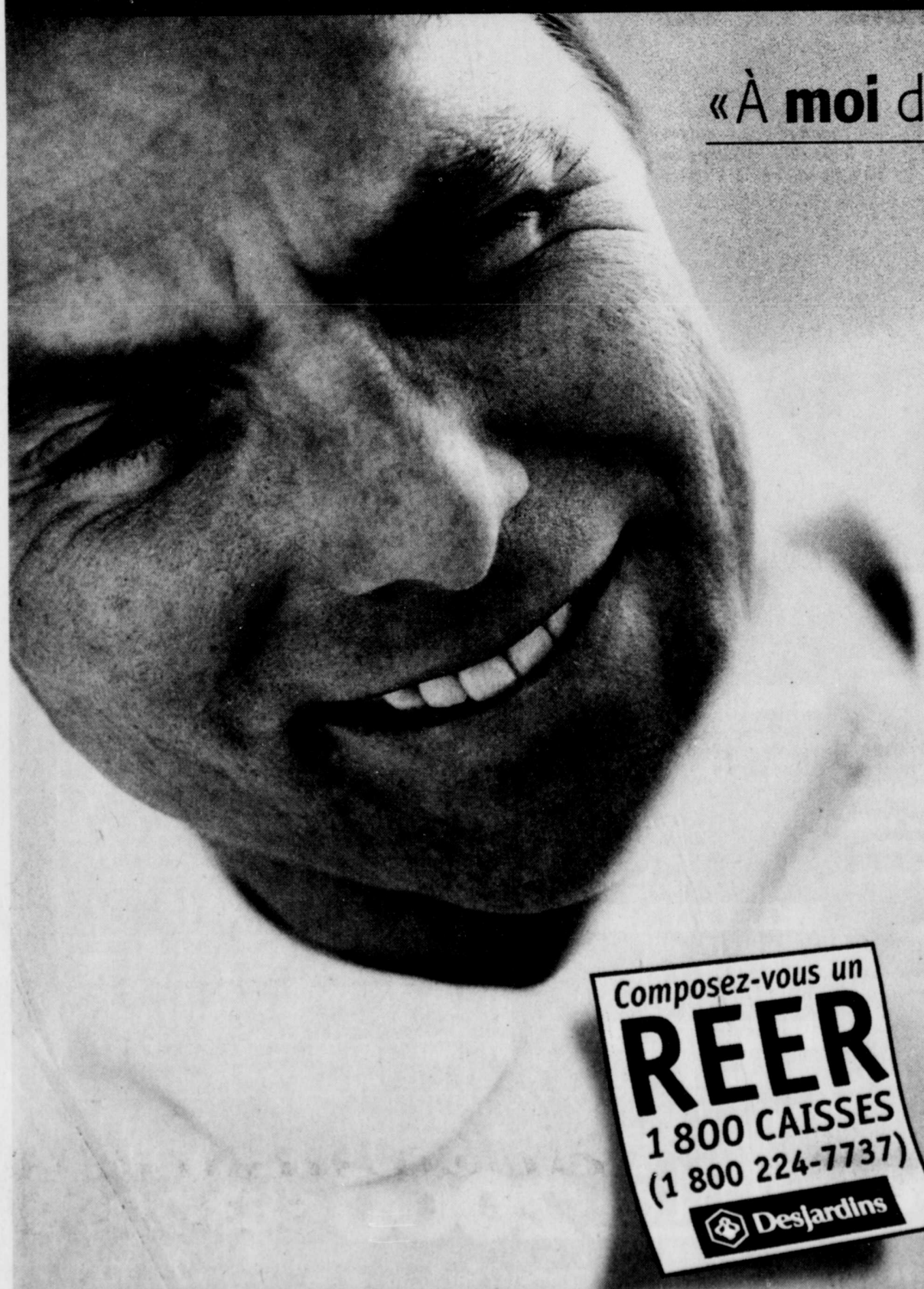
(1 800 622-6232) 8 h à 20 h HNE

www.canada.gc.ca

Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735

Canada

1455766 1464445



«À moi de profiter du tout nouveau DUO REER Desjardins.»

Avec Desjardins, l'union fait la force. À preuve, le nouveau DUO Desjardins qui combine l'Épargne à terme Gestion active Desjardins et une épargne à terme conventionnelle.

POUR VOTRE REER 7,0 %*

Pour un **investissement minimal de 10 000 $****** d'une durée de **5 ans,** vous obtenez un excellent taux de **7 %** sur la moitié de votre placement investie dans l'épargne à terme conventionnelle. L'autre moitié, investie dans **l'Épargne à terme Gestion active Desjardins,** bénéficiera du potentiel de rendement supérieur des marchés internationaux. Et dans les deux cas, votre capital est entièrement garanti.

L'Épargne à terme Gestion active est un produit exclusif à Desjardins, admissible à 100 % au REER. La répartition des actifs (indices boursiers, obligations, devises et fonds d'arbitrage) est réévaluée chaque mois pour mieux en contrôler le risque tout en améliorant le rendement. Tous les avantages de la diversification, dans un seul placement !

Alors, que ce soit pour bâtir, consolider ou diversifier votre portefeuille, renseignez-vous sur le DUO Desjardins auprès de votre conseiller à la caisse, au **1 800 CAISSES,** ou visitez notre site Internet **www.desjardins.com**

*Taux sujet à changement sans préavis.

**Offre d'une durée limitée. Un taux de 6,75 % est aussi offert pour un investissement minimal de 5 000 $ d'une durée de 5 ans. Le rendement de l'Épargne à terme Gestion active Desjardins pourrait être nul. La caisse se réserve le droit de mettre fin à cette offre en tout temps.

Composez-vous un REER 1 800 CAISSES (1 800 224-7737) Desjardins

LA PLUS GRANDE FORCE CONSEIL

Desjardins

rf1464212